



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE BLOIS ET VENDOME

12 rue Ste Anne 41000 BLOIS / Tél 02.54.78.51.64 / Mail : sps@acesm.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



■ INTRODUCTION**3****EQUIPE COTY-KENNEDY / BLOIS**

● DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	5-8
● TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE	9
● ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS	10-15
● ACTIONS COLLECTIVES	16-18
● ACTIVITE DE L'EQUIPE	19
● PARTENARIAT	20-21
● PERSPECTIVES	21

EQUIPE CROIX-CHEVALIER / BLOIS

● DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	23-27
● TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE	28
● ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS	29-33
● ACTIONS COLLECTIVES	34-36
● ACTIVITE DE L'EQUIPE	37
● PARTENARIAT	38
● PERSPECTIVES	39

EQUIPE QUINIÈRE / BLOIS

● DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	41-44
● TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE	45
● ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS	46-51
● ACTIONS COLLECTIVES	52-53
● ACTIVITE DE L'EQUIPE	54
● PARTENARIAT	55
● PERSPECTIVES	55-56

EQUIPE VENDÔME

● DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	57-59
● TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE	60
● ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS	61-66
● ACTIONS COLLECTIVES	67-70
● ACTIVITE DE L'EQUIPE	71
● PARTENARIAT	72
● PERSPECTIVES	73

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS**75-85****VIE DU SERVICE**

● PERSONNEL	87
● FORMATION / PERFECTIONNEMENT	87
● INTERVENTION DE LA PSYCHOLOGUE	88
● ACTIVITES TRANSVERSALES	89-90

PLAN D'AMELIORATION CONTINUE

● POINT SUR LA REALISATION DES PERSPECTIVES 2025	91
● LES PERSPECTIVES 2026	92

■ CONCLUSION / PERSPECTIVES 2026**93**

INTRODUCTION

Le Service de Prévention Spécialisée de l'ACESM déploie son action au cœur des territoires sur lesquels il est mandaté, au plus près des jeunes et de leurs réalités quotidiennes. Cette intervention éducative s'appuie sur des principes fondamentaux qui structurent les pratiques professionnelles et orientent les modalités d'accompagnement mises en œuvre.

*La prévention spécialisée se caractérise par une approche singulière, fondée sur des principes qui structurent l'action éducative. Elle repose d'abord sur **l'aller vers**, qui consiste à rencontrer les jeunes dans leur environnement et à maintenir le lien malgré les ruptures, favorisant ainsi l'instauration d'un climat de confiance. Elle s'incarne également dans le **faire avec**, en accompagnant concrètement les jeunes dans leurs démarches afin de soutenir leur autonomisation. Inscrite dans le **temps long**, elle respecte le rythme de chacun en alternant présence soutenue et périodes de retrait. Cette action s'appuie sur une **approche globale**, prenant en compte l'ensemble des dimensions de la situation des jeunes, tout en mobilisant la **médiation** pour restaurer le dialogue avec les institutions. La posture de **non-jugement** permet de maintenir le lien, y compris dans les moments de fragilité, tandis que l'**individualisation** des accompagnements garantit une réponse adaptée à chaque parcours. Enfin, la **coordination** avec les partenaires vient assurer la cohérence des interventions et soutenir l'implication des jeunes dans leur cheminement.*

Le présent rapport d'activité a été conçu de manière à refléter au mieux la réalité du travail mené sur les territoires. Il s'organise par équipe, afin de mettre en lumière les spécificités de chaque périmètre géographique d'intervention. Chaque équipe inscrit son action dans un contexte particulier, marqué par des caractéristiques propres : typologie de population, configuration urbaine, ressources locales, dynamiques partenariales et problématiques spécifiques. Cette organisation permet de dégager des analyses fines et de penser des objectifs et des stratégies d'intervention adaptés à chaque territoire.

L'élaboration de ce rapport s'appuie sur différents outils de recueil de l'activité (tableaux d'accompagnements éducatifs, tableaux des actions collectives, suivi du temps de travail, etc.), qui ont permis de valoriser et d'objectiver les données présentées. En 2025, une évolution du tableau des accompagnements éducatifs a été expérimentée afin de mieux rendre compte de l'activité : repérage des attentes et des problématiques, identification des actions menées, mise en avant des résultats obtenus (individuels et collectifs) et analyse des impacts observés au fil des trimestres. Cette démarche expérimentale a pour objectif d'aboutir, à partir de 2026, à un outil stabilisé permettant un suivi dans le temps de l'évolution de l'activité et, lorsque cela est possible, de ses effets.

L'activité du Service de Prévention Spécialisée ne peut être appréhendée à la seule lecture d'indicateurs chiffrés. Si ces derniers permettent d'éclairer une partie de l'action, ils ne rendent qu'imparfaitement compte de ce qui se joue dans la relation éducative, dans les postures professionnelles et dans la qualité du lien construit avec les jeunes. L'impact de la prévention spécialisée s'inscrit ainsi dans des temporalités variées : il peut relever d'un accompagnement au long cours, dont les effets se construisent progressivement et ne sont pas toujours immédiatement visibles, voire échappent parfois avec le temps et l'éloignement des jeunes à l'observation du service ; il peut également prendre la forme d'interventions plus ponctuelles, mobilisées avec réactivité et souplesse, permettant de soutenir une dynamique, de débloquer une situation ou de limiter un processus de fragilisation, et dont l'impact peut clairement être identifié.

Par ailleurs, la prévention spécialisée intervient souvent à un stade où les situations, bien que fragiles, ne relèvent pas encore d'une prise en charge institutionnelle formalisée. Elle s'inscrit dans une logique d'attention portée aux signaux faibles, avec pour enjeu de soutenir les parcours avant que les difficultés ne s'aggravent. Dans ce cadre, l'évaluation de l'impact demeure complexe : il n'est pas toujours possible de mesurer ce qui a été évité ou ce qui aurait pu advenir en l'absence d'intervention. L'enjeu réside dans la capacité à maintenir des conditions éducatives favorables, à soutenir des points d'appui et à intervenir au moment opportun afin d'infléchir des trajectoires en cours de fragilisation.

Ce rapport vise ainsi à rendre compte à la fois de l'activité réalisée et du sens des pratiques mises en œuvre, en articulation avec les réalités du terrain décrites dans les différentes parties qui le composent.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

EQUIPE COTY-KENNEDY / BLOIS

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

◆ Observation du territoire Coty-Kennedy

Le constat 2025 s'appuie sur une observation quotidienne de terrain. Il prétend à rendre compte de ce que l'équipe éducative voit, entend et ressent dans l'exercice du travail de rue : espaces qui se transforment, usages qui se déplacent, habitants qui font vivre ces quartiers, etc.

L'équipe du SPS de Coty-Kennedy intervient sur les deux quartiers classés en Quartier Politique de la Ville que sont Coty et Kennedy. Géographiquement, rien ne change : les deux secteurs restent enclavés entre l'avenue de France, la route de Vendôme, la rue de la Mare et les axes périphériques qui les délimitent. La rue Michel Bégon demeure la ligne de séparation symbolique et concrète entre Kennedy et Coty. Les dynamiques entre les deux quartiers sont différentes.

Coty :

Le quartier Coty est situé entre la rue Michel Bégon et la rue de la Mare. Le quartier est composé de différents micro-quartiers, avec une barre d'immeubles de 3 étages devenue résidentielle lors du PRU.

De nombreux logements sociaux sont situés le long de la rue Monge et Pierre et Marie Curie. Sur cette partie de Coty se trouve la Maison de Bégon, la maison des associations, le foyer des jeunes travailleurs ainsi qu'une succession de petits commerces (pharmacie, tabac presse, salon de coiffure, boucherie, boulangerie).

Des réhabilitations sont en cours et l'on constate que certains aménagements mêmes récents s'usent également rapidement.

Le porche situé derrière le bar du Sully, qui permet un passage vers le collège François Rabelais, est aujourd'hui particulièrement dégradé.

Un bâtiment situé autour de la place Coty présente des signes marqués de dégradation et non réhabilité depuis leur construction.

Sur la rue de la Mare, plusieurs commerces identifiés (une épicerie asiatique, une épicerie africaine, un barber shop, une supérette de quartier, un bar tabac) connaissent une forte affluence.

Sur la place Coty sont organisés différents événements qui viennent marquer la vie du quartier dont un vide grenier tous les premiers dimanches d'avril. Le marché du mercredi est également un temps fort, toujours très investi par les habitants des quartiers nord et au-delà. Il reste un espace de rencontres et de mixité sociale.

Plusieurs associations fréquentées par les habitants sont également situées sur la place Coty : le CRIA, Parenthèse et le CIDFF ouvert sur des permanences.

L'école élémentaire Joséphine Marchais se situe entre la rue de Bel-Air et la rue des Gallières, ce micro-quartier de Coty est composé de résidences individuelles (privées et bailleurs sociaux) et d'immeubles de 4 étages.

La présence du centre d'examen de santé et l'installation récente de la fédération « Libre comme l'ère » les anciens locaux de zup de co marquent une évolution notable. Cette fédération regroupe plusieurs associations et renforce l'ancrage associatif du quartier.

Le collège François Rabelais, actuellement fréquenté par de nombreux jeunes, constitue un lieu structurant du secteur. Le projet futur de relocalisation de l'établissement dans le quartier Saint-Georges, à proximité du lycée Camille Claudel, laisse entrevoir une évolution de la dynamique locale.

Nous retrouvons également l'école maternelle Jean Perrin (rue Jean Perrin) et le centre multi-accueil Marie Curie (Place du Dr Roux). Le service jeunesse des 11-14 ans « O'Cotydien » se situe derrière le collège et est très fréquenté par les élèves de celui-ci.

Nous percevons que la place Coty commence à être un peu plus investie par les familles et enfants que lors des années précédentes. A proximité du FJT, une aire de jeux, très longtemps investie par des groupes des jeunes, rassemble aujourd'hui plus de familles.

Kennedy :

Le quartier Kennedy conserve une physionomie marquée par le Projet de Rénovation Urbaine. Les grandes démolitions opérées les années précédentes ont laissé place à des logements de taille plus modeste et à de larges espaces ouverts. Le PRU s'est poursuivi principalement à travers la rénovation des façades. Les immeubles conservés continuent d'être remis en état, même si l'usure est rapide pour certains aménagements qui vieillissent plus vite que prévu.

Le centre social Mirabeau est le cœur vivant du quartier. Il demeure un point d'ancrage fort pour les familles, les enfants et les adolescents.

Le city stade, situé à proximité immédiate du gymnase Marcel Cerdan, qui vient d'être réhabilité, en face du centre social, reste un lieu très investi par les jeunes, particulièrement aux beaux jours.

Situé à proximité de l'Aldi et des quelques commerces environnants, la vie de quartier se maintient. Un magasin de vêtements, une laverie, une supérette, un Kebab sont fréquentés par les habitants, de passage, sans que cela soit des lieux de vie.

Kennedy et Coty sont deux quartiers dont certains bâtis (façade) sont encore en cours de réhabilitation. Ces deux quartiers diffèrent au niveau de leur fréquentation. Sur la partie de Kennedy, peu de passage des personnes extérieures, mais une présence des habitants dans l'espace de vie. Sur le quartier Coty, l'EPC, le centre d'examen de santé, le marché donnent une ouverture sur le quartier. Les habitants de Coty, à contrario, occupent moins l'espace public.

◆ Quelques chiffres donnés

Depuis le 1er janvier 2024, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie au niveau national. Le précédent QPV « Kennedy-Coty-Croix-Chevalier-Sarrazines » a été intégré dans un périmètre élargi désormais intitulé « Blois Nord ». Cette nouvelle délimitation repose sur une actualisation des données de revenus et vise à mieux cibler les secteurs concentrant les fragilités sociales.

Ce changement de périmètre modifie la lecture statistique du territoire. Les indicateurs récents sont désormais produits à l'échelle du nouveau QPV et ne permettent plus une comparaison chiffrée fiable entre Kennedy et Coty pris séparément. Les spécificités propres à chaque secteur continueront toutefois d'être analysées qualitativement à partir des observations de terrain.

Chiffres extraits des sources suivantes :

- INSEE – Recensement de la population (RP 2018–2019)
- INSEE – FiLoSoFi (Fichier localisé social et fiscal, 2019)
- INSEE – Fiches Quartiers prioritaires (QP041001, démographie / revenus / insertion professionnelle)
- Dares / France Travail (demandeurs d'emploi, catégories ABC)
- ANCT – Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville (SIG Ville), indicateurs QPV 2024 « Blois Nord »
- ANCT – SIG Ville, indicateurs nationaux QPV France
- Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)

Indicateurs	QPV 2015 Kennedy-Coty-Croix Chevalier-Sarrazines	QPV 2024 Blois Nord	Référence nationale QPV France
Population municipale	10 843 hab. (RP 2018)	11 290 hab. (2024)	5,3 millions hab. en QPV
Taux de pauvreté (seuil 60%)	53,4 % (FiLoSoFi 2019)	55,0 % (2024)	44,3 %
Niveau de vie médian mensuel	1 060 € / UC (2019)	non diffusé	~1 220 €
Familles monoparentales	30,2 % des familles (RP 2019)	31,4 %	33,0 %
Jeunes de moins de 25 ans	42,6 % de la population (RP 2019)	non diffusé	39,1 %
Jeunes 16–25 ans sans emploi et non scolarisés	non diffusé	27,4 %	25,8 %
Taux d'emploi (15–64 ans) (proxy chômage)	39,7 % en emploi (RP 2019)	non diffusé	47% en emploi
Demandeurs d'emploi (cat. ABC)	1 682 inscrits (2022)	non diffusé	—

Les données présentées ci-dessus permettent de situer la situation socio-économique du territoire prioritaire de Blois au regard des évolutions de périmètre entre l'ancienne géographie (QPV 2015 « Kennedy-Coty-Croix-Chevalier-Sarrazines ») et la nouvelle géographie prioritaire (QPV 2024 « Blois Nord »).

Malgré cette recomposition territoriale, les tendances observées restent stables et confirment une concentration importante de fragilités sociales.

Le territoire demeure marqué par une forte précarité économique. Plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté, avec un taux de pauvreté en augmentation et aujourd'hui supérieur à 55% dans le périmètre actuel, soit un niveau nettement plus élevé que la moyenne des quartiers prioritaires au niveau national (44%).

Le niveau de vie médian mensuel, lorsqu'il est disponible, apparaît également très inférieur aux repères nationaux, traduisant des ressources limitées pour une grande partie des ménages des quartiers.

La structure familiale met en évidence une proportion élevée de familles monoparentales, autour d'un tiers des ménages avec enfants. Cette configuration, souvent associée à des revenus plus faibles et à une charge éducative importante, constitue un facteur supplémentaire de vulnérabilité sociale.

Le territoire se caractérise également par une population très jeune. Dans l'ancien périmètre, plus de quatre habitants sur dix avaient moins de 25 ans, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale des QPV. Cette forte présence juvénile influence fortement les besoins du quartier en matière d'accompagnement éducatif, d'insertion professionnelle et d'animation sociale.

Les indicateurs relatifs à l'insertion confirment des difficultés marquées d'accès à l'emploi. À titre de comparaison, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à environ 68 % au niveau national (Insee, 2023), contre seulement 39,7 % dans le quartier prioritaire étudié, ce qui met en évidence un écart très marqué d'accès à l'emploi entre le territoire et la moyenne française. Le taux d'emploi demeure faible et une part importante des jeunes de 16 à 25 ans se trouve sans emploi et hors du système scolaire ou de formation. Ces éléments témoignent d'un risque accru de décrochage et d'isolement pour une fraction significative de la jeunesse locale.

Ainsi, même si les comparaisons fines entre Kennedy et Coty ne sont plus possibles statistiquement depuis la réforme de la géographie prioritaire, les données agrégées du QPV « Blois Nord » confirment la persistance de vulnérabilités structurelles fortes : pauvreté élevée, fragilité familiale, jeunesse nombreuse et difficultés d'insertion professionnelle. Ces constats éclairent les enjeux éducatifs, sociaux et préventifs identifiés sur le terrain.

◆ **Les habitants et les jeunes**

Sur les secteurs Coty et Kennedy, la vie quotidienne des habitants et des jeunes s'organise autour d'un ensemble de repères très localisés qui structurent fortement les circulations, les rencontres et les dynamiques sociales. Les abords de la place Mirabeau, le city-stade de Kennedy, le supermarché Aldi, la boucherie-tabac de Coty, la Maison de Bégon constituent des points d'ancrage connus de tous, où se croisent familles, adolescents et partenaires éducatifs. Les flux sont particulièrement visibles aux heures scolaires, entre les trajets vers le collège Rabelais, vers Bégon ou vers le lycée Robert Badinter, avec des passages réguliers devant les locaux associatifs. Ces lieux fonctionnent comme des carrefours relationnels plus que comme de simples espaces de consommation ou d'équipement, et permettent d'observer une occupation de l'espace public selon les âges. Les plus jeunes investissent davantage le city de Kennedy ou les aires de jeux, les 11-14 ans gravitent autour du service jeunesse (Coty), tandis que les 15-25 ans se retrouvent plus largement vers Mirabeau.

Cette organisation par classes d'âge traduit une forme de régulation implicite entre groupes. En journée, l'ambiance reste globalement calme. Les nuisances évoquées par les habitants concernent surtout les circulations de deux-roues ou certains regroupements bruyants ponctuels, mais en dehors de ces épisodes, les rassemblements de jeunes en journée relèvent davantage de la sociabilité ordinaire que d'occupations problématiques.

Malgré des fragilités, un attachement fort au quartier demeure. Les jeunes comme les anciens expriment une véritable fierté d'appartenance à leur quartier en raison de ce que cela leur apporte en termes d'action sociale, de solidarité, d'apprentissage, d'engagement. Cette identité locale fonctionne comme un repère mais elle se construit aussi en réaction au regard extérieur. Les habitants rapportent régulièrement des expériences de stigmatisation liées à leur adresse, à leur origine ou à des contrôles répétés, ce qui peut renforcer des attitudes de repli ou de méfiance vis-à-vis des institutions. La sociabilité se concentre alors sur les proches, la communauté ou le voisinage immédiat.

Les rencontres entre groupes se font par le biais de leur fréquentation dans les différentes écoles, de la primaire au collège. De plus les actions collectives, fêtes de quartier, tournois de futsal, vide-greniers ou animations portées par la Maison de Bégon, la Fédé (Fédération Libre comme l'ère), les centres sociaux ou les services jeunesse facilitent de nouvelles rencontres. Des rencontres se font également sur des temps non institutionnels par l'occupation des espaces par des familles, tel que le city par exemple.

Le quotidien révèle également des tensions diffuses mais contenues. Certaines sont intergénérationnelles, notamment autour de l'occupation des halls, des places ou des abords d'immeubles. D'autres relèvent de peurs plus générales, liées à la présence de personnes alcoolisées aux abords du Aldi par exemple, ou à des ambiances perçues comme moins familières en soirée dans certains secteurs.

◆ La dynamique de quartier

La dynamique actuelle du territoire fonctionne par séquences, par temporalités précises et par micro-lieux identifiés. Certains points concentrent les flux et jouent un rôle de carrefour. Le supermarché Aldi constitue un véritable carrefour quotidien. La place Mirabeau connaît une occupation importante en fin de journée et durant la période estivale, mais elle redevient largement inoccupée en hiver. Les abords du service jeunesse et du city-stade génèrent des regroupements réguliers en sortie d'activités. Le marché du mercredi matin sur la place Coty connaît une fréquentation forte mais très ponctuelle, suivie d'une retombée.

Les matchs de futsal le lundi soir génèrent des circulations relativement importantes et une présence soutenue durant plusieurs heures.

Les événements organisés sur le quartier ne relèvent pas exclusivement des institutions. Certains sont portés par des habitants eux-mêmes, à l'image du vide-greniers organisé par le Conseil citoyen en lien avec les habitants, ou encore de différentes initiatives locales telles que des soirées de soutien à la Maison de Bégon (et d'autres exemples similaires). Ces actions illustrent la capacité des habitants à se mobiliser collectivement autour de projets communs. Les jeunes du quartier se montrent particulièrement impliqués, que ce soit en collaboration avec des associations ou des structures locales, ou à travers des initiatives portées directement par eux-mêmes. Cette dynamique témoigne d'un véritable engagement citoyen de leur part.

On observe également une demande réelle ainsi qu'une reconnaissance des événements organisés sur le quartier, notamment à destination des jeunes. Des manifestations telles que les Lyres d'hiver ou « Fêtons Coty » en sont des exemples marquants, avec la participation active de jeunes du territoire, notamment via le dispositif « capsule BAFA ».

Enfin, un exemple particulièrement significatif est celui d'un événement organisé par la Fédération, centré sur la prévention des rixes dans les quartiers. Cet événement a été entièrement conçu et piloté par des jeunes, de A à Z, à destination à la fois des jeunes du territoire et des professionnels. Cette initiative met en lumière un renversement intéressant des rôles, ainsi que la richesse des apports des jeunes dans les pratiques professionnelles.

La dynamique du territoire repose sur une complémentarité entre acteurs. Aucun dispositif isolé ne peut maintenir à lui seul une animation continue. Les coopérations observées montrent une articulation efficace entre structures éducatives, équipements sportifs, associations locales et commerces de proximité.

Le travail en partenariat avec le Service jeunesse permet de prolonger certaines activités au-delà des murs institutionnels. Les équipements sportifs, notamment autour du futsal, constituent des leviers importants de mobilisation et génèrent des flux importants avec lesquels il est pertinent de créer du lien, étant des temps forts sur les quartiers nord.

Le partenariat permet également d'utiliser des temps forts existants comme supports d'intervention. Il renforce la capacité à créer du lien et à être en immersion sur le territoire. Les marchés, événements festifs ou rencontres sportives deviennent des occasions d'aller-vers. Le partage d'observations entre professionnels améliore l'adaptation rapide des stratégies d'action. Cette mutualisation permet à chacun de travailler dans le cadre de ses missions. Elle s'appuie sur le maillage partenarial et renforce la cohérence des présences sur le terrain.

◆ Principales problématiques constatées

→ Forte concentration de précarité économique et sociale : pauvreté visible, difficultés alimentaires, isolement de familles monoparentales, cumul de vulnérabilité.

→ Accès complexe aux droits et aux ressources essentielles (logement, santé, démarches administratives, fracture numérique), entraînant non-recours et situations bloquées.

→ Parcours résidentiels contraints : suroccupation des logements, impossibilité de déménager, jeunes adultes maintenus au domicile familial.

→ Décrochage scolaire, absentéisme et ruptures avec les institutions éducatives, avec des jeunes qui disparaissent des radars et s'isolent durablement.

→ Manque de perspectives d'insertion (stages, apprentissage, emploi), générant démobilitation, perte de confiance et repli.

→ Sentiment d'insécurité et de stigmatisation (contrôles policiers, image négative du quartier, méfiance envers les institutions) affectant le climat social et l'estime de soi des habitants.

→ Difficulté à repérer et accrocher les publics les plus éloignés (jeunes « invisibles », familles isolées), nécessitant une présence régulière et des démarches de proximité.

TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE

Le travail de rue est un outil important pour nous car il nous permet notamment, d'une part, un véritable travail d'immersion sur notre territoire d'intervention et, d'autre part, nous fournit des espaces de rencontres avec les jeunes présents sur ce territoire.

Lors du rapport d'activité de l'année dernière, nous avons constaté que le travail de rue représentait environ 15% de notre temps de travail global. Nous avons alors décidé, en équipe, de faire de l'augmentation de ce temps un de nos objectifs pour l'année 2025.

Afin de mieux évaluer notre travail de rue, nous avons mis en place l'utilisation d'un tableau de travail de rue que nous renseignons après chaque sortie. Nous constatons aujourd'hui que notre objectif a été atteint puisqu'en 2025, le travail de rue représente environ 20% de notre temps.

En un peu plus de 150 sorties, nous dénombrons 1788 rencontres. La majeure partie de ces rencontres se fait en groupe (307 groupes) et seulement 70 rencontres individuelles. Nous constatons aussi que, lors de ces séances de travail de rue, les jeunes que nous rencontrons sont majoritairement des garçons, 78%, soit cependant 22% de filles. Ces jeunes ont, à 37%, entre 10 et 15 ans et, à 38%, entre 15 et 20 ans.

16% nous sont inconnus, 28% ont déjà été repérés par l'équipe, 37% sont en contact fréquent avec nous et 18% ont déjà l'objet d'un suivi individuel.

Lors du travail de rue, environ 1/4 des jeunes que nous rencontrons est disponible à la conversation ; pour les 3/4 restants, l'échange se limite à un « bonjour » et/ou quelques mots. Le travail de rue et l'aller-vers nécessitent une posture particulière : il faut savoir être là, présent, ancré, sans être intrusif ; être disponible, à l'écoute, sans être pressé.

Pour tenter d'atteindre un objectif préalablement défini, nous articulons parfois le travail de rue avec d'autres actions. Par exemple, depuis deux ans, nous accompagnons quelques sorties scolaires des classes de CM2 de l'école élémentaire Joséphine-Marchais et nous effectuons régulièrement, lors de notre travail de rue, des passages devant cette école le jeudi, à l'heure de la sortie des classes. Nous avons pu constater que ce travail en amont de l'entrée au collège facilitait la prise de contact avec les élèves de 6^{ème} lorsque nous faisons du travail de rue devant le collège.

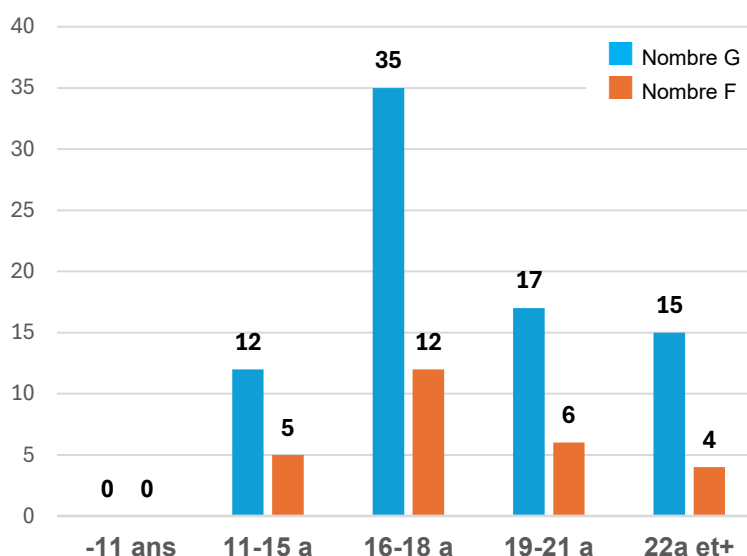
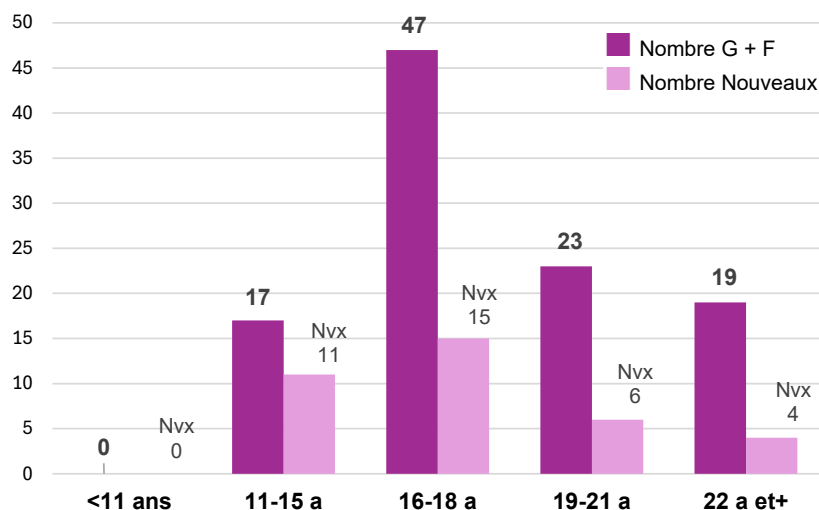
Le travail de rue, régulier, patient et inscrit dans le temps long, permet d'entrer en contact sur les lieux de passage quotidiens (devant Mirabeau, autour du Service jeunesse, sur les city-stades, dans la rue ou aux abords des commerces). Cette présence non formelle facilite la création de liens de confiance, ce qui permet également aux jeunes de venir plus facilement vers les éducateurs, car ils s'adressent à des personnes déjà vues ou connues, et non à une institution. Le fait de rentrer en lien avec les jeunes sur les espaces publics qu'ils s'approprient leur permet également de se décaler d'une image stigmatisante qui peut leur être renvoyée du fait de leur présence (devant ou dans les halls, sur les parkings, sur les espaces de jeu, sur les city), car les éducateurs de prévention se servent de ces rencontres pour créer du lien.

Le travail de rue nous permet donc de rencontrer des jeunes, de consolider la relation avec des jeunes que nous connaissons déjà, et de rappeler à d'autres encore qu'ils pourront s'adresser à nous s'ils en ont besoin. Le fait de rencontrer des jeunes par leur groupe de pairs, qui peut déjà connaître l'équipe éducative, est facilitant dans la relation.

ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS

◆ Nombre de jeunes rencontrés / accompagnés

106 jeunes (79G+27F)



Sur les 106 jeunes accompagnés cette année, 34% sont des nouveaux accompagnements, 44% des accompagnements de 1 à 4 ans, 22% des accompagnements de plus de 5 ans.

60% des jeunes accompagnés par le service sont âgés de 11 à 18 ans (dont les 3/4 ont entre 16 et 18 ans). 40% d'entre eux sont accompagnés par le service depuis 2025.

Les accompagnements réalisés pour cette tranche d'âge de 11-18 ans sont essentiellement tournés pour répondre à des problématiques de lien social (61% d'entre eux), notamment autour de l'éducation aux codes sociaux, de l'implication citoyenne, du rapport aux réseaux sociaux, d'accès à la culture.

L'accompagnement dans une démarche préventive d'aide au maintien de la scolarité, concerne 51% des jeunes issus de cette tranche d'âge : soutien à la scolarité, à l'orientation scolaire, au décrochage.

L'accompagnement à l'insertion concerne 46% des jeunes âgés de 16 à 18 ans. Près de la moitié de ces jeunes ont manifesté des fragilités, difficultés et/ou échec dans le cadre de leur parcours scolaire et d'insertion. Ils ont eu besoin d'un appui par le service et ont été orientés vers les dispositifs habilités tels que la Mission locale, l'école de la 2^{ème} chance, le BIJ, le Lab', etc.

L'accompagnement à la santé et aux addictions concerne 35% de ce public. Il s'inscrit dans le cadre de soutien psychoaffectif, de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux et des orientations de partenaires pour l'actualisation de droit administratif, l'inscription vers un suivi en centre de soin.

L'accompagnement dans le cadre des relations familiales et de parentalité concerne 34% de ce public. Cet accompagnement se traduit pour un grand nombre de situations sous la forme d'un soutien psychoaffectif et parental mais aussi de médiation de la relation familiale dans une logique de prévention des ruptures familiales.

Les autres formes d'accompagnement représentant moins d'un tiers de ce public tournent autour de l'aide à la mobilité (25%), l'aide à la gestion administrative essentiellement pour les 16-18 ans auprès des services d'état civil (20%), L'accompagnement à l'émancipation (20%) également pour les 16-18 ans.

Focus des jeunes âgés de 11 à 15 ans soumis à l'obligation scolaire : 17 jeunes sont scolarisés (16%). Ce public est majoritairement nouveau (65%), ce qui souligne l'importance du repérage précoce réalisé par l'équipe. Les rencontres ont eu lieu pour moitié dans le lieu de vie des jeunes et pour un tiers dans l'espace public dans le cadre de la présence sociale. L'accompagnement mené relève principalement d'une prévention sociale et scolaire, axée sur l'accès aux activités culturelles et sportives, l'orientation vers les Services jeunesse, l'apprentissage des codes sociaux, la sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux ainsi que la prévention du décrochage scolaire et dont 2 jeunes ont pu bénéficier d'un co-accompagnement (école / sps) dans un objectif de réinscription scolaire qui a porté ses fruits.

Pour cette tranche d'âge, la dynamique collective engagée permet de soutenir et d'orienter progressivement les jeunes vers un accompagnement individualisé.

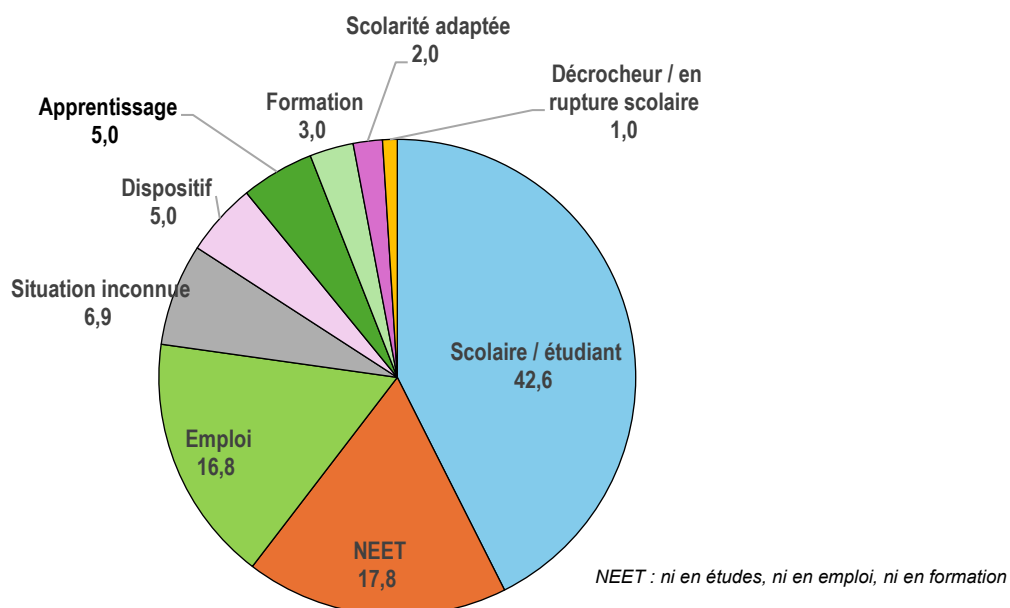
22% des jeunes accompagnés ont entre 19 et 21 ans et dont 75% d'entre eux connaissent le service depuis plus d'un an. Les accompagnements réalisés pour cette tranche d'âge sont essentiellement tournés vers des problématiques d'insertion (50% d'entre eux), de relations familiales (environ 50% d'entre eux), de santé addiction (40% d'entre eux), de socialisation (40% d'entre eux), d'accès à la mobilité (30% d'entre eux). Sur des proportions de moins de 30% figure des accompagnement et orientation pour aider à la gestion du budget, à l'attribution d'aide sociale, recherche de logement, au soutien à la responsabilité judiciaire, etc.

18% des jeunes sont âgés de + 22 ans dont un certain nombre sont devenus jeunes parents. Nous relevons par ailleurs que les jeunes de cette tranche d'âge connaissent et bénéficient d'un accompagnement par le service depuis plus de 5 ans pour 75% d'entre eux. En pratique, leurs sollicitations sont volontaires et ponctuelles. Elles correspondent à des demandes d'accès à l'emploi, d'écoute et de médiation sur des problématiques familiales et de parentalité. Nombre de ces situations ont donné lieu à des orientations partenaires pour des aides à la mobilité, à l'emploi, à l'actualisation des droits liés à la santé, au logement social et d'urgence.

25% de l'effectif global des jeunes accompagnés tous âges confondus sont des filles.

L'écart entre les filles et les garçons s'explique principalement par des facteurs liés à la période de l'adolescence où les filles sont moins présentes dans l'espace public du quartier. Par ailleurs, les filles ne fréquentent pas tous les lieux de la même manière que les garçons. Cependant, cette situation tend à évoluer. On observe aujourd'hui une présence plus importante des filles dans des espaces auparavant presque exclusivement masculins, comme le futsal. Il convient néanmoins de rester prudent quant à l'ampleur et à la durabilité de ce changement à moyen terme.

◆ Statut des jeunes



L'analyse globale des statuts des jeunes accompagnés (garçons et filles confondus) montre que la part la plus importante des jeunes reste inscrite dans un parcours scolaire (42,6%). Cette donnée confirme que l'intervention en prévention spécialisée ne concerne pas uniquement des jeunes en rupture totale, mais également des jeunes encore inscrits dans des cadres institutionnels, pour lesquels le travail éducatif vise souvent à prévenir le décrochage ou à soutenir le maintien dans le parcours. Cette approche stratégique nous permet de contribuer à prévenir les situations de décrochage scolaire, lesquelles restent marginales au sein du public accompagné et ne représentent que 1% des jeunes suivis.

Cependant, la deuxième proportion importante du graphique représente les jeunes dit NEET (17,8%), c'est-à-dire sans emploi, sans formation et hors scolarité. Cette catégorie constitue un enjeu central pour l'action éducative de rue, car elle renvoie à des situations de rupture plus marquées avec les institutions et nécessite un travail renforcé d'approche, de remobilisation et d'accompagnement vers les dispositifs. Un focus sur l'évolution du statut des jeunes repérés NEET au cours de l'année 2025 sera présenté après.

Enfin, la part de situations inconnues (6,9%) rappelle la complexité du travail de repérage et de suivi dans le cadre de la prévention spécialisée. Les parcours des jeunes peuvent être mouvants et parfois difficiles à objectiver, ce qui souligne l'importance du travail de présence sociale et de lien régulier avec les jeunes afin d'actualiser les situations et d'adapter l'accompagnement proposé.

Dans l'ensemble, ces éléments confirment la diversité des situations rencontrées et l'importance d'un accompagnement souple, permettant à la fois de prévenir les ruptures de parcours et de soutenir les dynamiques d'insertion des jeunes.

Etude de l'évolution du statut de NEET dans la prise en charge au terme de l'année 2025 :

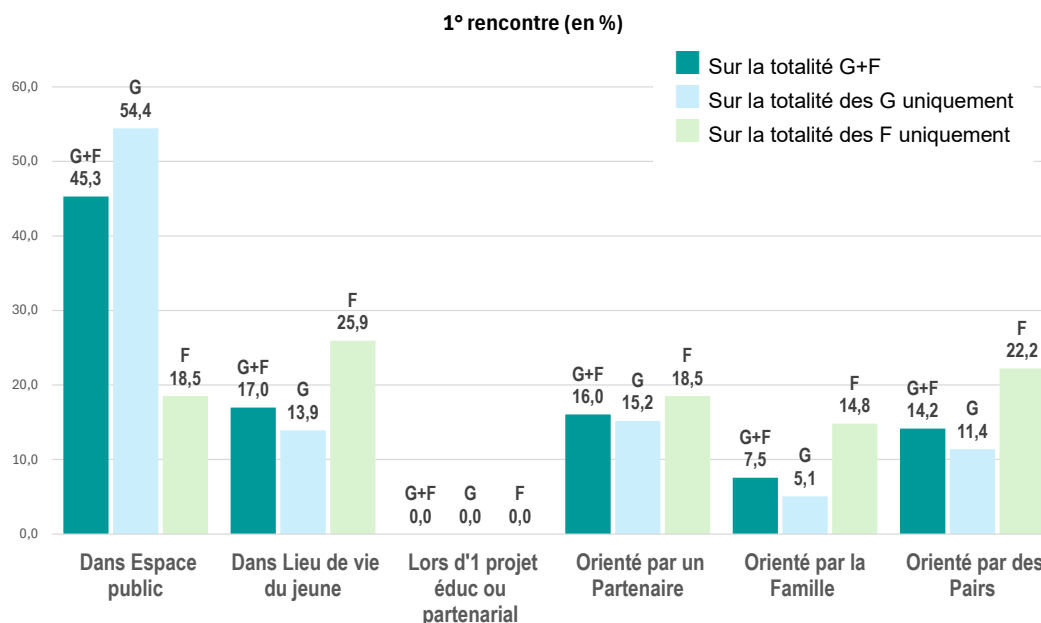
En 2025, 39 jeunes NEET ont bénéficié d'une première accroche avec l'équipe Coty Kennedy. Ce public est majoritairement masculin (32 garçons pour 7 filles) et se compose principalement de jeunes âgés de 16 à 21 ans (32 jeunes, soit plus de 80% du public) et donc 18 jeunes (46% du public) sont âgés de moins de 18 ans. Cette proportion confirme une concentration des situations de décrochage ou de rupture au cours de l'adolescence et au début de la vie adulte.

Par ailleurs, les modalités de premier contact soulignent l'importance du travail d'aller-vers, d'immersion dans le travail de rue. En effet, 50% des jeunes ont été rencontrés dans l'espace public, principalement parmi les 16-21 ans. Les orientations partenariales représentent 25% des premières mises en lien, tandis que 18 % des situations ont été signalées à l'équipe par la famille ou par un pair, ce qui illustre le rôle complémentaire des acteurs locaux et de l'entourage dans le repérage des jeunes les plus éloignés des dispositifs.

L'action de prévention menée par le service vise à limiter l'installation durable des jeunes sur des statut NEET et à favoriser des dynamiques de remobilisation vers la formation, l'emploi ou la scolarité, grâce à un repérage et un accompagnement de proximité. Ainsi, au cours de l'année 2025, 18 jeunes sur 39 (soit 46%) ont connu une évolution favorable vers une formation, un emploi, une inscription dans un dispositif ou un retour en scolarité, dont 11 ont pu maintenir cette dynamique positive sur une durée d'au moins 6 mois au terme de l'année 2025. Ces résultats illustrent de manière précise l'impact du travail d'accroche et de remobilisation mené par l'équipe et du travail partenarial.

Toutefois, 18 jeunes n'ont pas pu être mobilisés vers un changement de statut à l'issu de l'année, mettant en évidence la persistance de freins importants pour une partie du public et la nécessité d'un accompagnement inscrit dans le temps. Ces jeunes, bien que n'ayant pas pu faire évoluer leur statut restent mobilisés sur la réalisation de chantiers éducatifs organisés par l'équipe afin de leur permettre de maintenir une activité, même ponctuelle de garder le lien avec le service pour un objectif d'évolution future.

◆ Origine de la rencontre



L'analyse des modalités de première rencontre met en évidence que 45,3% des jeunes ont été rencontrés pour la première fois dans l'espace public. Cette proportion, qui représente près de la moitié du public accompagné, souligne l'importance du travail de rue dans l'action du service. Ainsi, la présence régulière des éducateurs dans les espaces fréquentés par les jeunes permet en effet d'entrer en contact avec celles et ceux qui ne sont peu ou pas en lien avec les dispositifs institutionnels. Cette démarche d'aller-vers et d'immersion, spécifique à la prévention spécialisée, constitue souvent une première porte d'entrée vers un accompagnement, notamment pour des jeunes en situation de marginalisation.

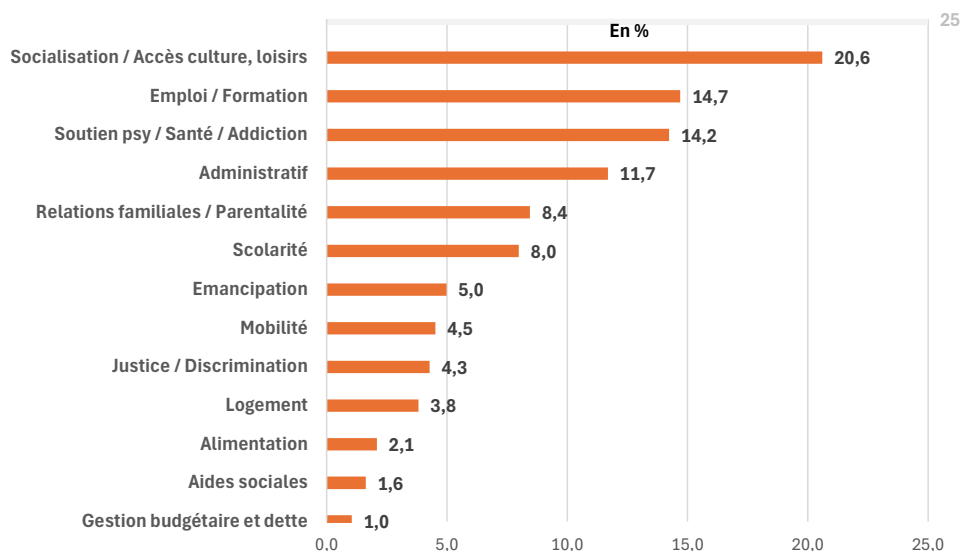
Ces données viennent ainsi confirmer la pertinence de l'intervention éducative dans l'espace public, qui permet de créer un premier lien et de favoriser progressivement l'accroche éducative.

Les garçons sont majoritairement rencontrés dans l'espace public (54,4%), tandis que les filles y sont nettement moins présentes (18,5%).

À l'inverse, les filles sont plus fréquemment rencontrées dans leur lieu de vie (25,9%) ou orientées par leur entourage, notamment par des pairs et par la famille (37%). Ces proportions sont plus élevées que chez les garçons, pour lesquels la rencontre dans le lieu de vie représente 13,9% et les orientations par des pairs et par la famille 16,5%.

En revanche, les orientations effectuées par les partenaires apparaissent relativement similaires entre les garçons et les filles.

◆ Demande des jeunes



L'analyse du graphique fait apparaître 4 grandes catégories de demandes des jeunes.

- **Socialisation / Accès à la culture et aux loisirs (20,6%).**

Cette demande traduit un besoin fort de socialisation, de rencontres et d'occupation du temps libre, mais constitue aussi souvent une porte d'entrée dans la relation éducative. Les activités culturelles, sportives ou de loisirs permettent d'instaurer un premier lien et peuvent favoriser, dans un second temps, un accompagnement sur d'autres problématiques.

- **Emploi / Formation (14,7%).**

Cette demande montre une préoccupation importante autour de l'insertion professionnelle et de l'orientation. Elle concerne souvent des jeunes en transition ou en rupture de parcours. Elle met en évidence la nécessité d'un travail d'accompagnement vers les dispositifs d'insertion, les formations et les partenaires de l'emploi pour les plus âgés.

- **Soutien psychologique / Santé / Addictions (14,2%).**

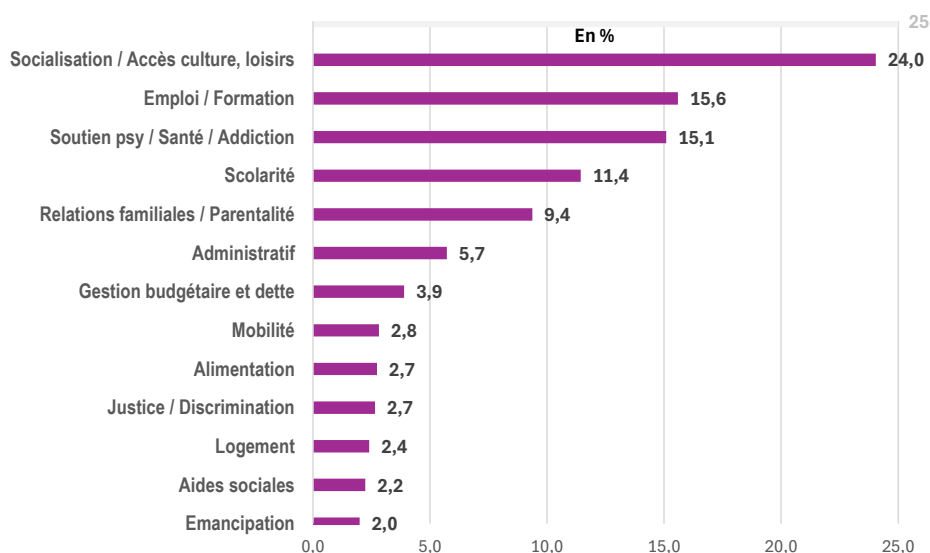
Cette demande positionner en 3ème place souligne de manière importante les fragilités psychologiques et de santé mentale auprès d'une partie du public. Les problématiques constituent un frein à leur bon développement et à une intégration réussie.

- **Demandes administratives (11,7%).**

Elles concernent l'accès aux droits (identité, santé) la compréhension ou la gestion de démarches (documents, inscriptions, dispositifs, aides, etc.). Pas évident de réaliser une démarche administrative pour les personnes fragilisées (numérique, etc.).

Dans l'ensemble, ces quatre catégories montrent que les jeunes sollicitent principalement le service pour des besoins de socialisation, de projection professionnelle, de soutien face à des fragilités personnelles et d'accompagnement dans leurs démarches administratives, confirmant le rôle du service comme point d'appui éducatif et d'orientation vers les ressources du territoire.

◆ Problématiques travaillées



En 2025, 1206 actions d'accompagnement éducatif individuelles ou collectives, tout domaine confondu, ont été réalisées auprès des jeunes. Parmi celles-ci, nous vous présentons les 4 principales problématiques travaillées :

- Socialisation / Accès à la culture et aux loisirs (24%) et correspondant à 290 actions menées par l'équipes.

Cette thématique reste la plus importante et confirme que le travail éducatif de l'équipe s'appuie fortement sur les demandes des jeunes pour, certes créer une accroche, mais aussi répondre à un besoin significatif d'ouverture et de socialisation.

- Emploi / Formation (15,6%), soit 188 actions.

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle constitue un axe central de l'accompagnement, avec un travail autour de l'orientation, de l'accès aux dispositifs d'insertion et de la construction du projet professionnel.

- Soutien psychologique / Santé / Addictions (15,1%), soit 182 actions.

Cette part importante souligne la présence de fragilités psychosociales chez une partie du public, nécessitant un accompagnement éducatif et une orientation vers les partenaires de santé.

- Scolarité (11,4%), correspondant à 138 actions.

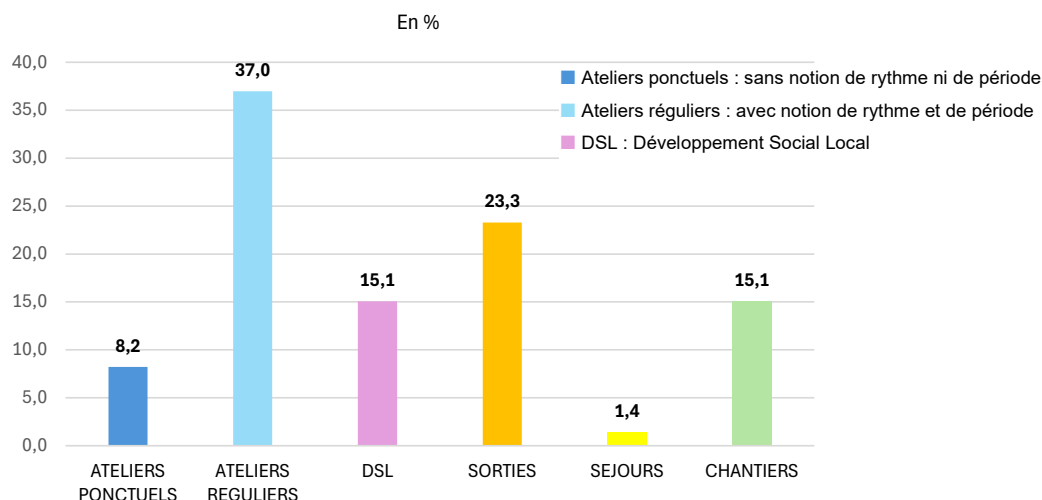
Le travail autour de la scolarité montre l'importance des actions de prévention du décrochage, de médiation avec les établissements scolaires et de soutien dans les parcours éducatifs. Cette part met en évidence le rôle du service dans la prévention des ruptures scolaires et l'accompagnement des transitions éducatives.

La comparaison entre les demandes exprimées par les jeunes et les problématiques réellement travaillées montre une forte cohérence sur les trois premiers axes (socialisation, emploi/formation et santé) ce qui indique que l'accompagnement répond globalement aux besoins exprimés.

Néanmoins, la scolarité apparaît davantage dans les problématiques travaillées que dans les demandes initiales, ce qui suggère un travail éducatif de repérage et de prévention réalisé par l'équipe.

ACTIONS COLLECTIVES

◆ Répartition des actions collectives



L'année 2025 totalisent **73 actions**, réparties sur plusieurs formats d'intervention :

- Les ateliers réguliers (37% - 27 actions).

Ils mobilisent principalement les 16-18 ans mais aussi les 11 – 15 ans. Ils visent la construction de projets, la responsabilisation et l'implication des jeunes dans la durée. Les résultats montrent une forte participation et un engagement fort des jeunes.

- Les sorties (23,3% - 17 actions).

Elles touchent largement le public mixte des moins de 11 ans dans un objectif de repérage des jeunes et de notre équipe. Les adolescents de 16 à 18 ans représentent le 2ème public touché par ces actions sur des objectifs de responsabilisation, de construction de projet, de recherche de cohésion de groupe, etc. Ces actions permettent également aux jeunes de sortir du quartier. Ce moyen favorise la création de lien, l'accès aux loisirs et l'accroche de nouveaux jeunes. Leur impact est positif, avec une bonne adhésion et un renforcement du lien éducatif.

- Les actions DSL (15,1% - 11 actions).

Elles concernent les 16–18 ans et les moins de 11 ans. Ces actions s'inscrivent dans une logique de création de lien, de démarche citoyenne. Elles permettent d'impliquer les jeunes dans la vie locale et de renforcer le réseau tout en finançant des projets portés par les jeunes.

- Les chantiers (15,1% - 11 actions)

Ils ciblent majoritairement les 16–18 ans ainsi que quelques jeunes âgés de 19 à 21 ans. Ces actions touchent essentiellement des jeunes en difficulté et NEET. Ils visent entre autres la remobilisation, l'insertion et la valorisation.

- Les ateliers ponctuels (8,2% - 6 actions)

Moins nombreux, ils servent principalement à créer ou maintenir le lien, à fédérer. Ils permettent des temps conviviaux favorisant la parole, avec un effet positif mais limité dans le temps.

- Les séjours (1,4% - 1 action)

Ils concernent les 16–18 ans et, malgré leur faible nombre, ont un fort impact éducatif (autonomie, vie collective, cohésion, lien). C'est un moyen pour l'équipe d'inscrire son action sur le quotidien des jeunes et en dehors du quartier.

◆ Exemple d'action collective

Les actions collectives sont un des outils éducatifs de la prévention spécialisée. Fréquemment, elles émanent des demandes des jeunes et deviennent pour les éducateurs un des supports à la relation. De plus, organiser une action collective avec un groupe nous permet de pouvoir amorcer une démarche de projet auprès des jeunes.

Actions collectives menées avec un groupe de jeunes filles âgées de 15 à 18 ans.

Parmi elles, deux sont déjà connues par l'équipe lorsqu'elles étaient plus jeunes.

Les animateurs du Service jeunesse de la ville auprès des 15-25 ans situé à Mirabeau nous ont invités lors d'un repas en juillet 2025 pour nous présenter un groupe mixte dont les filles font partie. Le travail de partenariat avec le Service jeunesse est essentiel et nous permet de pouvoir rencontrer les jeunes dans leur espace de vie, notamment grâce à ce type d'invitations (travail essentiel partenariat).

Quelques jours plus tard, la Fédération libre comme l'ère organise une action de prévention à destination des jeunes. Un éducateur est présent. Les filles le sollicitent pour organiser un séjour durant l'été 2025. Il leur parle de notre permanence. Les filles passent au local un mercredi après-midi.

Elles veulent partir à la mer. Lors de cette permanence, nous rappelons notre fonctionnement. Organiser un séjour prend du temps. On discute, on interroge et derrière leur demande, on perçoit leur besoin de s'extraire du quartier. Il fait chaud et elles veulent pouvoir aller se baigner loin des regards du quartier et dans un lieu adapté à leur spécificité.

On leur propose des temps de rencontre (un au local et un autre à Semprun) pour définir le cadre d'une sortie à un plan d'eau au lac de Hommes (37). Ces temps de rencontre nous ont permis de présenter le fonctionnement de la dynamique de projet collectif dans l'équipe et d'amorcer les prémices de leur projet d'été : partir des attentes/besoins, identifier les enjeux, les limites, déterminer les acteurs à mobiliser ainsi que les ressources et moyens nécessaires.

Ici, le prétexte du séjour devient un levier pour travailler la dimension du principe de réalité (financement, organisation) mais aussi la question du temps : un projet séjour, c'est du temps long, ce n'est pas la même organisation qu'une sortie. Mais c'est aussi un levier pour travailler la question de l'autonomie, de la valorisation et de l'émancipation des jeunes filles des quartiers Coty Kennedy.

De plus, les actions collectives nous permettent d'avoir une porte d'accès pour rencontrer les familles. En effet, avant toute action/ sortie/ projet avec des mineur.es du quartier, nous demandons aux parents de se voir afin de se présenter et d'expliquer notre travail avec les jeunes. Le travail avec les parents est indispensable pour rendre possible le travail avec les jeunes. Sans la confiance des parents, des habitants du quartiers, nous ne pourrions pas travailler de la même façon avec les jeunes.

Suite à cette sortie au Lac de Hommes, le groupe de filles reste en lien avec l'équipe et se projette sur un séjour l'été suivant. Pour continuer l'accompagnement et les soutenir dans la faisabilité de leur projet, nous leur proposons plusieurs actions : une sortie escape-game et la participation à DLH où elles ont pris les familles et enfants en photo. Le groupe de filles est présent dès le repas partagé avec l'ensemble des partenaires le midi. Elles ont chacune un rôle : accueil du public, prise de photos, impressions, distribution des photographies. Elles se sont saisies du moment et cela a été un moment apprécié par tous.

Le groupe de filles a relancé l'équipe la semaine suivante de DLH afin de pouvoir commencer à travailler sur leur projet de séjour.

Elles sont toutes venues lors d'une réunion au local, afin d'exposer leurs idées dans le cadre d'une implication financière : vente alimentaire sur des événements du quartier, ateliers de henné et de coiffure sur des Zones d'Activités Temporaires. L'équipe éducative leur parle alors du vide-greniers organisé tous les ans par le Conseil Citoyen et un collectif d'habitants sur le quartier Coty, le premier week-end d'avril.

Lors de cet événement, les recettes générées constitueront l'enveloppe pour la réalisation de leur projet. En somme, les recettes de la location des emplacements par les participants, celles de la tombola, celles de la vente d'objets par le Centre Social Mirabeau et de ses adhérents et celles dégagés par le stand alimentation. En guise d'exemple, sur les 2 dernières années les jeunes ont récolté plus de 800€ de gain.

Le fait d'être dans une continuité d'actions (sorties, implications financières ou non) a permis de solidifier le lien avec l'équipe éducative. Depuis l'implication à Des Lyres d'Hiver, le groupe est présent au complet à chaque réunion.

Les actions avec ce groupe, dès la première sortie, ont permis de reprendre contact avec des filles ayant fait les sorties de groupe avec le service dès le collège. Cela a permis rapidement de les accompagner individuellement autour de plusieurs problématiques :

- Soutien des familles autour de leur situation administrative
- Soutien à la recherche d'orientation
- Soutien dans leur différent projet/demandes

Les perspectives, pour l'années 2026, sont de :

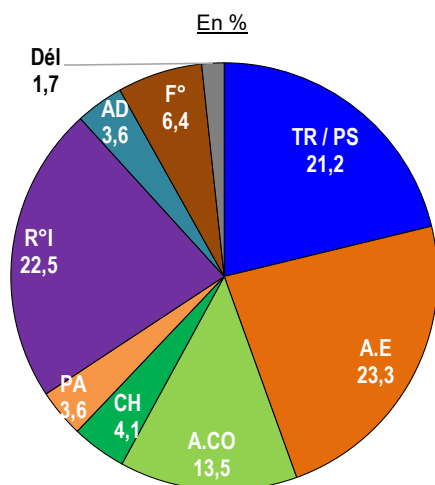
- Permettre à l'équipe éducative, grâce au lien créé avec ce groupe et à la multiplicité des actions, de rayonner sur le quartier et notamment de rentrer en lien avec d'autres groupes de filles

Le fait de faire des actions avec ce groupe a déjà permis à un autre groupe de filles de venir solliciter l'équipe à propos d'un projet de maraudes/distribution alimentaire.

- Continuer le travail autour du séjour en ouvrant sur diverses implications financières.
- Permettre au groupe de rentrer en lien avec des acteurs du quartier (présentation du projet de séjour au Conseil Citoyen dans le cadre du vide-greniers et travail en commun autour de cet événement, travail avec les partenaires participant aux événements sur le territoire comme les Zones d'Activité Temporaire)
- Les soutenir sur des projets qu'elles réalisent avec le Service jeunesse et la Fédération Libre comme l'ère
- Permettre l'expression de leurs demandes individuelles et collectives afin de pouvoir les soutenir

ACTIVITE DE L'EQUIPE

◆ Répartition des heures travaillées par activité



Travail direct (auprès ou pour le public) :

- TR / PS : travail de rue / présence sociale
- A.E : accompagnements éducatifs
- A.CO : actions collectives (activités, sorties, séjours)
- CH : chantiers éducatifs
- PA : partenariat

Travail indirect :

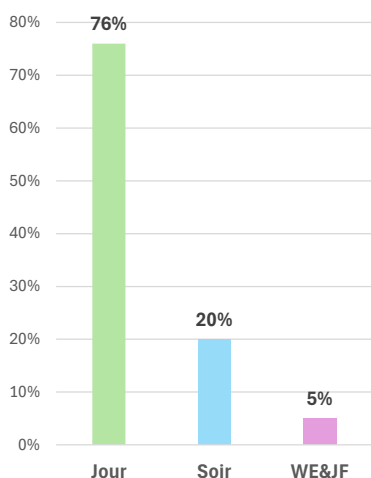
- R°I : réunions internes
- AD : travail administratif
- F° : formation
- Dêl : délégation unique du personnel

Ce graphique met en évidence une activité de l'équipe majoritairement tournée vers **le travail direct, qui représente 65%** du temps de l'équipe. Parmi ceci, les accompagnements éducatifs (23,3%) et le travail de rue / présence sociale (21,2%) constituent la part la plus importante de l'activité. Ces données viennent confirmer que l'intervention s'appuie essentiellement sur des actions concrètes auprès des publics.

Nous relevons que **les réunions internes** occupent également une place très significative (22,5%), presque équivalente à l'accompagnement. Ceci se justifie par le travail répété de coordination entre membres de l'équipe, d'analyse des situations et de recherche de solution, d'analyse clinique avec la psychologue, d'élaboration de stratégies d'intervention, de réflexion sur des projets en commun, etc. Ces temps, bien qu'importants permettent de préserver la pertinence et la qualité des interventions.

Le travail administratif (3,6%) occupe une part plus réduite mais nécessaire, participant à la structuration de l'accompagnement, au repérage des données dans un logique d'étude et de questionnement des pratiques.

◆ Répartition temporelle des heures travaillées



Le graphique montre que l'essentiel du temps de travail de l'équipe de prévention spécialisée est réalisé en journée (76%), sur un créneau classique de 8h à 17h, correspondant aux temps de suivi, d'accompagnement individuel, de coordination et de préparation des actions, de travail partenarial, de temps institutionnel, de travail de rue, etc. Une part significative est effectuée en soirée (20%), souvent dédiée au travail de rue, aux permanences et à la mise en place de projets, afin de s'adapter à la présence des publics. Enfin, le travail le week-end et les jours fériés (5%) reste plus ponctuel et concerne la présence sociale et la participation à des actions de type DSL, chantier, séjour, etc.

PARTENARIAT

En prévention spécialisée, le partenariat permet d'articuler les compétences et les ressources de différents acteurs au service des jeunes et du territoire. Il consiste à travailler ensemble autour de projets communs, dans une logique de complémentarité et de relais afin d'assurer un accompagnement cohérent et efficace.

Au cours de l'année 2025, **343 orientations, accompagnements, mises en lien avec des partenaires ont été réalisées** par l'équipe. Ce chiffre illustre l'importance du travail en réseau dans l'accompagnement des jeunes et la mobilisation de ressources variées du territoire (scolarité, insertion professionnelle, accès aux droits, santé, justice et vie quotidienne).

Orientation vers des dispositifs partenaires et acteurs de réseau par secteur :

- **Scolarité / formation / orientation (97)** : Service de l'école (CPE / AS / Infirmière / etc.) en co-accompagnement, CIO, établissements scolaires, forum de l'orientation, service administratif et social scolaire, lieu de stage.
- **Socialisation / vie locale / citoyenneté (53)** : Centres sociaux, culturels, clubs et associations sportives et culturelles, service jeunesse.
- **Insertion / accès à l'emploi (50)** : Mission locale, forum job d'été, Lab' (pépinière d'entreprises + centre de formation), autres dispositifs accès à l'emploi, école de la 2^{ème} chance, France Travail.
- **Accès aux droits / administratif (46)** : service de la préfecture, services d'état civil, CPAM, banque.
- **Santé / soin / accompagnement psychologique (13)** : orientation vers un dispositif de soin, CMP / CMPP, Centre de planification.
- **Justice / prévention de la délinquance (35)** : service de la police judiciaire (responsabilisation), orientation avocat, commissariat (dépôt de plainte), justice en co-accompagnement.
- **Action sociale / accompagnement éducatif (40)** : CIAS, Association caritative (aide d'urgence), mesure éducative autres services en co-accompagnement, UDAF en co-accompagnement, autre service de prévention.
- **Logement / hébergement (5)** : le 115, FJT.

◆ Exemple de travail en partenariat

Chantier éducatif « Jardins de Mirabeau »

Nous avons décidé de prendre comme exemple le chantier éducatif que nous avons mené **en partenariat avec le centre Mirabeau, le Service jeunesse et les Compagnons bâtisseurs**.

Travailler en partenariat c'est aussi envisager le territoire/l'environnement institutionnel, les jeunes et les habitants comme un processus d'interaction.

Tout a commencé lors d'une réunion partenariale où nous étions conviés afin d'organiser une action collective avec des jeunes pour participer à un vide balcon organisé par les bailleurs et l'EPC. Lors de cette réunion, ont été abordées plusieurs actions à destination des habitants dans le cadre de la semaine de développement durable. Nous avons ainsi été informé du **souhait du centre Mirabeau de pouvoir embellir et mettre en place un potager** adapté aux différents profils des adhérents de l'espace Mirabeau : enfants, famille, jeunes, personnes âgées ...

A l'issue de cette présentation a émergé l'idée de pouvoir faire participer des jeunes de Kennedy par le biais d'un chantier éducatif. Nous nous sommes rapprochés du Service jeunesse afin d'échanger avec les animateurs et de positionner les jeunes auxquels nous pensions.

Le chantier éducatif est un des outils des éducateurs de prévention qui apporte de la souplesse et qui nous permet d'accrocher des jeunes marginalisés ou en risque de le devenir (décrochage scolaire, mauvaise orientation professionnelle, vide...) Ce sont des mises en situation de travail de courte durée et ponctuelle. Les jeunes sont rémunérés grâce à un partenariat avec l'association intermédiaire Eurêka et des financements des fonds politiques de la ville.

Le partenariat est une méthode coopérative. Conduire un projet en partenariat, c'est faire ensemble, c'est s'associer avec d'autres pour concevoir ce qui va être mis en place.

L'espace social Mirabeau a porté et coordonné un projet visant à la fois à valoriser l'espace mais aussi à créer une action intergénérationnelle entre jeunes et habitants adhérents du quartier.

L'encadrant technique des Compagnons bâtisseurs nous a apporté la compétence professionnelle : utilisation des machines à bois, des protections, des postures, du matériel, etc.

Les deux jeunes qui ont participé au chantier ont à la fois eu un premier salaire, mais ont surtout apprécié le chantier. Ils ont été valorisés par les professionnels de Mirabeau et par les habitants.

Pour notre équipe, cela nous permet de pouvoir être en lien avec les jeunes, l'équipe de Mirabeau, avec les habitants mais aussi « d'être vus » par le quartier, au travail, avec des jeunes.

Lors de ce chantier nous avons été repérés par deux jeunes, très éloignés de l'emploi et des institutions et qui sont venus nous solliciter pour faire un chantier éducatif.

Nous avons observé une bonne dynamique pendant le chantier, Le Directeur de Mirabeau nous sollicite pour une deuxième session au printemps. Les deux jeunes veulent en faire partie et finir le travail qu'ils ont commencé.

Pour conclure, l'individu est indissociable de son milieu et de son cadre de vie. Pour l'éducateur, agir sur l'environnement, c'est agir sur les possibilités de changement de la personne. Ce chantier nous a permis de pouvoir réaliser un travail de lien entre partenaires institutionnels et jeunes, de permettre un espace de rencontre intergénérationnels et de mixité sociale plein de richesse humaine.

PERSPECTIVES 2026

→ Travail de rue et présence éducative

- ◆ Développer le travail de rue en soirée afin d'aller à la rencontre d'un public plus marginalisé.
- ◆ Mettre en place des temps réguliers de travail de rue, incluant des passages sur les City, pour être repérés et entrer en lien.

→ Repérage des publics et diversification des approches

- ◆ Poursuivre et adapter la stratégie d'approche afin de toucher davantage le public féminin.
- ◆ Assurer une présence régulière aux abords des écoles Joséphine Marchais et Jules Ferry pour entrer en contact avec de futurs collégiens.

→ Partenariat et dynamique territoriale

- ◆ Renforcer la fréquentation des Services jeunesse et de la Fédé afin de consolider les partenariats.
- ◆ Renforcer le lien avec les partenaires tels que le PRE, les collèges, la Mission locale (Lorjou et avenue de Vendôme) ainsi que les services et associations locales afin d'améliorer le repérage et l'accroche des publics les plus éloignés.

→ Présence sociale et actions de proximité

- ◆ Maintenir et développer l'implication de l'équipe sur les DSL (présence sociale et projet) à travers un travail d'immersion et de création de lien avec les jeunes et les habitants du quartier.

EQUIPE CROIX-CHEVALIER / BLOIS

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

◆ Observation du territoire Croix-Chevalier

Le mandat territorial du SPS Blois, équipe Croix-Chevalier s'exerce sur le quartier politique de la ville de Croix-Chevalier.

Les contours du quartier Croix Chevalier d'une superficie de 0,7 km², sont délimités par 4 axes principaux : la rue Duguay Trouin, l'avenue de l'Europe, l'avenue de France et la rue Michel Bégon.

Nous pouvons être amenés à mener du travail de rue sur les quartiers limitrophes qui voient se croiser les populations autour du quartier des Sarrazines, du quartier de Chavy, du quartier Sauvageau et des Hautes saules.

Historique du quartier Croix-Chevalier et rénovation urbaine :

Le quartier Croix-Chevalier a été construit dans les années 70, répondant ainsi au phénomène d'exode rural et à l'arrivée successive des étrangers durant ces années (en lien avec le décret de regroupement familial 1975-1976). Les premiers arrivés sont les portugais, les antillais, les espagnols, les Italiens et les maghrébins. Entre les années 80 et 90, ce sont les turcs et les africains de l'ouest qui immigreront. A partir de l'an 2000, les populations originaires des pays de l'Europe de l'Est s'installent. Depuis, certaines populations ont accédé à la propriété (Portugais, Espagnols, Antillais et Italiens) et ont donc quitté le territoire.

Le quartier Croix Chevalier est le plus étendu. C'est pourquoi, le plan de restructuration urbaine a commencé par ce dernier. Le Plan de Rénovation Urbaine a commencé au début des années 2000, notamment par la place de Grasse, qui reste encore aujourd'hui dans les représentations collectives dû à l'histoire du quartier. Le PRU a permis de désenclaver le quartier en créant de nouveaux axes routiers facilitant ainsi la circulation des habitants qu'ils soient à pied ou bien véhiculés.

Le quartier est constitué en très grande majorité d'immeubles HLM (Loir et Cher logement, Terre de Loire habitat et 3F). On trouve également des résidences privées et quelques pavillons au cœur même du quartier (près de la place Lorjou) pour faciliter l'accès à la propriété.

L'architecture générale n'est pas homogène, les bâtiments ne sont pas tous construits sur le même modèle avec une juxtaposition d'immeubles de 4 à 10 étages jusqu'à des maisons individuelles.

L'objectif du PRU était de promouvoir une mixité sociale et ethnique au sein du quartier et de favoriser le vivre ensemble. Force est de constater que cet objectif n'a pas été atteint : on retrouve essentiellement des personnes issues des mêmes catégories sociales.

Le PRUi (plan d'urbanisme intercommunal) a débuté en 2018 après le PRU, et est encore en cours en 2025.

Il a permis :

- La démolition du groupe scolaire Nelson-Mandela–Croix-Chevalier pour la construction d'un nouveau groupe scolaire plus moderne à proximité de l'ancien. Il accueille 300 élèves à son ouverture, puis à une capacité de 500, sur 24 classes de la maternelle au primaire. Cet établissement a ouvert en janvier 2024 et permet aussi d'accueillir des services périscolaires et le Rased. Le tout de plein pied sur des normes de construction bioclimatiques.
- La réhabilitation de la halle des sports Moussa-Traoré et le gymnase Marcel-Cerdan
- La réhabilitation de logements dans les immeubles rue Maryse-Hilsz et Sadi-Lecointe

◆ Quelques chiffres donnés

Depuis le 1er janvier 2024, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie au niveau national. Le précédent QPV « Kennedy – Coty – Croix Chevalier – Sarrazines » a été intégré dans un périmètre élargi désormais intitulé « Blois Nord ». Cette nouvelle délimitation repose sur une actualisation des données de revenus et vise à mieux cibler les secteurs concentrant les fragilités sociales.

Ce changement de périmètre modifie la lecture statistique du territoire. Les indicateurs récents sont désormais produits à l'échelle du nouveau QPV et ne permettent plus une comparaison chiffrée fiable avec Croix Chevalier pris séparément. Les spécificités propres à chaque secteur continueront toutefois d'être analysées qualitativement à partir des observations de terrain.

Chiffres extraits des sources suivantes :

- INSEE – Recensement de la population (RP 2018–2019)
- INSEE – FiLoSoFi (Fichier localisé social et fiscal, 2019)
- INSEE – Fiches Quartiers prioritaires (QP041001, démographie / revenus / insertion professionnelle)
- Dares / France Travail (demandeurs d'emploi, catégories ABC)
- ANCT – Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville (SIG Ville), indicateurs QPV 2024 « Blois Nord »
- ANCT – SIG Ville, indicateurs nationaux QPV France
- Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)

Indicateurs	QPV 2015 Kennedy-Coty-Croix Chevalier-Sarrazines	QPV 2024 Blois Nord	Référence nationale QPV France
Population municipale	10 843 hab. (RP 2018)	11 290 hab. (2024)	5,3 millions hab. en QPV
Taux de pauvreté (seuil 60%)	53,4 % (FiLoSoFi 2019)	55,0 % (2024)	44,3 %
Niveau de vie médian mensuel	1 060 € / UC (2019)	non diffusé	~1 220 €
Familles monoparentales	30,2 % des familles (RP 2019)	31,4 %	33,0 %
Jeunes de moins de 25 ans	42,6 % de la population (RP 2019)	non diffusé	39,1 %
Jeunes 16–25 ans sans emploi et non scolarisés	non diffusé	27,4 %	25,8 %
Taux d'emploi (15–64 ans) (proxy chômage)	39,7 % en emploi (RP 2019)	non diffusé	47% en emploi
Demandeurs d'emploi (cat. ABC)	1 682 inscrits (2022)	non diffusé	—

Les données présentées ci-dessus permettent de situer la situation socio-économique du territoire prioritaire de Blois au regard des évolutions de périmètre entre l'ancienne géographie (QPV 2015 « Kennedy–Coty–Croix Chevalier–Sarrazines ») et la nouvelle géographie prioritaire (QPV 2024 « Blois Nord »).

Malgré cette recomposition territoriale, les tendances observées restent stables et confirment une concentration importante de fragilités sociales.

Le territoire demeure marqué par une forte précarité économique. Plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté, avec un taux de pauvreté en augmentation et aujourd'hui supérieur à 55% dans le périmètre actuel, soit un niveau nettement plus élevé que la moyenne des quartiers prioritaires au niveau national (44%).

Le niveau de vie médian mensuel, lorsqu'il est disponible, apparaît également très inférieur aux repères nationaux, traduisant des ressources limitées pour une grande partie des ménages des quartiers.

La structure familiale met en évidence une proportion élevée de familles monoparentales, autour d'un tiers des ménages avec enfants. Cette configuration, souvent associée à des revenus plus faibles et à une charge éducative importante, constitue un facteur supplémentaire de vulnérabilité sociale.

Le territoire se caractérise également par une population très jeune. Dans l'ancien périmètre, plus de quatre habitants sur dix avaient moins de 25 ans, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale des QPV. Cette forte présence juvénile influence fortement les besoins du quartier en matière d'accompagnement éducatif, d'insertion professionnelle et d'animation sociale.

Les indicateurs relatifs à l'insertion confirment des difficultés marquées d'accès à l'emploi. À titre de comparaison, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à environ 68 % au niveau national (Insee, 2023), contre seulement 39,7 % dans le quartier prioritaire étudié, ce qui met en évidence un écart très marqué d'accès à l'emploi entre le territoire et la moyenne française. Le taux d'emploi demeure faible et une part importante des jeunes de 16 à 25 ans se trouve sans emploi et hors du système scolaire ou de formation. Ces éléments témoignent d'un risque accru de décrochage et d'isolement pour une fraction significative de la jeunesse locale.

Ainsi, même si les comparaisons fines entre Kennedy et Coty ne sont plus possibles statistiquement depuis la réforme de la géographie prioritaire, les données agrégées du QPV « Blois Nord » confirment la persistance de vulnérabilités structurelles fortes : pauvreté élevée, fragilité familiale, jeunesse nombreuse et difficultés d'insertion professionnelle. Ces constats éclairent les enjeux éducatifs, sociaux et préventifs identifiés sur le terrain.

◆ Les habitants et les jeunes

La population du quartier Croix Chevalier est de 4536 habitants. Ces habitants sont majoritairement des jeunes de moins de 30 ans avec 32% de 0-14 ans, 19% de 15-29 ans, 19% de 30-44 ans, 15% de 45-59 ans, 15% de 60-74 ans et 4% de plus de 75ans.

Le taux de chômage est de 10.9% et le revenu moyen de 8 030€ par an bien en dessous de la moyenne national à 20 590€ par an.

La population est composée d'une grande diversité des origines ethniques, avec une majorité de personnes originaires de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, et des Pays de l'Est (population grandissante).

◆ Les infrastructures

Les infrastructures publiques sont nombreuses sur le quartier : une mairie annexe, une poste, deux Services jeunesse (l'espace Charcot pour les 11-14 ans et l'espace Jorge Semprun pour les + 15 ans), une médiathèque (Maurice Genevoix), une maison du Droit et de la Justice (qui regroupe l'association d'aide au victime, la ligue des droits de l'homme, et une antenne de la Mission locale ouverte place Lorjou qui permet aux jeunes des QPV de bénéficier d'un accompagnement vers l'insertion à l'emploi).

Le PIMMS avec l'association quartier de proximité sont toujours implanté rue Michel Bégon.

Des travaux ont débuté dans les locaux de l'ancien magasin ED de la place Lorjou. Ces locaux accueillent l'association sportive d'escrime, les bureaux du PRE, ainsi que le Service jeunesse +15ans.

Derrière la rue Duguay Trouin se trouve la CPMA, la CAF et la MDS de Blois centre.

Des infrastructures sportives en nombre avec : une piscine municipale (Tournesol), un stade de foot (Eric Tabarly), trois gymnases et complexe sportif extérieur (Moussa-Traoré/ Jacques Azrian ; Marcel-Cerdan ; Sauvageau), et 3 city-stades (proche collègue Bégon, à côté de l'école Mandela et rue Maryse Bastié) tous très fréquentés par les jeunes en journée, un peu moins celui de la rue Maryse Bastié car pas clos et avec un sol béton.

L'enseignement public regroupe sur ces quartiers : cinq écoles primaires publiques (Mandela, Tourville, Charcot, Rol Tanguy (ex Hautes de Saules) et Simone Weil (ex Sarrazine), un collège public (Michel Bégon).

La scolarité privée se développe sur ces quartiers également : le groupe scolaire Saint-Vincent père Brottier est implanté depuis de nombreuses années sur le territoire et attire de plus en plus de collégiens (200 environ et 60 élèves de primaire).

L'école privée El Ghazali, rue Michel Bégon se développe en construisant un collège dans la continuité de leurs locaux, dans les anciens locaux de l'entreprise Poussin rue Michel Bégon, pour séparer primaires et collégiens.

Les infrastructures de santé : UM41 a vu son nombre de médecins généralistes diminuer entre 2021 et 2025, mais compte aujourd'hui des infirmières et psychologue en plus.

En face, sur la place Lorjou il y a la pharmacie, des médecins généralistes et un laboratoire d'analyse médicale.

Un espace santé au carrefour de l'avenue de l'Europe et de la rue Duguay Trouin s'est développé avec ostéopathe, pneumologue, médecin généraliste, dentiste, etc.

Centre de santé de Chavy avec de la médecine générale mais aussi des spécialistes : Angiologie - Rhumatologie – Dermatologie et sa pharmacie.

Rue Roland Garros, un cabinet avec orthophonistes, psychomotricienne, etc., est implanté depuis quelques années.

Les commerces et services de proximité sont également nombreux et principalement divisés en 4 secteurs : Lorjou, Michel Bégon, Sauvageau et Chavy.

Secteur Lorjou : entre 2021 et 2025 l'auto-école, le tabac presse et le salon de coiffure pour femme (côté rue Tourville) ont fermé. A la place s'est implanté un restaurant marocain (Chez ma mère), un café, une épicerie.

La boucherie Hallal a été reprise par un nouveau propriétaire (après être resté fermé longtemps), tout comme l'épicerie africaine qui est plutôt tournée vers des produits d'Europe de l'Est désormais. Deux restaurants de restauration rapide sont présents de ce côté (dont le Chicken-tek déjà présent en 2021).

Il y a toujours les deux boulangeries, ainsi que le point phone et le bazar/ épicerie.

Une pizzeria est installée à côté du Revenez-y, ainsi qu'une boutique de cosmétiques et de coiffure africaine sur la place. Un café associatif, l'escale du marché, a également vu sur la place Lorjou désormais. Place qui accueille toujours le marché très fréquenté les dimanches matin.

Secteur Bégon : les commerces se sont beaucoup développés ces dernières années sur la rue Michel Bégon principalement sur le côté qui est entre la Poste et l'ancienne entreprise Poussin. Le magasin Wafaa s'est agrandi, et les commerces de ce côté de la rue changent régulièrement d'enseigne. On y retrouve deux cafés et restaurants, deux kebabs, un primeur, une boucherie, deux boutiques de bazar, deux boutiques de téléphonie point phone et de transfert de fonds, ainsi qu'une agence de transport et d'envoi de colis.

La Poste est toujours autant fréquentée, c'est le seul établissement bancaire où l'on peut retirer de l'argent sur le cœur des quartiers nord.

En face de la Poste, on trouve un magasin de vêtements pour femme, un magasin de vaisselle (boutique de l'enseigne Wafaa également), un restaurant kebab tacos, un coiffeur barbier et une auto-école, ainsi qu'une entreprise de plomberie chauffagiste et une entreprise de consulting.

Derrière la Poste se situe le central de chauffage.

Secteur Chavy : le petit centre commercial avec son Carrefour Market, le tabac presse et la pharmacie attire du monde. Les distributions alimentaires des Restos du cœur et des Petites Ruches sont situées derrière, la queue est importante les jours de distribution.

Secteur de la bute (où se situait le terrain de cross il y a plusieurs années) ou de la zone franche comme l'appellent les habitants du quartier, se trouve des travailleurs indépendants : avocats, bureau d'expertise énergétique, etc.

De nombreux acteurs associatifs se trouvent sur le quartier de Croix-Chevalier, avec la Maison des associations de la rue Rolland Garros (UFC Que choisir, Eureka, BGE, AFIA, Afrique Consult, CAN41, Femme 41, etc.). On trouve aussi non loin la Régie de quartier, Idée intérim, le Fab Lab Robert Houdin de Blois avec un pôle « métier » et depuis peu un centre de formation professionnelle : Blois Formation.

L'ASLD a également un service d'hébergement et des logements diffus sur le quartier de Croix-Chevalier.

Les associations Alire et le PIMMS sont toujours présentes rue M. Bégon. Unicité est désormais dans les anciens locaux où se trouvait la permanence des travailleurs sociaux de la MDCS.

Gemila et la Maison ouverte se trouvent dans ce secteur également.

Des lieux culturels sont implantés sur ce quartier avec une église évangéliste et deux mosquées.

L'ensemble de ces commerces et services fait qu'il y a beaucoup de passage et de circulation dans les rues sur ce quartier et de monde installé sur les terrasses des cafés / restaurants.

En résumé, le quartier est un vaste territoire doté d'une densité remarquable d'équipements scolaires et de loisirs. Cette concentration d'infrastructures en fait un lieu de vie central pour de nombreuses familles et jeunes, bien que la question de l'accès et de l'investissement de ces lieux par tous les publics reste une préoccupation.

◆ La dynamique de quartier

Nous constatons que les lieux les plus visibles de l'espace public sont principalement occupés par une population masculine allant des plus jeunes aux retraités (terrasse, place). Les femmes et les filles ne font que passer sur ces espaces, elles ne restent pas. Les femmes et les filles sont alors plus représentées dans les parcs et aires de jeux avec les enfants.

Le quartier se compose de plusieurs micro-quartiers, qui tiennent une place d'identification dans les discours des habitants : « DD » pour Dumont d'Urville (où se trouve le local des éducateurs) ; « La cour » pour la place Duquesne ; « CC » pour Croix Chevalier où se trouve l'école Mandela ; « La Pérouse » rue Roland Garros ; Marcel Doret ; les Sarrazines ; le quartier Hautes-Saules ; quartier piscine Tournesol et la rue Michel Bégon ; La place Lorjou avec son occupation dès la fin de journée par des hommes de tous âges aussi bien dans les véhicules qu'en terrasse. Cette présence masculine massive rend difficile le passage et la circulation des filles et des femmes. Pour autant les soirs de fête, comme la fête de la musique, tous âges, générations et genres s'y retrouvent.

Le haut de la rue Michel Bégon est devenu, avec tous ces cafés ouverts une rue où là aussi les femmes et filles ne font que passer car les hommes sont installés en terrasse.

La place Duquesne est toujours un lieu qui cristallise des inquiétudes pour les habitants, avec l'ancienne clinique lieux de squatte et certainement de trafics. Bon nombre des jeunes qui fréquentent le local nous disent ne pas avoir le droit de fréquenter ce lieu, pour autant certains nous disent y aller quand même. Et lorsque l'on dit que nous ne les voyons pas là-bas, ils répondent qu'eux nous voient. Ce qui à notre sens signifie qu'il y a plus d'occupation dans le bâtiment abandonné que sur l'espace public sur cette place.

Deux terrains de pétanque sont régulièrement utilisés par des habitants plus âgés du quartier en milieu d'après-midi et en fin de journée essentiellement. Tout comme la plaine Croix-chevalier.

Depuis la crise sanitaire, la direction du collège Bégon a pris la décision de mettre en place 2 entrées différentes pour les élèves : les 6^{ème} et 5^{ème} côté école Tourville, les 4^{ème} et 3^{ème} côté Charcot. Ce qui a eu un impact positif sur l'ambiance dans l'établissement. Des bagarres ont régulièrement lieu aux abords de l'établissement lors des sorties de classes, mais aussi dans l'enceinte de l'établissement. Un changement de comportement a pu être observé dans l'attitude des plus jeunes collégiens, aujourd'hui dès la 6^{ème} les élèves de tous genres confondus peuvent être dans la provoque et la violence.

Le 3 City-stades sont très investis en journée (en fonction du temps) par les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Les city stades sont désertés à la nuit tombée au vu de l'absence d'éclairage public.

Beaucoup de déplacements sont effectués à pied en raison des différents commerces et des différents services publics à proximité.

La trottinette électrique a pris une place importante ces dernières années dans le déplacement des jeunes, ce qui entraîne des conduites à risque de par le manque de respect du code de la route et un usage qui se fait aussi bien sur la route que sur les trottoirs en passant de l'un à l'autre sans grande prudence. Les bus sont majoritairement utilisés sur les temps scolaires, certainement du fait que les jeunes possèdent un abonnement à moindre coup sur ces temps.

Nous constatons régulièrement des conduites à risques dans la circulation sur la route : conduites sans casque pour les deux roues, non-respect du code de la route, vitesse excessive, rodéo urbain. Des accidents de la circulation ont régulièrement lieu sur le quartier impliquant des piétons contre des véhicules.

◆ Principales problématiques constatées

Nous pouvons constater une augmentation de **souffrances psychiques** et une verbalisation de plus en plus admise du mal être des jeunes mais également de leurs parents, ainsi qu'une demande croissante de demande de rencontre avec la psychologue du service.

Des fragilités dues à des carences éducatives et affectives ou à un manque de dialogue dans les familles aussi bien sur les origines que sur le parcours migratoire des parents et/ou à des « secrets de famille » conduisent les jeunes que nous accompagnons à ressentir un profond mal être.

Mal-être qui a pour conséquence la tentative de fuite dans des addictions, notamment l'addiction aux stupéfiants, puff et protoxyde d'azote mais de plus en plus et pour une grande majorité de notre public aux écrans. En effet, les écrans sont devenus un espace d'enfermement et d'isolement des jeunes pour fuir la réalité mais qui très vite les dépassent jusqu'à ne plus pouvoir s'en passer.

La question de l'orientation scolaire et du décrochage est de plus en plus marquée dans les accompagnements. L'orientation fin de collège est compliquée pour grand nombre des jeunes accompagnés par le service.

Le choix de l'orientation est tourné majoritairement sur la vente, l'accueil et des formation professionnelles type Mélec. Ces choix se font principalement pour des questions de proximité, afin que les études se poursuivent à Blois, mais aussi pour suivre les camarades ou bien par méconnaissance des possibilités d'orientation.

Viens ensuite la formulation des vœux qui complique l'orientation pour avoir une affectation dans un établissement post 3^{ème}. Les élèves ne veulent généralement faire qu'un seul vœu, n'offrant pas de choix d'une 2^{ème} solution si l'élève n'est pas retenu pour le seul établissement où il a candidaté. La poursuite post 3^{ème} est alors menée par défaut dans la majorité des cas, afin de poursuivre tout de même une scolarité.

S'ajoute à cela les difficultés pour trouver des stages de la 3^{ème} à la terminale, avec selon les filières plusieurs stages à trouver tous les ans. Cela décourage beaucoup de jeunes accompagnés à poursuivre une bonne scolarité. Avec régulièrement des élèves qui n'obtiennent pas leur diplôme parce qu'il leur manque un ou deux stages dans leur cursus et ce malgré la réussite des examens, ce qui entraîne une sortie du système scolaire sans diplôme.

Se rajoutent à cela des difficultés rencontrées par les jeunes et leurs familles en terme économique avec une forte augmentation de la précarité, de grandes difficultés d'accès à l'emploi, d'accès au logement et la hausse des discriminations liées à leurs origines, à leurs religions mais aussi à leur lieu de vie. Le sentiment de paupérisation du public que l'on accompagne de cesse d'augmenter depuis le Covid.

TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE

Un quartier vivant, un terrain d'intervention privilégié

Le quartier de Croix-Chevalier, animé du matin au soir, offre un cadre idéal pour le **travail de rue**, outil essentiel de la prévention spécialisée. Cette présence continue permet aux éducateurs d'aller à la rencontre des publics, notamment des jeunes, dans leur environnement naturel. Le territoire d'intervention s'étend parfois aux quartiers limitrophes (Carrefour Chavy, Sarrazines, Sauvageau, lac de la Pinçonnière), suivant les déplacements des jeunes et de leurs familles.

Une posture adaptée à chaque situation

Le travail de rue s'effectue **seul ou en binôme**, avec une approche ajustée selon les publics : un habitant isolé ne sera pas abordé de la même manière qu'un groupe de jeunes. L'observation, la lecture des signaux et l'adaptation permanente de la posture sont au cœur de cette démarche. L'arrivée de nouveaux professionnels a renforcé la pratique du binôme, facilitant l'intégration des équipes et le renforcement des liens avec les partenaires.

Des modalités variées pour une présence ciblée

Les interventions se déclinent en deux formes :

- **Orientées** : itinéraires définis pour rencontrer des jeunes ou des groupes repérés (bancs, passages, squats),
- **Ouvertes** : rencontres spontanées, laissant place à l'imprévu et aux opportunités relationnelles.

Les parcours sont choisis en fonction de l'heure, de la météo et des publics visés. Une attention particulière est portée aux **collégiens**, lors des trajets domicile-collège, des sorties de cours ou de la pause méridienne. Une présence régulière est aussi assurée dans l'enceinte du collège, notamment lors de la récréation du matin.

Une préparation collective, une pratique flexible

Les temps de travail de rue sont préparés en équipe, avec des objectifs ciblés, tout en laissant une place à l'improvisation pour favoriser des rencontres inattendues. Cette flexibilité permet de s'adapter aux réalités du terrain et aux évolutions des pratiques des jeunes, notamment sous l'influence des réseaux sociaux.

Un ancrage partenarial pour une action cohérente

Le travail de rue s'appuie sur un **réseau de partenaires locaux** (services jeunesse, médiathèque, mission locale, commerçants), renforçant la cohérence des actions menées sur le territoire. Cette collaboration permet de mieux identifier et accompagner les jeunes les plus éloignés des dispositifs, souvent présents dans l'espace public et difficiles à approcher.

S'adapter aux publics, s'adapter aux pratiques

Les jeunes les plus marginalisés, visibles à toute heure, nécessitent une **adaptation constante des pratiques professionnelles**. Les dynamiques relationnelles varient selon que l'intervention se fait seul ou à deux, influençant la qualité des interactions et les opportunités de rencontre.

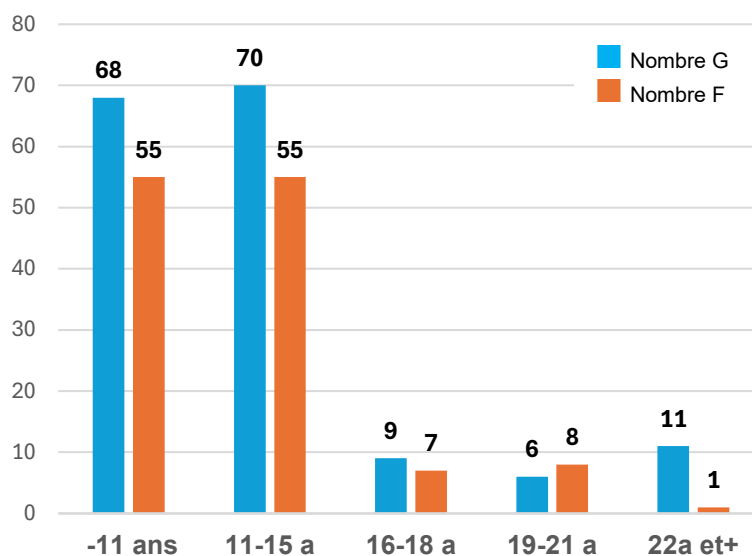
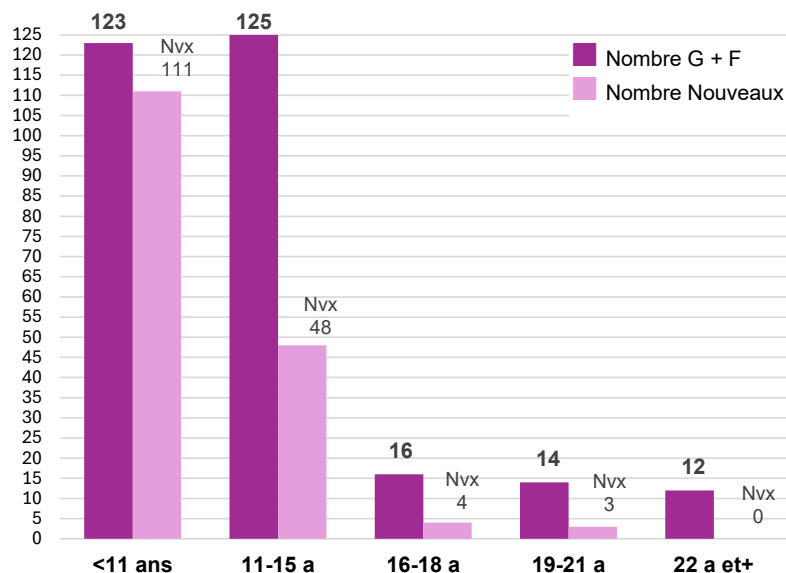
Un quartier vivant, une présence éducative indispensable

Le travail de rue à Croix-Chevalier est une **démarche indispensable** pour maintenir un lien social de proximité, favoriser la rencontre et s'adapter aux évolutions des pratiques et des publics. Derrière une apparence calme, le quartier révèle une vie sociale intense, où la présence éducative joue un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes et la prévention des ruptures.

ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS

◆ Nombre de jeunes rencontrés / accompagnés

290 jeunes (164G+126F)



En 2025, l'équipe éducative de Croix-Chevalier a rencontré **290 jeunes**, 164 garçons et 126 filles. La grande majorité étant des moins de 15ans, collégiens (248, soit 85,5%).

Ce chiffre est très important cette année, cela est dû à 2 projets menés auprès d'élèves :

- Le 1^{er} a consisté à la rencontre de toutes les classes du collège Bégon afin de leur présenter le service et expliquer la présence des éducateurs lors de certaines récréations.
- Le 2nd étant un projet éducatif mené auprès de toutes les classes de CM2 des écoles Charcot, Tourville, Mandela et Rol-Tanguy.

Cela s'observe dans les statistiques du statut des jeunes rencontrés.

Focus sur les jeunes de 11 ans à 15 ans, soumis à l'obligation scolaire :

Parmi les 125 jeunes accompagnés, une majorité est constituée de garçons (56% contre 44% de filles). Leur repérage repose sur une diversité de modalités complémentaires : un tiers dans l'espace public aux abords des établissements scolaires, un tiers orienté par les partenaires, et 18% rencontrés dans le cadre de projets éducatifs partenariaux. Cette pluralité témoigne d'un maillage territorial efficace et d'une capacité d'aller-vers.

Sur le plan scolaire, près de 90% sont inscrits dans un parcours éducatif, qu'il soit classique (63%) ou adapté (37%), tandis que 5% sont en situation de décrochage, ce qui souligne l'importance d'un repérage précoce et d'un accompagnement renforcé.

Les actions éducatives menées mettent en évidence des besoins prioritaires en termes de :

Socialisation et intégration des codes sociaux pour 50% des jeunes, ce qui traduit des enjeux non négligeables dans l'adaptation aux normes collectives.

Sensibilisation aux réseaux sociaux pour 80%. Ce chiffre reflète l'importance des usages numériques précoces et des risques associés.

Soutien à l'orientation scolaire (60%) et soutien scolaire global (50%), traduisant des besoins d'accompagnement dans ces parcours essentiels à la construction de l'avenir des jeunes.

Engagement citoyen (32%) et aide à la recherche de stages (30%), favorisant l'autonomie et de nouveau une projection dans l'avenir.

Enfin, l'accompagnement de l'équipe inclut une dimension familiale significative : 40% des situations nécessitent un soutien psychoaffectif, tandis que 12% impliquent un travail spécifique autour de la parentalité. Ces données confirment l'importance d'une approche globale, intégrant à la fois le jeune et son environnement familial.

Focus sur les jeunes de moins de 11 ans :

En 2025, les jeunes de moins de 11 ans représentent 43% des publics rencontrés et/ou accompagnés. L'intervention de l'équipe éducative auprès de ce public s'est principalement inscrite dans le cadre de projets partenariaux menés avec les écoles primaires du secteur.

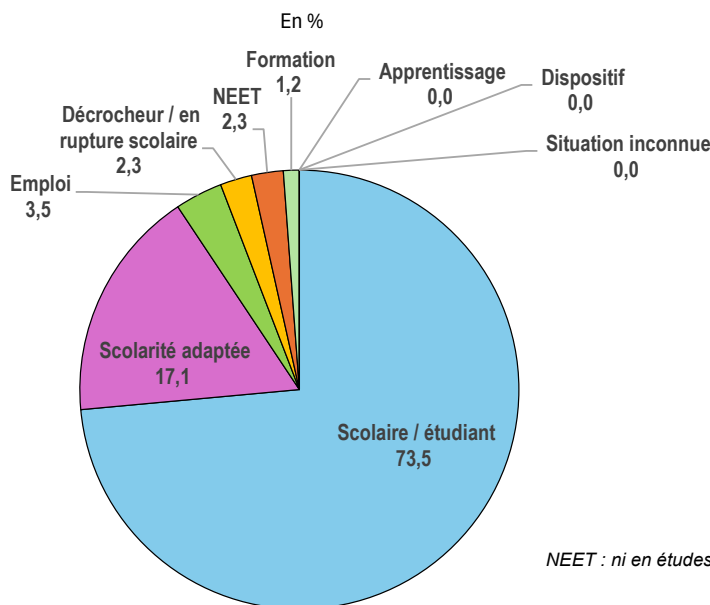
Ces actions visaient à favoriser la connaissance des structures locales, à identifier des adultes référents et à repérer les élèves de CM2, dans une logique de prévention et de continuité éducative vers le collège.

Pour finir, 10% des **jeunes accompagnés sont âgés de 16 à 21 ans**, dont la moitié se situe dans la tranche des 16-18 ans. L'intervention des professionnels auprès de ce public s'inscrit principalement dans les champs de l'insertion, du soutien familial, de la mobilité et de l'accompagnement scolaire.

Cette mise en perspective traduit la volonté de l'équipe d'orienter son intervention vers une prévention précoce des risques de rupture scolaire et sociale. Elle met en évidence un travail partenarial soutenu avec les établissements du secteur, visant à limiter, autant que possible, les situations de décrochage et de marginalisation.

Néanmoins, une vigilance particulière doit être portée aux jeunes de 16 à 18 ans. À ce titre, le développement d'actions d'aller-vers, notamment dans l'espace public et dans leurs lieux de vie, apparaît pertinent pour renforcer le lien et favoriser leur accompagnement.

◆ Statut des jeunes



90% du public (soit 233 jeunes) avec lequel l'équipe a été en contact sont **des jeunes inscrits dans une scolarité** qu'elle soit **ordinaire** (73,5% du public soit 189 élèves) **ou adaptée** (17% du public soit 44 élèves).

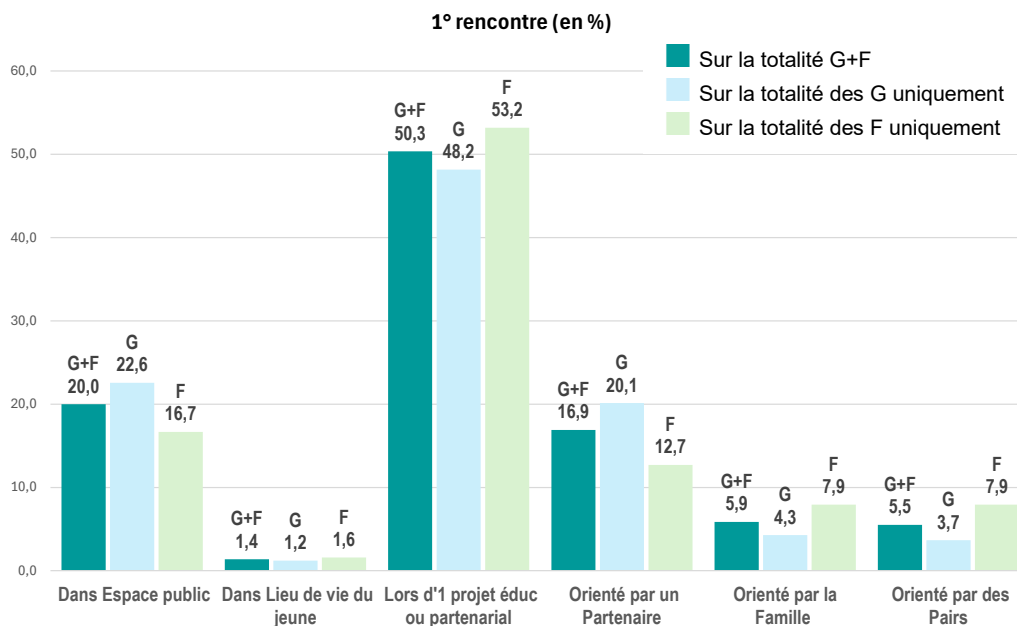
6 jeunes accompagnés individuellement sont des **jeunes décrocheurs ou en de rupture scolaire**, 3 sont dans des dispositifs de formation, 9 en emploi ou projet d'emploi et 6 sont sans étude, sans emploi, sans formation, sans diplôme.

Le **public NEET** se compose majoritairement de jeunes âgés de 19 à 21 ans, orientés principalement par les partenaires, avec une représentation équilibrée entre filles et garçons.

L'accompagnement proposé par l'équipe éducative s'est essentiellement orienté vers la mise en relation avec les dispositifs de droit commun, notamment la Mission Locale et le CIAS, ainsi que vers des démarches favorisant l'accès à la mobilité, levier essentiel d'insertion.

Les décrocheurs (c'est-à-dire peu impliqué dans leur scolarité et/ou absentéiste) **ou en rupture scolaire** (c'est-à-dire exclu d'établissement et/ou en attente de nouvelle affectation) quant à eux sont collégiens et lycéens entre 13 et 18 ans, majoritairement rencontrés dans l'espace public ou orientés par leur famille.

◆ Origine de la rencontre



L'origine de la rencontre avec le jeune, elle aussi, se voit déterminée par l'activité de l'équipe sur l'année.

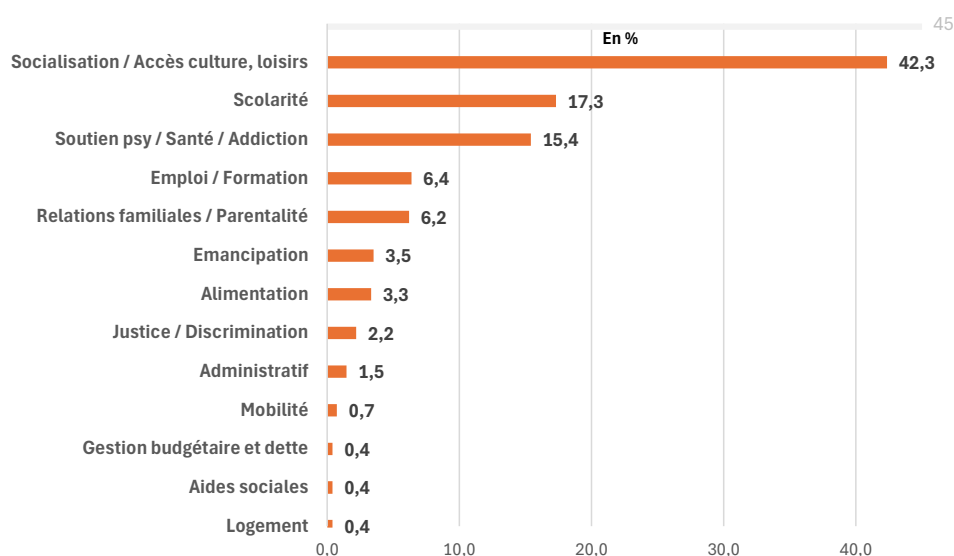
2025 fut une année de projets éducatifs construits avec des partenaires, c'est pourquoi 50,3% des jeunes rencontrés le sont via un projet éducatif (soit 146 jeunes), 20% le sont dans l'espace public via le travail de rue ou la présence sociale (soit 58 jeunes), 16,9% soit 49 jeunes sont orientés par un partenaire, en l'occurrence la Mission Locale et

le collège Bégon pour la majorité. Quant à ceux orientés par les familles ou les pairs, ils sont presque au même nombre, 17 jeunes orientés par les familles elles-mêmes et 16 orientés par d'autres jeunes.

Les résultats mettent en évidence la solidité des actions menées dans le cadre des projets éducatifs et partenariaux, qui constituent aujourd'hui un levier central de rencontre avec les jeunes. Cette implantation dans des dispositifs structurés témoigne d'un travail de réseau efficace et reconnu, en particulier auprès des jeunes filles. Par ailleurs, la capacité de l'équipe à être identifiée par les partenaires et à recevoir des orientations, confirme sa place dans l'environnement.

Dans une logique d'amélioration continue, ces éléments ouvrent également des perspectives d'évolution des pratiques. La part plus limitée des rencontres dans les lieux de vie des jeunes ou dans l'espace public peut inviter à **réfléchir à un renforcement progressif des démarches d'aller-vers**, en complément des actions déjà bien installées. Cela ne remet pas en cause la pertinence des interventions actuelles, mais suggère une opportunité de diversification des modalités de contact, notamment pour atteindre des jeunes moins présents dans les dispositifs formels. Ce point s'inscrit dans un axe de développement pour l'année 2026.

◆ Demande des jeunes



Le graphique met en avant 3 domaines de demande nettement prioritaires chez les jeunes :

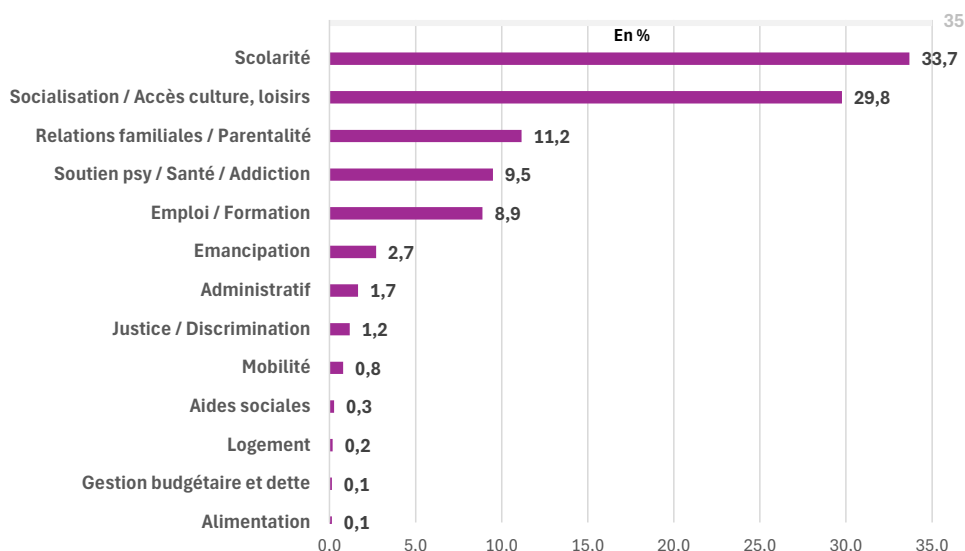
La socialisation et l'accès à la culture et aux loisirs (42,3 %) apparaissent très largement en tête. La première demande des jeunes auprès de l'équipe éducative concerne en effet dans une grande majorité des cas, l'accès à la culture, au sport et au loisir. Les jeunes commencent par vouloir faire des activités de groupe avec l'équipe éducative. Ainsi, 42% des demandes sont tournées vers une envie de lien social. Ce résultat souligne que les jeunes ne sollicitent beaucoup sur des besoins de renforcement du lien social et une recherche d'occupation du temps libre. Ce point valorise clairement le rôle de l'équipe comme facilitatrice de lien social et au-delà de la seule gestion des situations à risque.

La scolarité (17,3 %) constitue le deuxième axe important des demandes des jeunes. Cela met en lumière leurs préoccupations réelle autour de leur parcours scolaire régulièrement fragilisé : difficultés scolaires, décrochage, orientation ou besoin de soutien. L'équipe apparaît ici comme un relais de proximité, pour accompagner sur des recherches de stage, des orientations ou inscription dans des établissements, du soutien. Cette intervention est stratégique, car elle permet d'agir en prévention des situations pouvant avoir des conséquences durables de marginalisation.

Le soutien psychologique, la santé et les questions d'addiction (15,4 %), représentent également une part importante des sollicitations. Ce chiffre témoigne d'une expression réelle de mal-être ou de fragilités pour une partie des jeunes. Le rapprochement auprès de l'équipe pour être aidé sur ces sujets traduit un climat de confiance déjà installé, ce qui constitue un point d'appui essentiel et souligne l'importance de maintenir, voire de renforcer, l'écoute et l'orientation vers le réseau.

D'un point de vue plus global, ces trois priorités confirment la pertinence d'une approche globale de la prévention, qui ne se limite pas à une seule entrée problématique mais prend en compte l'ensemble des facteurs influençant les parcours des jeunes.

◆ Problématiques travaillées



En 2025, 2 295 actions d'accompagnement éducatif, individuelles ou collectives, tous domaines confondus, ont été menées auprès des jeunes. Pour cette équipe, qui est intervenue de manière soutenue auprès de groupes tout au long de l'année, ce volume important s'explique notamment par le fait qu'une même intervention peut concerner plusieurs actions, en particulier lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre collectif impliquant simultanément plusieurs jeunes. Parmi l'ensemble de ces actions, nous vous présentons les quatre principales problématiques travaillées.

L'analyse des problématiques travaillées avec les jeunes fait apparaître une hiérarchie légèrement différente de celle des demandes exprimées, ce qui permet de dégager des éléments intéressants pour la pratique.

La scolarité (33,7% et 773 actions) devient la problématique la plus travaillée, alors qu'elle était en deuxième position dans les demandes. Cela suggère que pour le public accompagné la question scolaire s'impose rapidement dans l'accompagnement (75 actions recensées de soutien à la scolarité). L'équipe joue un rôle important de repérage et de réajustement autour du parcours scolaire : en axant l'accompagnement sur les recherches de stage (50 jeunes accompagnés cette année), le travail avec les CPE et l'accompagnement en conseil de discipline pour 5 élèves, des inscriptions scolaires (3 jeunes concernés), des orientations au CIO (4 jeunes accompagnés), à l'école de la 2^{ème} chance (pour 4 élèves) ou bien à la Mission locale (11 jeunes concernés).

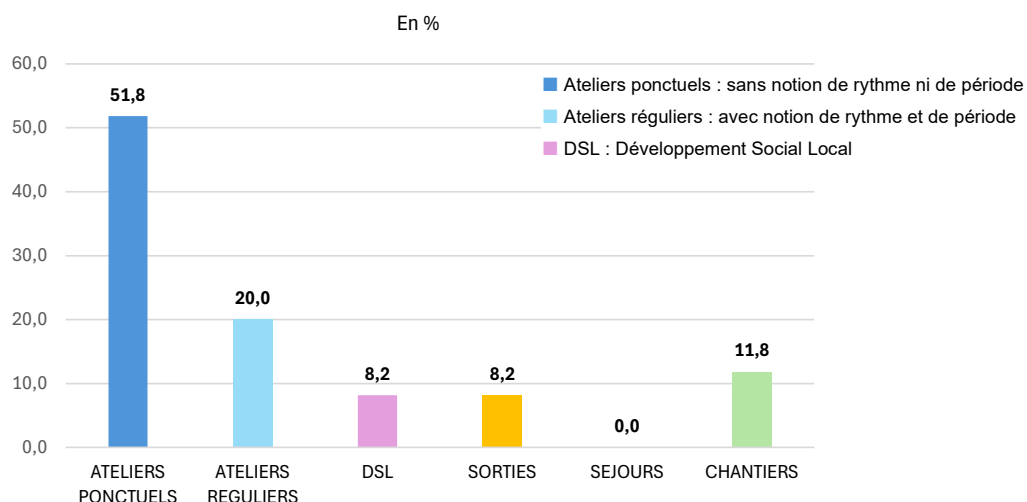
La socialisation / accès à la culture et aux loisirs (29,8% et 683 actions), compte parmi les problématiques les plus travaillées. Ce registre constitue souvent une porte d'entrée relationnelle, facilitant le contact et la mise en confiance. Il vient également répondre à un besoin marqué de lien social et ouvre ensuite vers un accompagnement plus approfondi sur d'autres enjeux, notamment personnels et familiaux. L'essentiel des actions menées ont concerné l'éducation au codes sociaux et l'implication citoyenne et le vivre ensemble.

Les relations familiales / parentalité (11,2% et 256 actions en majorité individuelles) prennent davantage de place dans les problématiques travaillées que dans les demandes initiales. En effet, ces problématiques émergent souvent une fois la relation installée et la confiance établie. Ainsi, au cours de l'année, 53 jeunes ont bénéficié de soutien psychoaffectif, d'un soutien à la parentalité pour 17 parents, d'une médiation dans les liens intrafamiliaux pour 6 d'entre eux, d'un soutien à l'émancipation familiale et 16 jeunes. En effet, ce travail autour des relations familiales est essentiel en prévention spécialisée, car il aide à éviter les ruptures entre l'enfant et son milieu de vie.

Enfin, une remarque concerne le soutien psychologique, la santé et les addictions, qui figuraient parmi les trois premières demandes (15,4%) mais qui apparaissent en quatrième position dans les problématiques travaillées (9,5%, 218 actions). Cet écart s'explique notamment par le fait que de nombreux jeunes, bien que demandeurs d'aide ou de soin, peuvent rencontrer des difficultés à s'engager concrètement dans les démarches proposées. Cela est particulièrement visible sur des sujets tels que les addictions, notamment liées aux écrans, ou encore dans l'acceptation d'une orientation vers un psychologue.

ACTIONS COLLECTIVES

◆ Répartition des actions collectives



L'équipe éducative a mené ou participé à **108 actions collectives** (actions menées avec un groupe de jeunes) sur l'année 2025.

Près de la moitié d'entre elles étaient des **ateliers ponctuels** (53/108) : activité menée une seule fois avec un même groupe de jeunes. Ici vont être comptabilisés les présentations du service à des classes, les ateliers cuisine avec des groupes différents, la formation au PSC1, etc. Ainsi ce sont 17 sortes d'ateliers ou actions ponctuelles qui ont été menées, pour un total de 53 ateliers (un même atelier pouvant être répété avec un groupe de jeunes différents à chaque fois).

Les **ateliers réguliers** représentent 23% des actions collectives. Il s'agit d'ateliers menés dans le cadre de projets éducatifs. Ainsi, le projet éducatif construit avec la Segpa du collège Bégon s'est mené sur 9 séances et a touché 24 élèves.

Des ateliers avec la classe UPE2A du collège Bégon ont été menés sur 3 séances touchant 16 élèves.

Enfin un projet d'apprentissage de la natation pour une groupe de 6 mères de Croix-Chevalier a été mené sur 10 séances.

La grande part des ateliers dans les actions collectives de l'équipe s'explique par la volonté de prendre le temps cette année de se faire connaître de l'ensemble des élèves du collège de secteur. Projet qui nécessite beaucoup de temps pour faire le tour de toutes les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, mais nécessitera une intervention plus légère l'an prochain car touchera uniquement les classes de 6^{ème}.

13 **chantiers éducatifs** ou chantiers d'implication ont été menés en 2025, ce qui représente 12% des actions collectives de l'année. Pour des jeunes de 13 à 19 ans garçons et filles.

Parmi eux, 3 furent des chantiers d'implication offrant la possibilité à des jeunes de donner un coup de main pour des petits travaux à une association. Ici ce fut l'écolieu Le Houppier, nouveau partenaire du SPS sur l'année 2025. Ces chantiers d'implication ont permis aux jeunes de s'impliquer dans des activités manuelles autour du développement durable, pour ensuite bénéficier d'une sortie qu'ils ont construite avec les éducateurs.

Le reste concerne des chantiers éducatifs à destination d'un public de plus de 16 ans, pour permettre aux jeunes d'appréhender le milieu du travail via les premières expériences professionnelles. Les partenaires du SPS concernant les chantiers éducatifs sont des associations ou des institutions.

A part égale avec les chantiers, 13 **sorties éducatives** ont été menées en 2025 pour 42 garçons de 11 à 14 ans, 37 filles de 11 à 14 ans et 5 garçons entre 16 et 18 ans. Ces sorties étaient tournées vers le patrimoine (visite de château), l'activité physique et sportive (salle de sport, karting), l'accès à la culture (cinéma) ou la gastronomie (restaurant).

Nous avons mené un travail avec différents groupes autour de la participation à 4 événements de **DSL** sur le territoire.

◆ Exemples d'actions collectives

Projet « Je nage, tu nages, nous nageons »

L'idée est née d'un constat simple, mais lourd de sens : lors d'échanges avec un groupe de mères à l'été 2024, une réalité s'impose. **Aucune d'entre elles ne se rend à la piscine ou en bord de mer.** Pas par manque d'envie, mais parce que la peur de l'eau et l'incapacité à nager les en empêchent. Pour ces femmes, l'eau n'est pas un espace de détente, mais une source d'angoisse, pour elles-mêmes, et pour leurs enfants qu'elles ne peuvent accompagner en toute sécurité.

C'est ainsi qu'a germé le **projet « Je nage, tu nages, nous nageons »**, une initiative où l'apprentissage de la natation se double d'une quête plus large : retrouver confiance en soi, briser l'isolement, et réinventer son rapport au corps.

Un lieu choisi, une liberté conquise

Dès le départ, les mères ont été actrices du projet, notamment dans la recherche d'un lieu adapté. Car au-delà de la technique, une question cruciale se posait : comment concilier apprentissage de la natation et respect de leur pudeur ? Pour beaucoup, le port du maillot de bain standard était un obstacle insurmontable, tout comme l'idée d'être observées dans un espace public.

Avec le soutien de l'équipe éducative, elles ont donc cherché une piscine où elles pourraient évoluer sans jugement, sans regard extérieur, et où les tenues couvrant le corps seraient acceptées. Après des démarches administratives et une demande de subvention auprès du Contrat de Ville, le projet a pu voir le jour : dix séances, de septembre à décembre 2025, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

L'eau, miroir des transformations

Dès la première séance, une évidence s'impose : ce projet ne se limite pas à l'apprentissage de la natation. Pour certaines, il s'agit de dépasser une phobie de l'eau, une peur parfois ancrée depuis l'enfance. Pour d'autres, de gagner en aisance, de se sentir enfin en sécurité près des bassins.

Mais très vite, quelque chose de plus profond émerge. L'eau devient un espace de libération. Peu à peu, certaines femmes, initialement très pudiques, osent adopter des maillots moins couvrants, passant de tenues intégrales à des modèles une pièce. Un changement symbolique, accueilli avec humour et fierté : « Dans un an, on passera peut-être au bikini ! » – une boutade qui en dit long sur leur nouvelle assurance. Les trajets en commun et les moments informels autour des séances deviennent, eux aussi, des espaces précieux. Les conversations s'y enchaînent, sans retenue ni jugement. On y parle parentalité, bien sûr, mais aussi charge mentale, désir d'émancipation, difficultés du quotidien, santé, culture, religion... Ces échanges, d'abord timides, gagnent en intensité au fil des semaines. Pour ces femmes, ces séances deviennent un havre, un moment où l'on peut enfin souffler, rire, et se sentir entendues.

Des bienfaits bien au-delà de la piscine

Les impacts du projet se mesurent à plusieurs niveaux :

➤ **Sur le plan technique** : Les participantes progressent, certaines dépassant leur peur de l'eau, d'autres acquérant une réelle aisance aquatique. L'objectif initial, pouvoir accompagner leurs enfants en toute sécurité, devient une réalité tangible.

➤ **Sur le plan physique et mental** : L'activité, douce et adaptée, permet à certaines de redécouvrir les bienfaits du sport, malgré des problèmes de santé ou des douleurs chroniques. L'idée de poursuivre une pratique collective, comme la marche, émerge naturellement en fin de parcours.

➤ **Sur le plan social** : Le projet brise l'isolement. Ces femmes, souvent seules dans leur quotidien, trouvent ici un espace de parole et de solidarité. Les séances deviennent un rendez-vous attendu, un moment où l'on se sent libre d'être soi-même.

Enfin, le projet a aussi fait évoluer leur rapport à elles-mêmes. Dans un espace non mixte et bienveillant, elles ont pu se réapproprier leur corps, gagner en confiance, et s'autoriser un temps rien que pour elles – un luxe rare dans leur vie de mères.

Et demain ?

L'aventure ne s'arrête pas là. Une sortie mère-enfant est prévue en 2026, pour concrétiser ces nouveaux savoir-faire et partager ces moments de complicité avec leurs enfants. Certaines envisagent aussi de poursuivre des activités sportives collectives en allant marché en groupe dans la nature avoisinante.

Ce projet a montré une fois de plus que la prévention spécialisée, quand elle part des réalités des personnes et les accompagne sans jugement, peut transformer des vies. Apprendre à nager, ici, c'était aussi apprendre à se faire confiance, et à s'autoriser, enfin, à prendre sa place.

« Un repas presque parfait : quand la cuisine devient un support éducatif »

Un projet né de l'écoute et de l'initiative des jeunes

L'idée d'un concours de cuisine a émergé lors d'une permanence du mercredi après-midi, espace d'accueil ouvert à tous les jeunes du quartier. Ce temps, dédié aux échanges sur l'actualité, l'école ou les projets futurs, a révélé l'envie des jeunes (un groupe de 6^{ème} et un groupe de 4^{ème}) de se lancer dans une aventure collective. Pour l'équipe éducative, ce projet représentait une opportunité **pour travailler le vivre-ensemble, la coopération et la valorisation des compétences de chacun**, tout en observant les dynamiques de groupe et les enjeux de socialisation.

Un cadre éducatif en action

Le concours s'est déroulé dans une cuisine professionnelle, offrant un cadre idéal pour concrétiser cette initiative. Les jeunes se sont investis avec enthousiasme dans la préparation d'un menu complet (entrée, plat, dessert), chacun apportant sa recette et sollicitant même l'aide de ses parents pour peaufiner les détails. Les éducateurs ont accompagné les jeunes dans **la gestion du budget, les courses et la réflexion sur l'équilibre alimentaire**, transformant chaque étape en un apprentissage concret.

Un conflit révélateur des enjeux éducatifs

L'ambiance, bien que parfois effervescente, a basculé lorsque le gâteau des élèves de 6^{ème} a été délibérément saboté par des jeunes de 4^{ème}. Cet acte, né d'un sentiment de jalousie, a provoqué colère et injustice chez les plus petits. Face à cette situation, l'équipe éducative a dû **réagir rapidement et de manière cohérente** : arrêter l'activité, organiser un temps d'échange sur le respect, l'empathie et les règles collectives. Les jeunes concernés ont pu verbaliser leurs émotions, offrant ainsi une opportunité de **travailler la responsabilité et la réparation**.

L'équilibre éducatif : entre cadre et lien

Cet incident a mis en lumière la nécessité de **trouver un équilibre entre la pose d'un cadre clair et le maintien du lien éducatif**, surtout avec les aînés dont l'accompagnement était encore récent et fragile. L'enjeu était double : **reposer des limites sans rompre la confiance**, tout en restant attentif aux besoins des plus jeunes, victimes de la situation. Après un temps de médiation, l'activité a repris, et la dégustation finale a révélé une belle surprise : le cheesecake des 6^{ème}, malgré son aventure, a remporté l'adhésion de tous.

Ce que ce projet révèle du travail éducatif

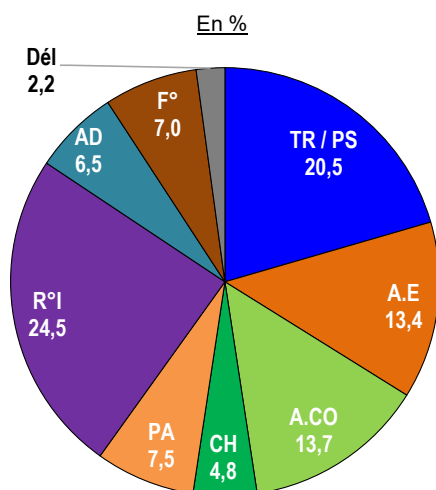
Au-delà de l'aspect ludique, ce concours de cuisine a illustré **la dimension éducative du travail mené par les éducateurs** :

- **L'accompagnement des dynamiques de groupe** et la gestion des conflits,
- **La construction d'un cadre bienveillant mais ferme**, adapté à chaque jeune,
- **La valorisation des compétences et de la créativité** des jeunes,
- **Le renforcement du lien de confiance**, même dans les moments de tension.

Ce projet a confirmé que **l'éducation spécialisée se joue aussi dans l'imprévu**, où chaque situation devient une opportunité pour grandir, apprendre et se construire ensemble.

ACTIVITE DE L'EQUIPE

◆ Répartition des heures travaillées par activité



Travail direct (auprès ou pour le public) :

- TR / PS : travail de rue / présence sociale
- A.E : accompagnements éducatifs
- A.CO : actions collectives (activités, sorties, séjours)
- CH : chantiers éducatifs
- PA : partenariat

Travail indirect :

- R.I : réunions internes
- AD : travail administratif
- F° : formation
- Dél : délégation unique du personnel

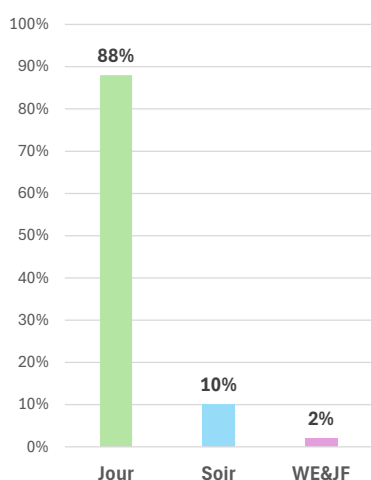
En 2025, sur l'ensemble des heures travaillées de l'équipe Croix-chevalier, le temps de travail dédié aux jeunes, à l'action éducative menée avec eux et au faire avec (accompagnement éducatif individuel, action collective et chantier éducatif) représente la plus grande part avec 31,8%.

Ce temps de travail est décliné en trois points : les actions collectives (ateliers éducatifs, sorties, projets éducatifs) pour 13,7% du temps de travail, l'accompagnement éducatif individuel avec 13,4 % et les chantiers éducatifs avec 4,8% du temps de travail.

Le temps de travail consacré aux réunions internes (liaison d'équipe, réunion d'équipe d'éducative, réunion de service et autres réunions thématiques ou institutionnelles de l'ACESM) vient ensuite avec 24,5% du temps de travail. Ce temps est nécessaire pour la réflexion éducative, l'analyse des situations et la vie du service et de l'ACESM.

Arrive ensuite le temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale (TR-PS) sur le territoire de Croix Chevalier (20,5%). Point fondateur du travail en prévention spécialisée qui nécessite une réelle prise de temps pour s'immerger dans le territoire, d'autant plus avec l'arrivée de nouveaux collègues dans l'équipe.

◆ Répartition temporelle des heures travaillées



Le temps de travail est réparti sur toute la semaine et peut être mené sur des horaires décalés et les week-ends et jours fériés. Tout cela dépend des projets éducatifs menés et avec quel partenaire.

Sur l'équipe de Croix-Chevalier de nombreux projets éducatifs sont menés en partenariat avec le collège Bégon et les écoles inscrites sur le quartier.

Ainsi pour cette équipe, 88% du temps de travail s'est fait sur des horaires conventionnelles (8h-17h), 10% a été mené en soirée (après 17h) et 2% sur des week-end et jours fériés.

6 journées ont été travaillées un WE ou jour férié en 2025 pour l'équipe.

PARTENARIAT

Co-construire une présence éducative pour permettre aux jeunes de connaître les lieux ressources

Un constat partagé, une réponse collective

À la suite d'échanges réguliers entre les éducateurs du SPS, les enseignants du primaire et du secondaire, les animateurs du Service jeunesse Charcot et les professionnels de la Médiathèque Maurice Genevoix, un constat commun a émergé : les incivilités et les violences verbales ou physiques entre jeunes s'intensifient, notamment en l'absence d'adultes référents. La simple présence d'un adulte ne suffit plus à apaiser les tensions si celui-ci n'est pas connu, reconnu et légitime aux yeux des jeunes. La volonté de construire un projet interactif, permettant aux jeunes de connaître les structures pouvant les accueillir et les adultes qui y travaillent, avant l'entrée au collège et l'utilisation de ces lieux, à vue le jour.

Des lieux investis, un cadre à renforcer

Que ce soit au Service jeunesse (pour les 12-14 ans), à la Médiathèque ou au local éducatif du SPS, ces espaces, fréquentés par les collégiens, nécessitent un cadre éducatif constant. Le respect des règles et des adultes s'avère efficace uniquement lorsque ces derniers sont identifiés comme des figures de confiance. Face à des situations répétées d'incivilités impliquant des élèves de primaire et de collège, la Médiathèque a sollicité à plusieurs reprises l'équipe éducative du SPS et les animateurs jeunesse.

Un projet éducatif innovant : « Découvre ton quartier »

Pour répondre à ces enjeux, les partenaires ont co-construit un projet éducatif visant à :

- Favoriser la rencontre entre les jeunes et les adultes du quartier,
- Transformer la perception de la médiathèque, souvent vue comme un simple lieu de passage, en un espace ressource, porteur de règles mais aussi d'ouverture et de possibles,
- Renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur territoire.

Inspiré par l'approche de Fernand Deligny, ce projet mise sur **la présence active, l'inscription dans les lieux et le « faire avec »** : être aux côtés des enfants, partir de leurs usages pour, progressivement, déplacer leurs pratiques et leur regard sur les espaces communs.

Deux temps forts pour ancrer la démarche

→ **Un rallye d'exploration** : Les élèves de CM2 des écoles Charcot, Mandela, Tourville et Rol-Tanguy ont découvert, par demi-classe, le Service jeunesse Charcot, la Médiathèque Maurice Genevoix et le local éducatif du SPS. Ces visites, organisées entre novembre 2025 et janvier 2026, ont permis aux enfants de rencontrer les acteurs locaux, de s'approprier les lieux et de créer des repères.

→ **Des Olympiades de cohésion** : Prévu en fin d'année scolaire 2025-2026, ces Olympiades rassembleront les élèves des différentes écoles autour d'activités sportives, pour favoriser les liens entre pairs et avec les professionnels, en amont de l'entrée en 6ème.

Une année fondatrice

La préparation du projet a débuté au printemps 2025, avec des rencontres entre les directions d'école, les enseignants de CM2 et les trois porteurs du projet (SPS, Service jeunesse Charcot, Médiathèque). En novembre et décembre 2025, les éducateurs sont intervenus en classe pour présenter le projet via un temps ludique de création de « cartes d'identité », permettant d'entrer en relation autrement, dans un cadre sécurisant et propice à l'échange.

Bilan et perspectives

Cette première année a permis de poser les bases d'une relation éducative durable : meilleure connaissance des enfants, observation de leur rapport au territoire, et création de liens de confiance avec des adultes identifiés. Pour les jeunes, ces temps ont favorisé l'appropriation du quartier, le sentiment d'appartenance et une transition plus sereine vers le collège.

➔ **Renforcer les démarches d'aller-vers et le travail de rue : Développer des actions d'aller-vers dans les lieux de vie et l'espace public afin de diversifier les modalités de contact, notamment auprès des jeunes éloignés des dispositifs et des publics de plus de 16 ans.**

- ◆ Réorganiser le travail de rue à l'échelle du territoire.
- ◆ Permettre aux nouveaux éducateurs de s'immerger dans le territoire et de conduire leurs observations afin de croiser les regards.
- ◆ Assurer une présence sur différents lieux et à des horaires variés et en dehors des horaires conventionnels pour obtenir une plus vision globale des dynamiques territoriales.
- ◆ Aller à la rencontre des publics cibles afin de créer un premier lien et d'accrocher les jeunes non-inscrits dans les dispositifs de droit commun.

➔ **Accompagner les jeunes face aux défis scolaires : prévenir le décrochage scolaire et favoriser l'inclusion éducative par une approche individualisée et partenariale.**

- ◆ Renforcer la veille éducative en poursuivant les actions menées au sein des établissements scolaires.
- ◆ Poursuivre les temps de rencontre réguliers avec les élèves, dans et hors établissement, pour repérer précocement les signes de rupture (absentéisme, désengagement, difficultés relationnelles).
- ◆ Proposer un espace ressource favorisant l'expression libre, l'écoute sans jugement et un accompagnement individualisé (aide aux devoirs, méthodologie, orientation).
- ◆ Coconstruire, avec les acteurs du territoire, des ateliers de prévention du décrochage (estime de soi, découverte des métiers, développement des compétences psychosociales).
- ◆ Structurer un réseau d'adultes ressources permettant un accompagnement global des jeunes (scolarité, orientation, posture d'élève, estime de soi, environnement soutenant, etc).

➔ **Soutenir la santé mentale et le bien être des publics accompagnés : favoriser l'expression des difficultés psychologiques et faciliter l'accès aux soins**

- ◆ Poursuivre les actions auprès des jeunes et des familles favorisant l'écoute, l'expression des difficultés et la sensibilisation à l'importance du bien-être psychique.
- ◆ Mettre en place des actions collectives (activités sportives, temps conviviaux) dans des espaces sécurisants propices à la parole.
- ◆ Travailler en lien avec les professionnels du soin psychique (psychologues du service ou conventionnés) afin de faciliter une première approche du suivi psychologique et déconstruire les représentations.
- ◆ Renforcer les partenariats avec les structures d'accès aux soins (MDA, CMP, etc.) pour garantir un accompagnement structuré et durable.
- ◆ Accompagner les jeunes dans leurs premiers pas vers le soin et orienter vers les dispositifs adaptés à leurs besoins.

➔ **Apporter une vigilance sur les phénomènes de violence chez les jeunes : adopter une approche éducative et collective pour prévenir et réduire les violences (verbales, physiques et psychologiques).**

- ◆ Maintenir un lien de confiance avec les jeunes afin de permettre la mise en mots des situations de violence vécues, subies ou observées.
- ◆ Assurer une présence éducative régulière sur le territoire pour légitimer les interventions sur ces problématiques.
- ◆ Développer des actions de sensibilisation autour de l'empathie, de la gestion des conflits et de la déconstruction des stéréotypes.
- ◆ Renforcer le travail partenarial pour construire des projets éducatifs autour de la prévention des violences.
- ◆ Sensibiliser les parents aux enjeux liés aux violences (réseaux sociaux, influence du groupe de pairs, environnement familial).
- ◆ Construire un réseau d'adultes référents permettant de contenir les situations de violence et de proposer des alternatives éducatives (médiation, activités positives).

EQUIPE QUINIÈRE / BLOIS

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

◆ Observation du territoire Quinière

Historiquement marqué par une mixité d'habitat (logements sociaux, résidences privées, maisons individuelles), le quartier conserve cette diversité résidentielle.

Le quartier de la Quinière–Cabochon s'organise en plusieurs micro-secteurs aux dynamiques distinctes.

Le cœur historique, autour de l'avenue du Maréchal Juin et de la rue Chateaubriand, est structuré par le centre commercial de la Quinière. Ce secteur a été marqué par des faits significatifs : une voiture en feu entrée sous la halle avant 2016, plus récemment le braquage du bureau de tabac. Un défaut d'éclairage public persistant sur la place est constaté et signalé par les commerçants, qui associent cette situation à un sentiment d'insécurité, notamment en début et en fin de journée. Plusieurs commerces ont fermé (boulangerie à proximité du centre social, pizzeria, coiffeur). La Poste a réduit ses horaires et certains locaux restent vacants ou peu actifs (restaurant africain mitoyen au bureau de poste rarement ouvert). L'entrepôt de vente de Yaka rue de Château-Renault a fermé. Parmi les activités qui demeurent importantes pour le secteur figurent la boucherie, le bar-PMU, le tabac, le Point Phone, la boutique Yaka (ressourcerie) ainsi qu'une épicerie. Le marché présent les jeudis matin regroupe très peu de commerces (fruit et légumes, charcuterie traiteur, fromager...).

À proximité se situent l'**Espace Quinière « Rosa Parks »** (service jeunesse, ALEP), le bar de la forêt une crèche, l'école Malala, la pension de famille Emmaüs, Vélo 41. La construction d'un nouveau lotissement est prévue à côté du centre social.

Le secteur Jean de La Fontaine - rue Lenôtre concentre davantage de logements sociaux et de situations de précarité (familles monoparentales, mères isolées). Il comprend l'école Molière (cour rénovée), un Carrefour Market, un city stade et un parc de jeux rue Lenôtre. Les espaces extérieurs sont fortement investis : city stade fréquenté par des jeunes de tous âges selon les horaires, dans l'espace de l'île aux corneilles, les tables de ping-pong et aires de jeux sont également utilisés. Des aménagements de résidentialisation (vérandas, fermetures) ont été réalisés sur les bâtis existants. La fermeture du porche impasse Boileau a déplacé des points de deal. Sur la place Beaumarchais, un parking a été rénové et végétalisé, entraînant une réduction des places de stationnement. Une fresque a été réalisée sur la façade du 15 rue Jean de la Fontaine.

Le secteur Foch-Cabochon constitue un axe commerçant et de passage (pharmacie, bars, boulangeries, tabac-presse, banques, épicerie africaine et asiatique). L'habitat y est mixte : maisons ouvrières, pavillons, petits collectifs. Des regroupements sont observés au pied du château d'eau et aux abords de certains équipements. Les différenciations relèvent davantage des types d'habitat que d'appartenances culturelles.

Plus loin, **le quartier Roland Dorgelès**, composé pour partie de logements collectifs et de lotissements, accueille la Maison des associations (Cultures du Cœur, club de billard, CRIA).

L'incendie d'un bâtiment rue Henri Daudin il y a 3 ans a démarré sa réhabilitation avec le début des travaux. La démolition d'un ensemble d'habitat rue Dorgelès et les relogements associés, ont modifié la configuration de ce micro-secteur, aujourd'hui relativement calme. Ces transformations ont participé à une recomposition démographique progressive, avec l'arrivée de nouveaux ménages attirés par un cadre de vie jugé plus apaisé.

En lisière se trouvent le **lycée hôtelier et le lycée Camille Claudel**, générant des flux quotidiens, notamment vers les commerces. De nouveaux programmes immobiliers sont prévus à proximité du rond-point du Médicis. Les espaces verts restent investis : lac de la Pinsonnière l'été, parc de l'Arrou, city stades, abords du centre commercial, plaine des corneilles...

L'ensemble du quartier présente une forte hétérogénéité d'habitat : maisons individuelles, parc social, petits collectifs privés, pension de famille, logements relevant de dispositifs ASE et ASLD. Certaines rues (Lenôtre, Jean de La Fontaine, Chateaubriand) concentrent davantage de fragilités. Les habitants évoquent à la fois une impression de dégradation et un cadre jugé calme et végétalisé par les nouveaux arrivants. La Quinière–Cabochon fonctionne ainsi comme une mosaïque de micro-quartiers aux usages et réalités différenciés.

◆ Quelques chiffres donnés

Chiffres extraits des sources suivantes :

- SIG Ville – Ministère chargé de la Ville (2024) - Portail national des quartiers prioritaires
- INSEE – Filosofi 2021 (revenus et pauvreté)
- Recensement de la population INSEE 2020 / 2021
- Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) – Rapport 2023
- ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)
- ONPV – Rapport annuel sur les quartiers prioritaires (2022–2023)
- INSEE – Dossier complet QPV France métropolitaine
- INSEE – Dossier complet Commune de Blois (2022–2023)
- INSEE Filosofi 2021 (taux de pauvreté et niveau de vie médian)
- Observatoire de l'Économie et des Territoires (Loir-et-Cher)

Indicateur	QPV Quinière Nord-Ouest	Moyenne nationale QPV	Ville de Blois
Population	≈ 1 500 hab. (périmètre strict QPV) ≈ 5 130 hab. (périmètre élargi Quinière-Cabochon)	5,3 millions (ensemble des QPV)	≈ 45 900 hab.
Part des moins de 25 ans	44,1 %	40 %	35 %
Taux de pauvreté (seuil 60 %)	42,9 %	44,3 %	27 %
Taux de chômage (15–64 ans)	25,6 %	18–27 %	16,6 %
Taux d'emploi (15–64 ans)	48 %	50 %	61 %
Familles monoparentales	29,5 %	32,8 %	19 %
Jeunes 16–25 ans sans emploi et non scolarisés	32,9 %	22,8 %	20 %
Niveau de vie médian mensuel	1 150 €	1 220 €	1 750 €

Les indicateurs socio-économiques du QPV Quinière Nord-Ouest présenté ci-dessus mettent en lumière un territoire marqué par une forte concentration de fragilités sociales, dont la jeunesse constitue un élément central.

La structure démographique du quartier se caractérise par **une proportion élevée de jeunes** : 44,1 % des habitants ont moins de 25 ans. Cette donnée signifie que près d'un habitant sur deux est un enfant, un adolescent ou un jeune adulte. Ce constat structure le fonctionnement du territoire, influence les destinations de l'espace public et exerce une pression importante sur les dispositifs éducatifs, scolaires et d'insertion. Ici, la jeunesse n'est pas un public périphérique : elle est au cœur de la dynamique locale.

Le taux de pauvreté, qui s'élève à 42,9 %, confirme une situation de précarité forte et installée avec près d'un habitant sur deux vivant sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie médian mensuel, estimé à environ 1 150 euros, traduit une capacité financière limitée des ménages. Ces éléments ont des conséquences directes sur le quotidien : alimentation, vêture, paiements des factures liées au logement, difficultés liées à la garde des enfants, accès restreint aux loisirs à la culture, difficulté à financer des activités extrascolaires, mobilité contrainte.

Les indicateurs relatifs à l'emploi renforcent ce constat. Le taux de chômage atteint 25,6 %, tandis que le taux d'emploi demeure inférieur aux moyennes observées à des échelles plus larges. Cela traduit une insertion professionnelle fragile et des trajectoires marquées par l'instabilité. Cette situation impacte non seulement les adultes, mais aussi les jeunes, en limitant les modèles identificatoires et les perspectives d'ascension sociale.

La donnée la plus préoccupante concerne les 16–25 ans : 32,9 % sont sans emploi et non scolarisés. Autrement dit, près d'un tiers des jeunes de cette tranche d'âge se trouve en dehors des dispositifs de formation et d'activité. Cette proportion est particulièrement élevée et témoigne d'un risque de marginalisation durable sans accompagnements mis en place.

La part des familles monoparentales, qui atteint 29,5 %, constitue également un facteur de fragilité important. Ces configurations familiales sont plus exposées à la pauvreté et à l'isolement, et peuvent rencontrer des difficultés accrues dans l'accompagnement scolaire et éducatif de leurs enfants. Lorsque cette réalité se conjugue à un environnement socio-économique fragilisé, les risques de décrochage ou de rupture augmentent.

L'ensemble de ces chiffres ne traduit pas uniquement une situation de précarité économique, ils révèlent un **cumul de vulnérabilités** touchant à la fois les conditions matérielles, les trajectoires scolaires et l'insertion professionnelle. La forte présence de jeunes, associée à une proportion élevée de jeunes sans emploi et non scolarisés, constitue un enjeu majeur pour le territoire.

Dans ce contexte, la prévention spécialisée occupe une place stratégique. Son intervention vise précisément les jeunes les plus éloignés des institutions, ceux qui échappent aux dispositifs classiques ou qui s'en sont progressivement détachés. Le travail d'aller-vers permet de repérer les situations de décrochage, de restaurer un lien de confiance et d'accompagner le raccrochage vers des dispositifs de formation, d'insertion ou d'accès aux droits.

◆ Les habitants et les jeunes

Le quartier de la Quinière accueille une population hétérogène, tant sur le plan social que générationnel. Les habitants se distinguent par des parcours, des statuts résidentiels et des rapports au quartier très différents selon les secteurs. Cette diversité influe directement sur les usages des espaces, les relations de voisinage et la manière dont les jeunes trouvent ou non leur place.

On observe une **cohabitation entre des habitants installés de longue date** (souvent propriétaires ou locataires anciens) **et des familles arrivées plus récemment**, parfois issues d'autres quartiers de Blois.

Les premiers expriment régulièrement un sentiment de dégradation du cadre de vie, lié aux transformations urbaines, à la fermeture de commerces et aux nuisances perçues dans l'espace public. Les nouveaux arrivants, quant à eux, décrivent majoritairement un quartier calme, végétalisé et plus apaisé que d'autres secteurs de la ville. Ces perceptions contrastées coexistent et peuvent générer des incompréhensions, sans pour autant conduire à des conflits ouverts.

Certaines zones du quartier concentrent davantage de fragilités sociales, notamment dans les secteurs à dominante HLM (rue Le Nôtre, rue Jean de La Fontaine, rue Châteaubriand). On y rencontre une grande proportion de **familles monoparentales**, principalement des mères isolées, cumulant difficultés financières, charge éducative élevée et isolement social. Ces situations ont des répercussions directes sur le quotidien des enfants et des jeunes : accès limité aux loisirs, freins à la mobilité, fatigue parentale et, parfois, non-recours aux droits. Les éducateurs repèrent régulièrement des signes de précarité matérielle et relationnelle qui appellent une vigilance quotidienne.

La population jeunesse du quartier ne constitue pas un groupe homogène. Le public rencontré par le service ne représente pas la totalité des jeunes résidant sur le territoire. Certains sont très présents dans l'espace public, tandis que d'autres restent peu visibles, souvent repliés au domicile familial.

Les jeunes accompagnés sont majoritairement âgés de 12 à 20 ans, avec des profils variés : collégiens en difficulté scolaire, lycéens en filières professionnelles parfois peu choisies, jeunes en situation de décrochage ou bien NEET ou jeunes majeurs sans activité. Une part non négligeable est également suivie ou connue des services de la protection judiciaire de la jeunesse.

Parmi les jeunes rencontrant des difficultés scolaires, l'équipe constate fréquemment un contexte de précarité plus global, auquel s'ajoutent parfois des barrières linguistiques pour les parents et une disponibilité limitée pour accompagner la scolarité de leur enfant au quotidien. Ces éléments peuvent fragiliser le suivi éducatif et accentuer les écarts d'apprentissage. Par ailleurs, les relations entre l'école et certaines familles sont parfois marquées par de l'incompréhension et de la méfiance rendant le dialogue plus complexe et le travail de collaboration plus délicat.

Dans l'espace public, la présence des jeunes varie selon les secteurs du quartier et les temporalités de la journée. Les usages diffèrent entre collégiens, adolescents plus âgés et jeunes majeurs, avec des regroupements souvent informels et évolutifs, sans organisation collective stable. Les tensions avec certains habitants portent moins sur la présence des jeunes que sur les nuisances associées (bruit, occupation nocturne, dégradations).

Ainsi, les habitants comme les jeunes de la Quinière évoluent dans un contexte marqué à la fois par des ressources réelles (espaces verts, équipements, réseau associatif) et par des fragilités sociales persistantes. L'enjeu pour la prévention spécialisée est de tenir compte de cette diversité de situations et de poursuivre un travail de présence éducative au plus près des réalités vécues.

◆ La dynamique du quartier

L'analyse des éléments recueillis met en lumière une dynamique de quartier contrastée, traversée par des transformations urbaines, des évolutions sociales et des tensions liées aux usages de l'espace public. Le quartier apparaît aujourd'hui comme un territoire en recomposition.

La dynamique commerciale du centre constitue un premier marqueur de ces évolutions. Historiquement identifié comme un point important du quartier, le centre commercial connaît une perte progressive d'attractivité. Les fermetures successives de commerces, la réduction des horaires de certains services et la vacance de plusieurs locaux ont modifié les habitudes de fréquentation et les flux. L'éclairage public défaillant et la fermeture partielle de certains espaces renforcent un sentiment de dégradation du cadre. Si quelques commerces demeurent actifs et continuent de jouer un rôle de sociabilité (le bar, la boucherie ou le point de réparation téléphonique), ce centre ne remplit plus pleinement sa fonction fédératrice.

La dynamique territoriale du quartier se caractérise par un découpage en micro-quartiers aux réalités différenciées. La coexistence de maisons ouvrières, de lotissements pavillonnaires, de logements sociaux, d'habitat privé et de dispositifs spécifiques comme la pension de famille organisent des espaces socialement différents. Certaines rues concentrent davantage de précarité et de vulnérabilités, tandis que d'autres secteurs apparaissent plus stabilisés. Cette hétérogénéité produit des frontières implicites entre habitants et des perceptions contrastées du quartier.

La dynamique du vivre-ensemble peut être marquée par des tensions principalement liées aux usages de l'espace public. Nuisances sonores, dégradations, déchets ou occupation nocturne alimentent un sentiment d'insécurité chez une partie des habitants. Ces tensions semblent davantage intergénérationnelles que culturelles. Beaucoup d'habitants distinguent la présence des jeunes des comportements problématiques. Le quartier tend parfois à produire du repli résidentiel, chacun évoluant dans son périmètre immédiat, avec peu d'interactions spontanées en dehors d'événements ponctuels.

Enfin, la dynamique partenariale constitue un point d'appui essentiel de notre intervention. Le travail en prévention spécialisée repose fondamentalement sur la coopération avec les acteurs du territoire. Le partenariat est une donnée structurante de notre action : il permet de croiser les regards, d'ajuster les analyses, de coordonner les accompagnements et d'assurer une cohérence éducative autour des jeunes et des familles.

Notre présence régulière sur l'espace public et le lien de confiance que nous construisons avec des publics parfois éloignés des institutions nous positionnent comme un acteur de relais et d'articulation. Nous faisons le lien entre les jeunes, leurs familles et les partenaires locaux, contribuant ainsi à une intervention complémentaire et cohérente au service du territoire.

Ainsi, **un travail régulier est mené avec les écoles primaires** Molière, Malala et Foch. Ces échanges permettent le repérage précoce des fragilités scolaires et l'orientation de familles vers un accompagnement adapté. Le projet des Olympiades de fin d'année, construit avec les équipes enseignantes et le Service jeunesse, illustre cette dynamique collaborative et favorise un temps fédérateur pour les élèves de CM2.

Le partenariat avec la classe relais contribue à prévenir les exclusions définitives et à soutenir les jeunes en voie de rupture scolaire. **Les liens établis avec les établissements scolaires** permettent d'articuler les interventions autour des situations d'absentéisme, de décrochage et d'orientation.

Dans le champ social et de la protection de l'enfance, **le service est en lien avec la Maison Départementale des Solidarités (MDS) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)**. Ces liens permettent d'assurer une coordination des suivis éducatifs et d'exercer notre rôle d'alerte lorsque les situations l'exigent, en mobilisant le cadre institutionnel, notamment à travers la transmission d'Informations Préoccupantes, comme cela a été le cas en 2025.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est également mobilisé autour des parcours scolaires fragilisés.

Le centre social et l'ALEP constituent des partenaires importants du quartier. Les orientations réciproques et les échanges réguliers favorisent une continuité dans l'accompagnement des jeunes et des familles.

L'association Cultures du Cœur intervient également sur le territoire et représente un riche relais dans l'accès à la culture.

Les clubs sportifs, notamment le club de rugby et le club d'athlétisme sont identifiés comme des partenaires facilitant l'accès des jeunes à la pratique sportive.

La Mission Locale est identifiée comme un partenaire incontournable, notamment pour l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage ou sans activité.

◆ **Principales problématiques constatées**

→ **Fragilisation du centre commercial** : perte d'attractivité du centre commercial, fermetures de commerces, défaut d'éclairage ont modifié les usages de cet espace. Ponctuellement, notre présence permet une régulation informelle des tensions.

→ **Concentration de précarité** : la proportion importante de familles monoparentales, les difficultés économiques et l'isolement social observés dans certains secteurs fragilisent l'environnement éducatif des jeunes. Le travail de proximité permet de repérer les situations de vulnérabilité, de soutenir la fonction parentale et de favoriser l'accès aux droits. L'accompagnement individualisé des jeunes ne peut se dissocier d'une attention portée au contexte familial. La prévention spécialisée agit ici comme un relais entre familles et institutions.

→ **Décrochage scolaire et ruptures de parcours** : les difficultés scolaires, l'absentéisme et la proportion élevée de jeunes sans emploi ni formation constituent un signal d'alerte majeur. L'intervention éducative vise à maintenir ou restaurer le lien avec les dispositifs de droit commun (école, formation, Mission Locale). Le travail de confiance, souvent engagé dans l'espace public, permet d'accompagner progressivement le raccrochage. Le service intervient en amont de l'exclusion durable, en travaillant la motivation, la projection et la valorisation des compétences.

→ **Tensions intergénérationnelles** : les conflits observés relèvent principalement de nuisances et de divergences d'usages de l'espace public. Le service peut faciliter le dialogue entre jeunes et habitants, apaise les situations de tension. Il participe à la régulation sociale informelle du quartier.

→ **Division du quartier** : la coexistence de secteurs socialement différenciés limite les interactions et peut renforcer le repli résidentiel. Par sa présence transversale sur l'ensemble du territoire, la prévention spécialisée circule entre ces micro-espaces et favorise des dynamiques communes. Les projets collectifs menés par le centre social Rosa Parks et le service jeunesse (événements, actions partenariales, activités sportives ou culturelles) constituent des leviers pour retisser du lien et soutenir un sentiment d'appartenance au quartier.

→ **Fragilité de l'insertion professionnelle** : le taux de chômage élevé et la part importante de jeunes sans activité traduisent une insertion fragile. L'accompagnement éducatif vise à travailler la projection, lever les freins périphériques (mobilité, confiance en soi, démarches administratives) et renforcer les liens avec les partenaires de l'insertion.

TRAVAIL DE RUE / PRESENCE SOCIALE

Le travail de rue constitue un axe central de notre intervention en prévention spécialisée. Il représente l'outil privilégié qui nous permet d'aller à la rencontre des jeunes et des habitants sur leurs lieux de vie, dans leur quotidien. Cette présence, exercée de manière régulière et inscrite dans la durée, favorise la création de liens de confiance, condition essentielle à l'entrée en relation éducative et à l'adhésion des personnes rencontrées.

Le travail de rue nous permet également d'assurer une veille permanente sur les réalités sociales du territoire. Par l'observation des usages de l'espace public, des interactions entre les habitants et des dynamiques de groupe, nous pouvons repérer précocement les situations de vulnérabilité, de décrochage ou de rupture. Cette connaissance fine du terrain nous permet de proposer des accompagnements, qui nous souhaitons au plus près des besoins identifiés, et d'orienter, lorsque cela est nécessaire, vers les dispositifs et partenaires de droit commun.

Au cours de l'année 2025, nous avons observé une fréquentation importante autour du local éducatif, à proximité du city mais aussi dans les parties communes du bâtiment occupé par le service. Les regroupements de jeunes se constituaient principalement en fin de journée, à partir de 18 heures. En réponse à cette évolution, nous avons ajusté nos modalités d'intervention en organisant des tournées de rue entre 18 heures et 19 h 30, afin de rester au plus près des usages constatés et de maintenir une présence éducative.

Notre travail de rue s'est concentré sur ces espaces, nous permettant à la fois de maintenir le lien avec les jeunes déjà connus et de favoriser la rencontre avec de nouveaux publics. Ces temps de présence ont contribué à nous identifier comme des personnes ressources, susceptibles d'être sollicitées par les jeunes en fonction de leurs besoins.

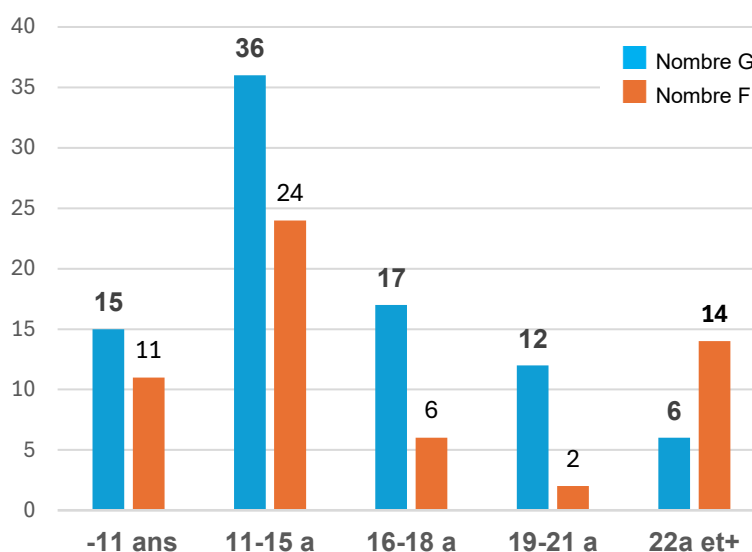
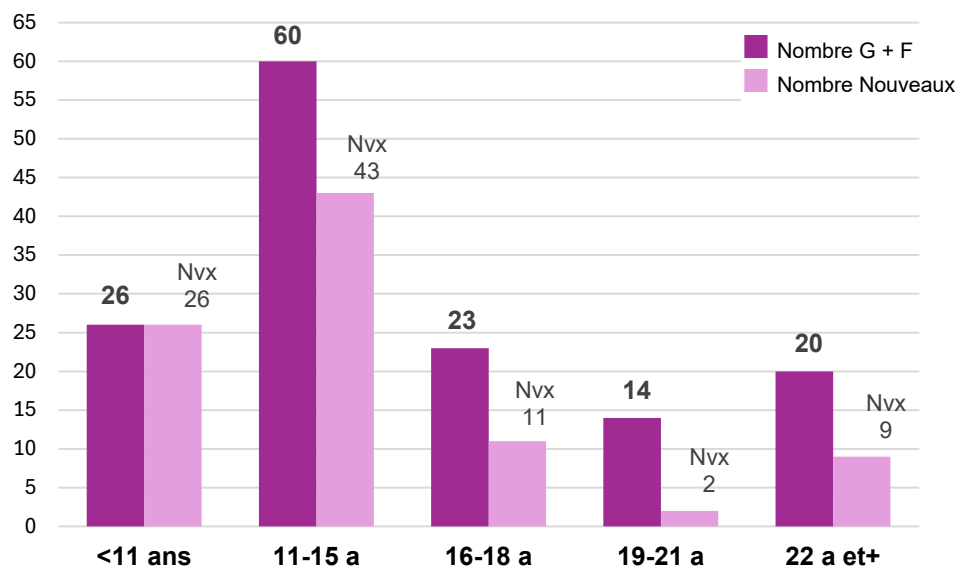
À plusieurs reprises au cours de l'année, des habitants ont exprimé leur lassitude face aux incivilités liées à la présence de certains groupes de jeunes. Nous avons régulièrement abordé ces situations avec les intéressés, dans une démarche éducative visant à travailler les notions de respect des espaces partagés, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

Enfin, notre travail de rue à Quinière s'étend à l'ensemble des zones investies par les jeunes du quartier, mais également aux rencontres avec les familles, les commerçants et les partenaires locaux. Cette présence élargie nous permet de maintenir une veille attentive sur l'ambiance générale et les dynamiques du quartier. Dans cette continuité, nous intégrons systématiquement dans nos tournées un passage hebdomadaire, le mercredi après-midi, au service jeunesse et au centre social, afin de renforcer les liens partenariaux et d'assurer une cohérence des actions menées sur le territoire.

ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS

◆ Nombre de jeunes rencontrés / accompagnés

143 jeunes (86G+57F)



Sur la tranche d'âge des moins de 11 ans. Nouvelle catégorie de jeunes rencontré cette année. Ces jeunes sont tous scolaires. Ils ont été rencontrés lors d'un séjour organisé avec l'école primaire du secteur.

Sur la tranche d'âge des 11-18 ans, 76% du public accompagné est concerné. Le public ciblé correspond donc très majoritairement à celui effectivement accompagné par le service.

- 80% bénéficient d'un accompagnement autour de la sociabilisation, du lien social, de l'ouverture culturelle et sportive. Cet accompagnement comprend notamment l'apprentissage des codes sociaux, l'inscription dans des projets éducatifs du service, ainsi que l'orientation vers des clubs, associations sportives et culturelles ou encore vers le service jeunesse. Cette forte proportion souligne l'importance des actions de prévention à la socialisation dans la construction des parcours des jeunes.

- 7% de ces jeunes sont accompagnés dans le cadre de problématiques de mobilité. La mobilité ne semble donc pas constituer une difficulté majeure pour cette tranche d'âge.

- 27% des jeunes bénéficient d'un accompagnement lié à la scolarité, incluant le soutien au travail, l'orientation et la prévention des ruptures scolaire. Ce chiffre, correspond à près 1/3 de jeunes de 11-18 ans met en évidence le poids significatif des enjeux scolaires dans l'accompagnement global des jeunes.

- 56% des jeunes âgés de 16 à 18 ans ont bénéficié d'accompagnements visant l'insertion professionnelle, notamment à travers un soutien à l'orientation et des mises en relation avec la mission locale et d'autres dispositifs d'accès à l'emploi. Cette proportion élevée reflète les enjeux liés à la transition vers la vie active et la nécessité d'un accompagnement renforcé sur cette tranche d'âge.

- 15% des jeunes de 11 à 18 ans ont bénéficié d'un accompagnement aux relations familiales, incluant le soutien psychoaffectif, le soutien à la parentalité, la médiation familiale et l'orientation vers des partenaires (par exemple : Les Pâtes au Beurre, l'Aide sociale à l'enfance).

- 11% des jeunes ont été accompagnés sur des problématiques de santé et d'addictions, avec des actions de sensibilisation notamment à l'usage des réseaux sociaux et à la santé psychologique. Nécessité de poursuivre notre contribution aux actions de prévention, notamment face aux enjeux croissants liés à la santé mentale et aux usages numériques.

- 22% des jeunes âgés de 16 à 18 ans ont été accompagnés dans le cadre de leurs parcours judiciaire.

Au cours de l'année, 60 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont été accompagnés par l'équipe. Parmi eux, 72% ont été rencontrés pour la première fois cette année, ce qui témoigne d'un renouvellement important du public.

Parmi ces jeunes, 18 % ont été rencontrés initialement dans l'espace public. L'intervention de l'équipe s'est alors principalement orientée vers la création de lien et l'ouverture sociale, à travers des actions d'orientation vers le service jeunesse, la mise en place d'ateliers, ainsi que des actions de sensibilisation, notamment autour de l'usage des écrans.

Concernant les situations d'accompagnement plus spécifiques, 11% de ces jeunes ont été orientés par des partenaires dans un objectif de prévention au décrochage scolaire. L'accompagnement s'est donc concentré sur le maintien dans la scolarité. Parmi ces jeunes, 3 ont été concernés par un passage en conseil de discipline. Il est à noter qu'au cours de l'année 2025, l'ensemble de ces jeunes a pu conserver son statut scolaire.

Enfin, 15 % des jeunes ont été orientés par leur famille ou par leurs pairs. Ces accompagnements ont principalement porté sur des problématiques liées à l'accès à la citoyenneté, au lien social, ainsi qu'à des difficultés d'ordre familial.

Nous pouvons par ailleurs souligner que 11% des jeunes accompagnés sur cette tranche d'âge ont bénéficié de temps de médiation, à la fois ponctuels et réguliers. Ces interventions ont permis de répondre à des situations de conflits relationnels, tout en proposant un accompagnement à la parentalité dans une période marquée par les enjeux de l'adolescence, pouvant fragiliser les équilibres familiaux.

Ces actions visent à soutenir la remobilisation des jeunes au sein de leur environnement familial, en favorisant le maintien du lien et en prévenant les situations de rupture familiale

Les jeunes âgés de 19 à 21 ans représentent 10% du public accompagné. Il s'agit majoritairement de jeunes connus de l'équipe depuis une période allant de 1 à 4 ans, ce qui témoigne d'un accompagnement inscrit dans la durée.

Parmi eux, 71% sont NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études), tandis que 14% sont en situation d'emploi et 14% engagés dans un parcours scolaire.

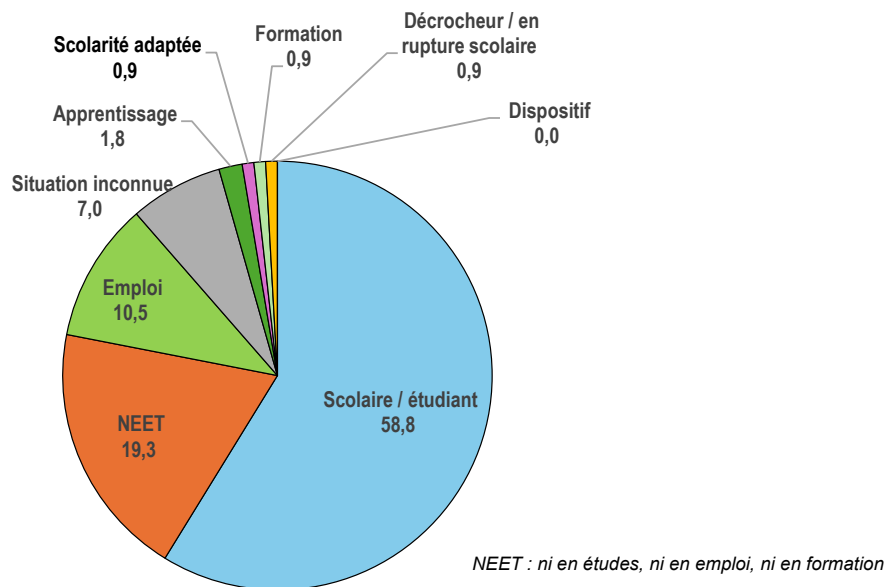
L'accompagnement proposé par l'équipe auprès de ce public s'articule principalement autour des enjeux d'accès à l'autonomie. Il comprend notamment un soutien à la mobilité, à l'accès au logement, ainsi qu'un accompagnement social global. Une attention particulière est également portée sur les démarches administratives, aux soins, ainsi qu'à l'insertion sociale et professionnelle.

Le public âgé de plus de 22 ans représentent 14% des effectifs. 65% sont de jeunes parents d'enfants en bas âge, ayant sollicité l'équipe en premier contact pour des besoins d'aide à l'accompagnement administratif et social et des problématiques d'ordre familial. L'accompagnement proposé s'inscrit ainsi dans une logique de soutien global, prenant en compte à la fois les enjeux liés à la parentalité, à l'accès aux droits et à la stabilisation des situations familiales, visant de manière préventive l'intérêt de leurs enfants. Par ailleurs, 50% de ces jeunes sont connus de l'équipe uniquement depuis l'année 2025.

Sur cette tranche d'âge 35% sont NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études), 35% sont en emploi et 15% sont engagés dans un parcours de formation ou d'études. Pour 15 % de ce public, aucune situation n'a pu être clairement identifiée.

Les filles représentent 40 % de l'effectif global des jeunes accompagnés, tous âges confondus. L'écart entre filles et garçons apparaît ainsi moins marqué. Cette faible différence s'explique notamment par la volonté de l'équipe de renforcer son accroche auprès des filles, en diversifiant et en élargissant les lieux de première rencontre. Les graphiques suivants viendront illustrer ces éléments.

◆ Statut des jeunes



Le graphique met en évidence une **forte prédominance des jeunes scolarisés ou étudiants**, qui représentent 58,8% de l'effectif accompagné. Cette majorité indique que l'intervention de l'équipe en prévention spécialisée s'inscrit largement auprès de jeunes encore inscrits dans un parcours scolaire. Sur 2025, près de 25% des scolaires, ont bénéficié des accompagnements de l'équipe visant à prévenir du décrochage scolaire : soutien à la scolarité, orientation dispositif d'aide au devoir, présence sur 5 conseils de discipline, aide à la recherche de stage, etc. Avec le recours des partenaires, cette approche nous permet de contribuer à prévenir les situations de décrochage scolaire, lesquelles restent marginales au sein du public accompagné et ne représentent que 1% des jeunes suivis. Parmi ce public, une grande proportion a bénéficié d'accompagnement sur une visée de socialisation : orientation Service jeunesse, association sportive, rapport aux réseaux sociaux, éducation aux codes sociaux, soutien à la vie sociale, etc.

Nous constatons que **7% des situations restent inconnues**, ce qui souligne les limites du repérage ou des difficultés d'accès à certaines informations.

Par ailleurs, une part non négligeable de jeunes en situation de grande vulnérabilité et de marginalisation est également observée, avec **19,3% de NEET** (ni en emploi, ni en études, ni en formation).

Etude de l'évolution du statut de NEET dans la prise en charge au terme de l'année 2025 :

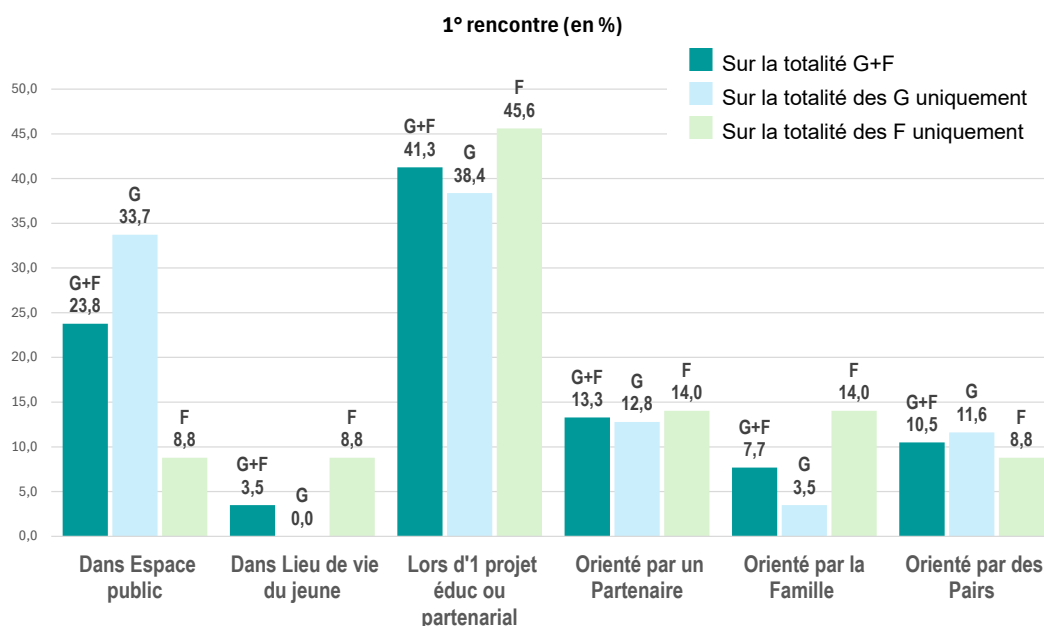
Au cours de l'année 2025, 30 jeunes NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) ont été identifiés sur le quartier de la Quinière et ont bénéficié d'une première accroche avec l'équipe. Ce public est majoritairement masculin, avec 24 garçons pour 6 filles. La répartition par âge met en évidence une forte représentation des jeunes en période de transition vers l'insertion : 1 jeune est âgé de 11 à 15 ans, 12 ont entre 16 et 18 ans, 10 ont entre 19 et 21 ans et 7 ont plus de 22 ans.

Les modalités de premier contact confirment l'importance du travail de proximité. Plus de 50% des jeunes ont été rencontrés dans l'espace public dans le cadre du travail de rue, avec une majorité de jeunes âgés de 16 à 18 ans (60%), suivis des 19-21 ans (33%) et d'une minorité de plus de 22 ans (6%). Par ailleurs, 30% des jeunes ont été orientés par la famille ou par des pairs, ce qui souligne le rôle central de l'entourage dans la mise en lien avec le service. Les partenaires sont à l'origine de 13% des orientations, principalement pour des jeunes de 16 à 18 ans, tandis que 3% des premières rencontres ont eu lieu directement sur le lieu de vie du jeune.

Concernant l'évolution des situations, sur les 30 jeunes suivis au cours de l'année, 5 ont connu une évolution favorable et durable, se traduisant par un engagement dans des démarches administratives et/ou un accès à l'emploi. À l'inverse, 3 situations ont évolué défavorablement, dont 2 décrochages scolaires et 1 perte d'emploi, concernant exclusivement des jeunes âgés de 16 à 18 ans. Une majorité de jeunes, soit 21, n'a pas pu être mobilisée sur un changement de statut au cours de l'année. Parmi eux, certaines situations présentent des vulnérabilités spécifiques, notamment 3 mères isolées sans solution d'insertion, 2 jeunes femmes âgées de 18 ans et une jeune fille de 16 ans.

Une illustration d'un parcours : Un jeune de 16-18 ans, rencontré dans l'espace public, a connu une évolution positive vers l'emploi. Il a bénéficié d'un accompagnement régulier et progressif, avec 10 accompagnements au premier trimestre, 7 au second, 4 au troisième et 1 au quatrième trimestre. Le travail a porté à la fois sur le lien social, à travers des projets éducatifs proposés par le SPS, et sur l'insertion professionnelle et l'orientation vers des dispositifs d'emploi. La diminution du nombre de rendez-vous au fil de l'année traduit une montée en autonomie liée à son insertion professionnelle.

◆ Origine de la rencontre



Ce graphique met en évidence la prédominance de **deux principaux modes d'entrée** dans l'accompagnement pour l'équipe en 2025 : **les projets éducatifs ou partenariaux**, qui concernent 41,3% du public, et **les rencontres dans l'espace public**, représentant 23,8% des jeunes. Ces résultats soulignent, d'une part, l'importance du travail mené à travers les actions collectives et les dynamiques partenariales, qui ont permis de créer du lien avec une part significative des jeunes accompagnés.

D'autre part, la place occupée par les rencontres dans l'espace public met en avant le rôle essentiel du travail de rue comme levier de premier contact, favorisant un repérage direct et une entrée en relation avec des jeunes parfois éloignés des dispositifs institutionnels. Ainsi, cette démarche d'aller-vers et d'immersion, spécifique à la prévention spécialisée, constitue souvent une première porte d'entrée vers un accompagnement, notamment pour des jeunes en situation de marginalisation.

Nous notons également que **l'orientation par un partenaire atteint 13,3%**. Ceci témoigne d'une implication importante du réseau dans l'identification et l'orientation des jeunes.

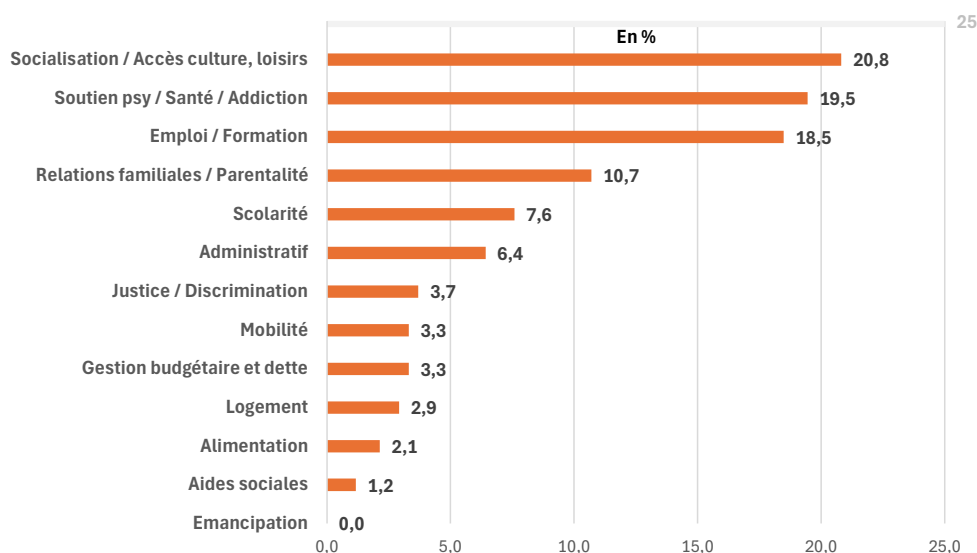
Les autres modalités, bien que secondaires, présentent une répartition relativement équilibrée : **l'orientation par les pairs et par la famille** représente près d'un cinquième des premières rencontres avec l'équipe. Cette donnée témoigne d'un bon repérage du service par les jeunes et les habitants du secteur, ainsi que de l'installation progressive d'un lien de confiance favorisant le recours spontané à l'accompagnement.

Les projets éducatifs ou partenariaux constituent en 2025 le principal mode d'entrée pour les deux publics et de manière assez équilibrée. Les orientations effectuées par les partenaires et par des pairs apparaissent relativement similaires entre les garçons et les filles.

Toutefois, **les garçons** sont plus rencontrés dans l'espace public (34%) que les filles (9%), ce qui traduit une présence plus visible des garçons dans les espaces ouverts, moins encadrés.

À l'inverse, **les filles** sont davantage orientées via des canaux, notamment la famille (14% contre 3,5% pour les garçons). Les lieux de vie, correspondant aux espaces du quotidien où les jeunes évoluent (domicile, loisirs, école, etc.), apparaissent comme des espaces de repérage plus fréquent chez les filles (9% contre 0% pour les garçons).

◆ Demande des jeunes



L'analyse du graphique fait apparaître 4 grandes catégories de demandes des jeunes.

- **Socialisation et l'accès à la culture et aux loisirs (20,8%).**

Cette proportion importante souligne le besoin pour ces jeunes de disposer de temps d'occupation et d'activité de socialisation. Elle traduit également un besoin de lien social, de rencontre.

- **Soutien psychologique, la santé et les questions d'addiction (19,5%).**

Les demandes concernent principalement les parents des jeunes accompagnés. Elles portent en grande partie sur les questions d'addictions et de soutien à la santé des jeunes, mais aussi sur des besoins de soutien psychologique des familles. Cette donnée révèle une préoccupation importante autour du bien-être global des familles.

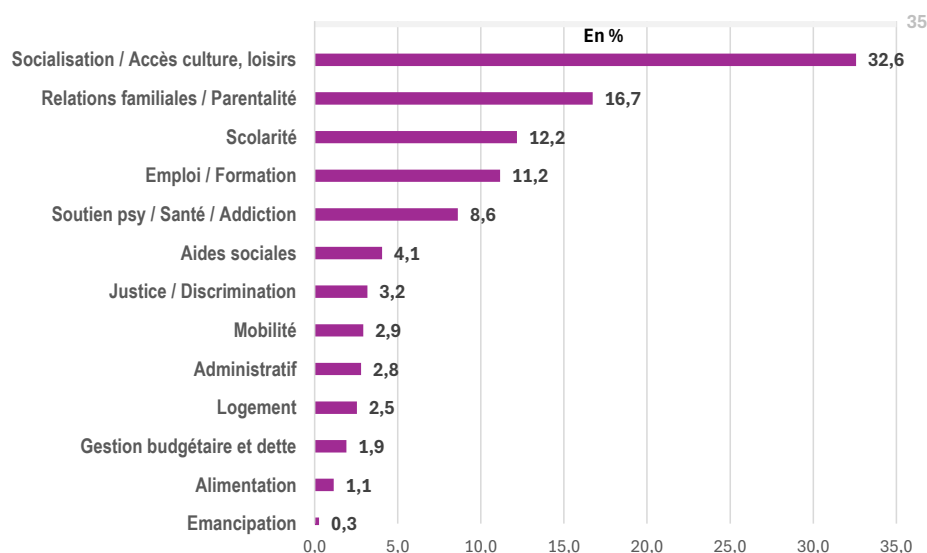
- **Emploi et la formation (18,5%).**

Cela illustre les enjeux d'insertion socio-professionnelle auxquels les jeunes sont également confrontés.

- **Relations familiales et la parentalité (10,7%)**

Elles constituent pour les jeunes un axe moins important que les précédents mais toujours significatif en terme de proportion. Ces demandes renvoient essentiellement à des tensions ou des difficultés au sein de leur cadre familial, qui peuvent impacter directement leur parcours et leur intégration futur.

◆ Problématiques travaillées



En 2025, 789 actions d'accompagnement éducatif individuelles ou collectives, tout domaine confondu, ont été réalisées en direction des jeunes.

Les problématiques effectivement travaillées avec les jeunes se concentrent également autour de quatre axes principaux :

- Socialisation et l'accès à la culture et aux loisirs (32,6%), correspondant à 257 actions.

Cette thématique est travaillée dans près d'un tiers des situations. Elle a concerné 64% du public accompagné, correspondant à 61 jeunes.

Cette part particulièrement élevée montre que le travail éducatif s'appuie fortement sur la création de lien, la participation à des activités et l'ouverture sociale, constituant des leviers essentiels d'accroche et d'accompagnement.

Elle reflète également une préoccupation centrale du public, confronté, dans son cadre de vie, à des situations d'isolement, à un sentiment de mise à l'écart et de stigmatisation.

- Relations familiales et la parentalité (16,7%), soit 132 actions.

Cela traduit l'importance de prise en compte des dynamiques familiales dans les situations des jeunes, avec des besoins d'apaisement des tensions, de médiation ou de soutien à la parentalité.

- Scolarité (12,2%), correspondant à 93 actions en direction du public.

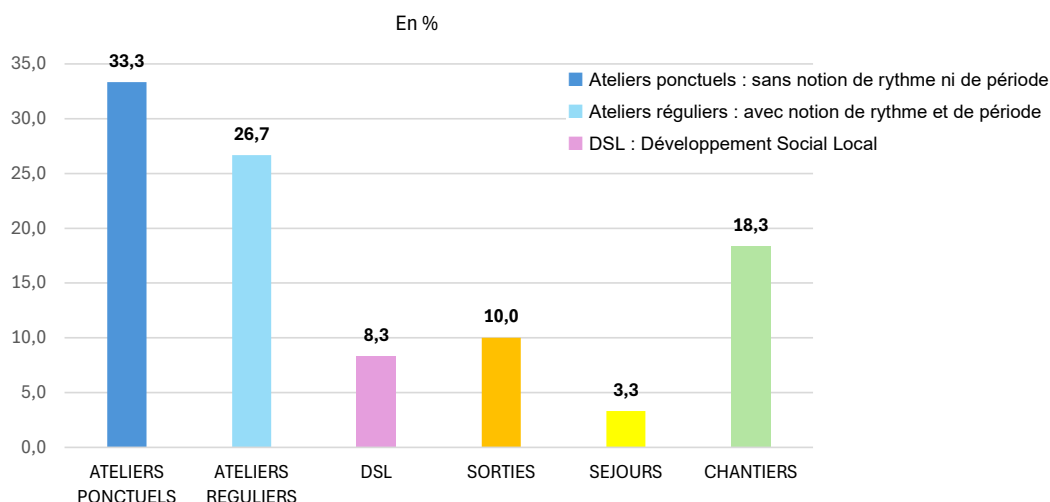
A Quinière, en 2025, l'équipe est intervenue régulièrement autour du maintien dans le parcours scolaire, de la remobilisation ou de la prévention du décrochage.

- Emploi et de formation (11,2%), représentant 88 actions.

Ce secteur constitue une préoccupation importante de l'équipe au regard des enjeux liés à l'insertion des jeunes majeur et à l'approche de la majorité.

ACTIONS COLLECTIVES

◆ Répartition des actions collectives



L'année 2025 totalise **60 actions réalisées**, réparties sur plusieurs formats d'intervention.

- Les ateliers ponctuels (33,3% - 20 actions)

Cela montre une forte dynamique d'animations ciblées et permettant de toucher un large public sur la tranche d'âge prioritaire des 11-18 ans.

- Les ateliers réguliers (26,7% - 16 actions)

En 2025, ceux-ci ont particulièrement été pensés pour toucher un maximum de jeunes scolarisés en fin de primaire dans une projection possible de lien avec l'équipe sur leurs années au collège.

- Les chantiers (18,3% - 11 actions)

Ils favorisent l'engagement et l'insertion des jeunes âgés de 16 à 18 ans.

- Les actions de type DSL (8,3% - 5 actions)

Elles ont concerné des jeunes de 11 à 15 ans sur des objectifs visant à promouvoir le vivre ensemble, inscrire les jeunes dans des événements locaux, travailler le lien, l'esprit d'entraide, etc.

- Les sorties (10% - 6 actions)

Elles ont concerné des jeunes de 11-15 ans. Les objectifs visés sont très larges : répondre à une situation ponctuelle de jeunes dans une stratégie de consolidation du lien, contribuer à une ouverture culturelle et sociale, tenter de raccrocher un jeune sorti des « radars » autour d'une activité récréative, etc.

- Les séjours restent plus ponctuels (3,3 % - 2 actions).

Partager le quotidien des jeunes a un impact important dans la construction de la relation éducative.

◆ Exemple d'actions collectives

Du collectif à l'action : un levier éducatif au service des jeunes

Depuis plusieurs années, nous accompagnons un **groupe mixte de 12 jeunes âgés de 14 à 15 ans**. Ce groupe s'inscrit dans la continuité d'un partenariat initié dès la classe de CM2 avec l'école Molière. Au fil du temps, certains jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel en raison de besoins éducatifs ou scolaires spécifiques.

Régulièrement, ces jeunes sollicitent l'équipe durant les périodes de vacances afin d'organiser des activités de loisirs ou des sorties collectives. À partir de ces demandes, nous avons souhaité orienter notre action autour de plusieurs objectifs éducatifs :

- Encourager leur implication dans la vie du quartier, afin de dépasser une posture de simples « consommateurs d'activités » ;
- Travailler les notions de respect, d'engagement et de règles de vie collective ;
- Favoriser la réflexion autour des relations filles-garçons ;
- Soutenir la responsabilisation et le développement de la confiance en soi à travers des projets collectifs concrets.

Dans ce cadre, et en partenariat avec le Service jeunesse, nous avons élargi leur champ d'expériences en leur proposant de **participer à des soirées à thème** organisées pendant les vacances d'hiver et de printemps. Trois jeunes ont poursuivi leur engagement de manière autonome, témoignant d'une dynamique d'implication progressive.

Nous leur avons également proposé de **tenir un stand de restauration lors de la première brocante du quartier**, organisée en juin. Six jeunes se sont mobilisés pour préparer et assurer le service. Les bénéfices générés ont permis de financer une activité choisie par le groupe, dans le cadre d'un **séjour de 4 jours organisé durant l'été suivant**.

Ce séjour, mené en collaboration avec deux autres équipes du service (Coty Kennedy et Vendôme), a rassemblé une trentaine de jeunes issus de différents quartiers. Il a constitué un espace propice à la rencontre, favorisant le développement de relations positives et le travail autour de la tolérance.

Effets produits :

→ La dynamique de groupe s'est consolidée grâce à l'implication des jeunes dans ce projet concret, porteur de sens et valorisant.

→ 2 jeunes filles, initialement en posture de leadership, ont su prendre du recul par rapport à ce rôle. Les échanges durant le séjour ont permis d'initier un accompagnement individuel autour de leur posture scolaire et de leur orientation.

→ 1 jeune fille récemment arrivée dans le quartier, jusque-là isolée, a pu tisser des liens d'amitié durables. Elle qualifie ce séjour « d'expérience unique ».

→ 2 garçons habituellement en retrait se sont davantage investis. Ils ont développé une relation de confiance avec l'équipe, partageant pour la première fois des éléments de leur vécu personnel.

→ La coopération entre les trois structures a favorisé un enrichissement des pratiques professionnelles, une meilleure connaissance des publics et une dynamique de travail collective renforcée.

Perspectives :

- Les jeunes expriment le souhait de renouveler ce type d'expérience collective (brocante, projet solidaire, événement culturel).

- Par ailleurs, un accompagnement individuel se poursuit pour quatre d'entre eux, notamment afin de soutenir leur maintien dans la scolarité et prévenir les situations de décrochage.

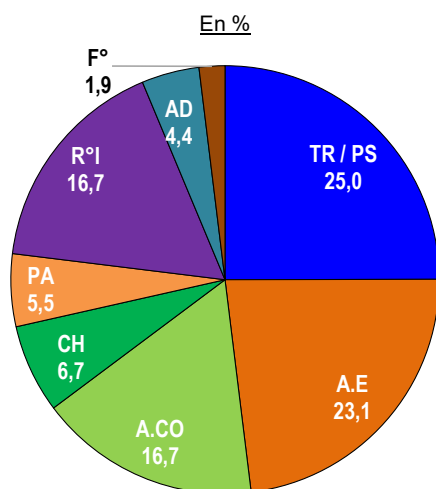
- Nous envisageons également de proposer aux plus âgés (16 ans) des chantiers éducatifs, dans une logique de découverte des métiers et de valorisation de leur engagement.

Conclusion :

Cette expérience confirme que le collectif constitue un levier éducatif puissant. Il offre un cadre structurant, sécurisant et porteur de sens, favorisant à la fois la responsabilisation, le développement de la confiance en soi et la construction de relations de confiance indispensables à l'accompagnement des parcours des jeunes.

ACTIVITE DE L'EQUIPE

◆ Répartition des heures travaillées par activité



Travail direct (auprès ou pour le public) :

- TR / PS : travail de rue / présence sociale
- A.E : accompagnements éducatifs
- A.CO : actions collectives (activités, sorties, séjours)
- CH : chantiers éducatifs
- PA : partenariat

Travail indirect :

- R°I : réunions internes
- AD : travail administratif
- F° : formation

Ce graphique met en évidence la répartition du temps de travail de l'équipe entre interventions directes auprès ou pour le public et les activités indirectes :

Le travail direct représente la part majoritaire de l'activité (77%).

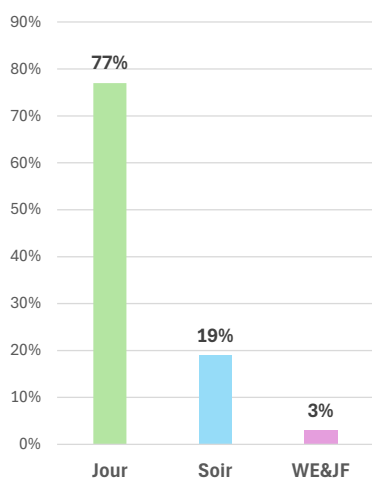
Le travail de rue / présence sociale représente ¼ de l'activité. Cela confirme la centralité de l'aller-vers et du travail d'immersion dans la pratique. Les accompagnements éducatifs occupent également une place importante (23,1%). Cette modalité de travail est un objectif central dans la méthode d'approche du public car elle s'inscrit dans le cadre de suivi plus individualisé, soutenu et spécifiques auprès jeunes. Les actions collectives représentent 16,7%, montrant l'importance des activités de groupe comme support à l'accroche, à la relation éducative mais aussi levier de socialisation.

Le travail indirect, bien que moins visible, reste indispensable au fonctionnement de l'équipe.

Les réunions internes représentent 16,7%, soulignant l'importance de la coordination, de l'analyse clinique des situations avec la psychologue et du travail d'équipe.

Le travail administratif (4,4%) occupe une part plus réduite mais nécessaire, participant à la structuration de l'accompagnement, au repérage des données dans un logique d'étude et de questionnement des pratiques.

◆ Répartition temporelle des heures travaillées



Le graphique montre que l'essentiel du temps de travail de l'équipe de prévention spécialisée est réalisé en journée (77 %), sur un créneau classique de 8h à 17h, correspondant aux temps de suivi, d'accompagnement individuel, de coordination et de préparation des actions, de travail partenarial, de temps institutionnel, de travail de rue, etc.

Une part significative est effectuée en soirée (19 %), souvent dédiée au travail de rue, aux permanences et à la mise en place de projets, afin de s'adapter à la présence des publics.

Enfin, le travail le week-end et les jours fériés (3 %) reste plus ponctuel et concerne la présence sociale et la participation à des actions de type DSL, chantier, séjour, etc.

PARTENARIAT

En prévention spécialisée, le partenariat permet d'articuler les compétences et les ressources de différents acteurs au service des jeunes et du territoire. Il consiste à travailler ensemble autour de projets communs, dans une logique de complémentarité et de relais afin d'assurer un accompagnement cohérent et efficace.

Au cours de l'année 2025, **258 démarches d'orientations, accompagnements, mises en lien avec des partenaires ont été réalisées** par l'équipe. Ce chiffre illustre l'importance du travail en réseau dans l'accompagnement des jeunes et la mobilisation des ressources variées du territoire (scolarité, insertion professionnelle, accès aux droits, santé, justice et vie quotidienne).

Orientation vers des dispositifs partenaires et acteurs de réseau par secteur :

- Scolarité / formation / orientation (49) : Service de l'école (CPE / AS / Infirmière / etc.), référent décrochage scolaire, CIO, orientation établissement scolaires, dispositif de remobilisation scolaire, forum de l'orientation, orientation lieu de stage
- **Socialisation / vie locale / citoyenneté** (107) : Centres sociaux, culturels, clubs et associations sportives et culturelles,
Service jeunesse.
- **Insertion /accès à l'emploi** (38) : Mission locale dont 2 co-accompagnements, forum job d'été, intérim.
- **Accès aux droits / administratif** (19) : Service de la préfecture, services d'état civil, impôts, préfecture, Banque.
- **Santé / soin / accompagnement psychologique** (3) : Orientation vers un dispositif de soin.
- **Justice / prévention de la délinquance** (19 co-accompagnements) : PJJ.
- **Action sociale / accompagnement éducatif** (48) : CIAS, MDS (5 co-accompagnements), CAF, ASE, association caritative (aide d'urgence), mesure éducative autres services (13 co-accompagnements), UDAF (7 co-accompagnements)
- **Logement / hébergement** (4) : Bailleurs.

PERSPECTIVES 2026

→ Présence éducative et intervention de terrain

- ◆ Développer la présence éducative dans les lieux de regroupement des jeunes.
- ◆ S'appuyer sur les regroupements de jeunes comme leviers d'intervention éducative.

→ Prévention et accompagnement éducatif

- ◆ Mettre en œuvre des actions de prévention pour limiter les risques de marginalisation.
- ◆ Encourager et accompagner les jeunes vers l'autonomie.
- ◆ Renforcer l'accompagnement au soutien scolaire.
- ◆ Apporter un soutien éducatif adapté aux besoins identifiés.

→ Soutien aux familles

- ◆ Soutenir et accompagner les familles en situation de fragilité.
- ◆ Assurer un rôle de relais entre les dispositifs de droit commun et les familles (notamment en matière de logement).

→ Accès aux droits, insertion et autonomie

- ◆ Accompagner et orienter les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits (logement, aides sociales...).
- ◆ Soutenir la recherche de logement pour les jeunes adultes.
- ◆ Faciliter l'accès à la mobilité, notamment à travers l'accompagnement au permis de conduire.

➔ **Actions collectives et vivre-ensemble**

◆ Poursuivre et renforcer les actions favorisant la médiation et le vivre-ensemble (carnaval avec les écoles, brocantes, olympiades avec les classes de CM2, participation avec les familles à « Quinière se décale », ainsi que d'autres manifestations organisées par le centre social Rosa Parks).

➔ **Partenariats et dynamique territoriale**

- ◆ Favoriser la création de liens entre les différents micro-secteurs du territoire.
- ◆ Répondre aux sollicitations des partenaires, notamment des établissements scolaires.

➔ **Moyens et ressources**

- ◆ Rechercher et mobiliser des financements pour les chantiers éducatifs.

EQUIPE VENDOME

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

L'équipe de Vendôme intervient selon un mandat territorial sur l'ensemble de la commune de Vendôme avec un axe prioritaire sur le quartier des Rottes (Quartier politique de la ville).

Ses observations de territoire et son travail de rue sont découpés en fonction des différents quartiers. Ses choix d'intervention sont orientés en fonction des besoins et de la configuration de l'équipe qui compte 3 éducateurs.

Cette année, son travail de rue s'est concentré sur le quartier des Rottes et sur le Centre-ville de Vendôme (quartiers centraux dans les déplacements des jeunes et où se regroupe la jeunesse vendômoise).

Le quartier des Rottes

Le territoire

Créé à partir de 1958, il compte environ 3077 habitants en 2024.

Il est composé d'immeubles de 4 étages en moyenne (93% des résidences sont de type appartement), entourés d'une zone pavillonnaire. Le tout pour un parc locatif de 94%, principalement bailleurs sociaux (Loir-et-Cher Logement, Terres de Loire Habitat et 3F Centre Val de Loire).

Une église et une mosquée « turque » sont présentes sur ce territoire.

Les commerces

Un centre commercial, est implanté au cœur des Rottes. Il est situé entre l'avenue Georges Clémenceau et le boulevard de France. Il est composé d'une boulangerie, d'une boucherie halal, d'une pharmacie, d'un bureau de presse et tabac, d'une épicerie, d'un kebab, d'un coiffeur, d'une auto-école, d'une banque, d'un bar/restauration de spécialités Turques et d'un bar PMU.

Rue Aristide Briand, une supérette d'alimentation générale jumelée à une boucherie halal est implantée depuis très longtemps sur le quartier. Le restaurant rapide Kebab, à côté, a changé régulièrement d'enseigne ces dernières années, mais reste sur le même type de restauration.

Les services de proximité

Un bon nombre d'institutions sont implantées sur le quartier des Rottes, une grande partie étant concentrée sur l'avenue Georges Clémenceau avec le Centre culturel des Rottes, lieu central bien connu des habitants du quartier qui se regroupent régulièrement pour des événements proposés par le Service jeunesse, la cohésion sociale et le PRE. Les Restos du cœur sont situés non loin du centre culturel.

En face se trouve le guichet unique des Rottes qui a été inauguré début d'année 2025 : ce nouveau lieu regroupe les services de la mairie annexe, le Panda (Point d'accès au numérique pour les démarches administratives), le Point justice (ancien point d'accès aux droits) et le service d'accueil du CIAS. Ainsi que l'association Parenthèse et Osons nous soigner.

L'EHPAD public La Clairière des Coutis se trouve juste à côté dans la prolongation du CIAS.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs Clémenceau, qui fait également Auberge de jeunesse, a été réhabilité il y a quelques années et s'est agrandi enfin de pouvoir accueillir plus de monde suite à la fermeture du FJT Kennedy. Le FJT propose également un service de restauration ouvert à l'extérieur fréquenté par de nombreux professionnels du territoire Vendômois sur la pause méridienne.

Avenue Jean Moulin, se trouve la bibliothèque des Rottes, la Poste, et dans les anciens locaux de la mairie annexe a ouvert une maison des jeunes tenue par la Direction Enfance Jeunesse de la Ville (L'Annexe). Ce lieu idéalement placé face à l'esplanade du lycée Ronsard connaît une belle fréquentation des jeunes lycéens sur le temps périscolaire. Le public de l'Annexe reste majoritairement les élèves du lycée, qui ne sont pas majoritairement les jeunes du quartier.

Le Centre Social municipal est en lieu et place de l'ancien centre sociale CAF, cet espace est bien repéré des familles et des habitants du quartier.

Plus bas dans la rue se trouve les services de la MDS (anciennement MDCS).

Les établissements scolaires

Quatre établissements scolaires sont présents sur les quartiers des Rottes allant de la maternelle au lycée : l'école maternelle et primaire Jules ferry, le collège Jean-Emond ainsi que le lycée d'enseignement général et technologique le lycée Ronsard.

Les élèves de primaire du quartier des Rottes sont répartis entre les écoles Jules Ferry et Anatole France qui se situent dans le quartier des Provinces.

Le collège Jules Ferry est un établissement qui mixe les collégiens des Rottes et ceux des autres quartiers. Il comporte des sections de scolarisation adaptée : une Segpa et une Ulys. Ce qui en fait un établissement où la mixité sociale est de mise.

Le lycée Ronsard quant à lui offre une formation post bac en plus, là aussi l'établissement possède une grande diversité sociale.

Les infrastructures sportives

Le gymnase Clémenceau à proximité du Centre culturel des Rottes est très utilisé par différentes associations sportives sur la Ville ainsi que par les services de la Ville.

Le City-stade rue de la fosse est lieu aussi très fréquenté par les enfants et adolescents du quartier en journée. L'éclairage public n'y étant pas installé à la tombée de la nuit il se vide.

Le Gymnase des Maillettes et son stade sont à la sortie du quartier des Rottes.

Les habitants et les jeunes

Les jeunes représentent une forte part de la population de ce quartier, 22.6% des habitants ont entre 0 et 14 ans, et 14,1% entre 15 et 25 ans. 26,6% des 16-25ans sont non scolarisés et sans emploi.

26,5% des ménages sont monoparentaux.

Le taux d'emploi de ses habitants est de 45,6% et le taux de pauvreté à 53%.

La dynamique du quartier

L'espace public y est constamment investi. Le travail de rue y est riche et permet d'identifier de multiples points de rassemblement : les abords du centre commercial, les arrêts de bus, le city stade, les bancs publics, etc. Ces lieux sont occupés par différents publics selon les heures de la journée, créant une émulation constante. C'est un quartier où du monde circule "Ça brasse, ça s'arrête, ça discute." Avec une réelle vie de quartier où les habitants ont un sentiment d'appartenance.

L'espace public est occupé par tous avec des lieux privilégiés selon l'âge ou le genre. Ainsi, les hommes se retrouvent aux abords du centre commercial et du bar. Pendant que les femmes se regroupent sur les espaces de jeux et de verdure avec les jeunes enfants.

Les adolescents et jeunes adultes quant à eux se retrouvent sur les espaces dédiés aux sports ou dans d'autres quartiers (centre-ville). La mixité des groupes s'arrête avec l'entrée dans d'adolescence.

Principales problématiques constatées

- Un clivage s'opère progressivement entre les habitants des Rottes. Des questions communautaires peuvent nuire à l'ambiance de ce quartier.

Les horaires des fêtes de quartier ont été revues pour ne pas finir tard et passer sur des dynamiques de journée. La vente d'alcool étant de moins en moins acceptée sur ces événements, une part importante des stands associatifs tenus sur ces fêtes sont les associations culturelles d'origine turque. Cela peut renforcer la stigmatisation de cette communauté par certains habitants qui pensent que c'est parce qu'il y a beaucoup d'associations culturelles qu'il n'y a plus ou peu d'alcool en vente.

- L'orientation scolaire subie par les jeunes.
- L'augmentation de la précarité et la paupérisation des habitants.

Le centre-ville

Ces dernières années, le centre-ville s'est transformé principalement autour d'une partie du Faubourg chartrain avec le réaménagement de la rue en sens unique ainsi que l'élargissement et l'embellissement des trottoirs, du carrefour de l'avenue G. Yvon au Mail du Maréchal Leclerc.

Des institutions et services sont implantés : la Mairie, la Poste, l'Office de tourisme, la bibliothèque, l'hôpital, une clinique, un collège privé, une maternelle/deux écoles élémentaires, la Mission locale et le pôle chartrain (regroupant le point Information jeunesse, un espace multimédia, une permanence de la maison des adolescents).

Le centre-ville est fréquenté par tous les vendômois et permet de croiser des jeunes de tous les quartiers.

L'ouverture il y a quelques années de la salle de jeunesse « Le passage » s'adressant aux jeunes 12-25 ans encadrés par des animateurs s'est implantée aux abords du parc Ronsard, a été bien appropriée par les jeunes. Principalement les plus de 18 ans en manque d'insertion. Ce qui a conduit à quelques difficultés mais surtout au manque de fréquentation des 12-16 ans qui n'étaient pas à l'aise avec ce public majeur.

Les Quartiers Sud

Les quartiers sud se composent des quartiers de « la Pierre Levée », « du Temple » et des « Aigremonts ».

Il s'agit de quartiers plutôt dortoirs sans dynamique ou vie de quartier.

Seul Intermarché et Bricomarché dominant. Une pharmacie, un fleuriste, une laverie automatique et un magasin de prêt à porter sont rattachés au centre commercial. Un institut de beauté, un magasin de vente de cuisine et un garage/contrôle technique se trouvent à côté.

Le secteur de la Pierre Levée regroupe principalement des logements sociaux. La salle d'activité portée par l'association de Loisirs a progressivement fermé ses portes avec le vieillissement de ses bénévoles.

Des événements de DSL ont pu être mis en place ces dernières années par la ville en partenariat avec notre service. Aujourd'hui nous sommes ravis de constater l'implantation d'une équipe de la cohésion sociale et du Service jeunesse sur les temps de vacances et mercredis après-midi.

Le secteur du Temple est une zone principalement pavillonnaire, avec des résidences mises en location. Il y a une école maternelle et primaire qui accueille notamment les enfants de la Pierre Levée.

Enfin, créé en 2005, le quartier « Les Aigremonts » regroupe des logements sociaux et le collège Robert Lasneau qui accueille des élèves de tous les quartiers.

Principales problématiques constatées :

- Absence de vie et de dynamique de quartier.
- Le quartier de la Pierre Levée voit sa population cumuler de plus en plus de difficultés économiques et sociales.

Le quartier Gérard Yvon

Ce quartier abrite principalement des locataires du parc public, depuis la crise sanitaire. Deux résidences de bailleur public en plus s'y sont implantées (le bailleur social Scalix et Loir-et-Cher logement) et d'autres logements sont en accession à la propriété ou dans le parc privé.

Le quartier dispose de divers services et infrastructures : la sécurité sociale, le pôle emploi, le CADA, un laboratoire, la croix rouge et quelques commerces (un institut de beauté, un réparateur multi média, une épicerie, deux boulangeries, deux auto-écoles, un opticien, un coiffeur, une pharmacie, un bar PMU, un fleuriste, etc.). Enfin, il y a une école maternelle et élémentaire privée.

C'est un quartier calme qui présente des mouvements de gens devant les commerces et mais le public cible de la prévention spécialisée se regroupe plutôt au centre-ville que dans ce quartier.

L'immersion au long cours : un pilier de la prévention spécialisée

1. Un ancrage territorial sur plusieurs générations

L'équipe de prévention spécialisée de Vendôme, implantée depuis plusieurs décennies, a la particularité de connaître plusieurs générations de familles. Cet ancrage permet de tisser des liens profonds et durables, non seulement avec les jeunes, mais aussi avec leurs familles, les partenaires locaux et les habitants. Accompagner des jeunes sur plus d'un an, cinq ans, voire dix ans, c'est construire une relation de confiance qui transcende les périodes de vie et les besoins ponctuels.

2. Le travail de rue et l'aller vers : une présence visible et réactive

La présence régulière et discrète des éducateurs dans les rues, les quartiers, et les lieux de vie est essentielle. Elle permet :

- **D'être vu et reconnu** : croiser une mère et son enfant, une fratrie, un jeune isolé, ou une grand-mère avec ses petits-enfants, c'est entretenir une présence rassurante et familière.
- **De créer de la confiance** : un signe de la main, une discussion informelle, ou une prise de rendez-vous, chaque interaction compte.
- **De faciliter l'accès à l'aide** : même en l'absence de demande immédiate, maintenir le lien permet d'être sollicité le jour où le besoin se fait sentir.

Une veille sociale : attention portée aux mouvements, attitudes et errances.

- **De maintenir le lien** avec les jeunes précédemment accompagnés et de prendre connaissance de l'avancé de leur projet, insertion, état de santé, etc.

3. Un accompagnement sur la durée, adapté aux rythmes de vie

Les jeunes accompagnés peuvent bénéficier d'un soutien allant de quelques semaines à plus de dix ans, avec :

- des phases intenses (participations à des projets éducatifs, activités, DSL, séjours, RV réguliers pour accès aux droits et insertion)
- des périodes de moindre visibilité (lien uniquement en travail de rue ou présence sociale car le jeune a gagné en autonomie et est inscrit dans le droit commun).

Pourtant, le lien ne se rompt jamais, le service reste un lieu ressource pour le public qui peut être à nouveau sollicité pour de l'accompagnement autour d'un nouveau besoin, de l'orientation, du conseil, ou juste donner des nouvelles de l'avancement des projets, de la vie.

4. Une intégration dans la vie locale

L'équipe de Vendôme est active et impliquée dans la vie vendômoise, ce qui permet une réactivité aux besoins, ceci grâce à une connaissance fine du territoire et de ses habitants :

- Participation aux fêtes de quartier et aux manifestations locales (DSL) aussi bien en présence sociale qu'en participation active via l'implication d'un groupe dans le déroulé de l'action.
- Collaboration avec les acteurs locaux : institutions, collectivités, associations, animateurs, travailleurs sociaux, professionnels de l'insertion, établissements scolaires ou de formation, infirmières, CPE, etc.

5. La veille sociale : anticiper et orienter

Au-delà de l'accompagnement direct, la prévention spécialisée joue un rôle clé dans l'observation et l'orientation, même en dehors de la tranche d'âge cible (11-21 ans) :

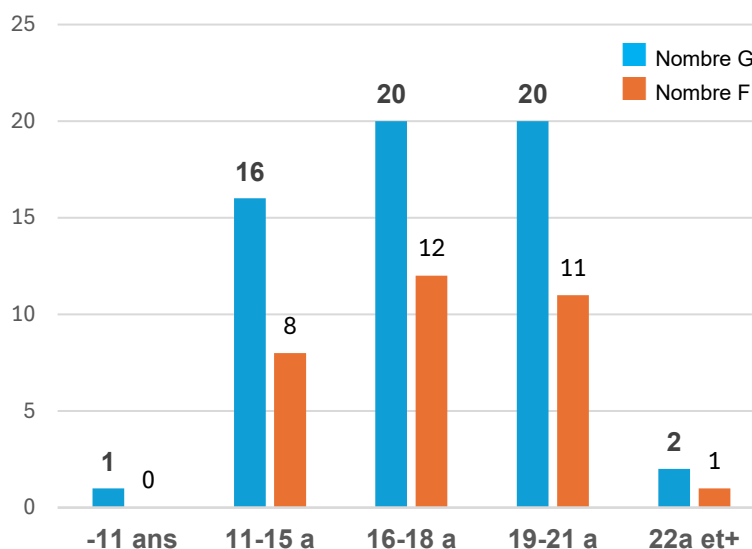
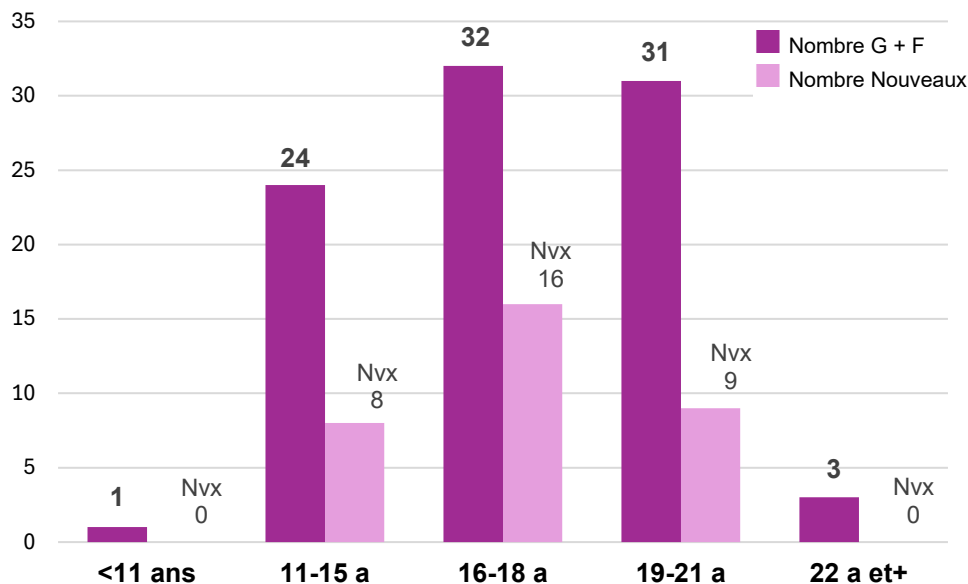
- Repérer les difficultés avant qu'elles ne s'aggravent.
- Orienter vers le partenaire adéquat si la situation ne relève pas de ses missions.

En résumé, l'immersion au long terme et le travail de rue ne sont pas seulement des méthodes, mais une philosophie d'action. Ils permettent de créer du lien, d'anticiper les besoins, et d'agir en amont des crises, tout en s'inscrivant dans la vie quotidienne des habitants et des jeunes.

ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS

◆ Nombre de jeunes rencontrés / accompagnés

91 jeunes (59G+32F)



Sur l'année 2025, 91 jeunes ont été rencontrés ou accompagnés par le SPS Vendôme.

Un tiers de ces jeunes ont été rencontrés pour la première fois au cours de l'année 2025. Cette proportion témoigne de la volonté de l'équipe de renouveler le public accompagné et de maintenir une dynamique d'aller-vers auprès de nouveaux jeunes. À l'issue de l'année 2025, la moitié de ces jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individuel ou collectif. Pour la seconde moitié, une veille s'opère auprès de ce public, en attendant qu'il se saisisse de la possibilité d'un accompagnement éducatif.

Sur les **91 jeunes recensés, 65% sont des garçons, contre 35% de filles**. Cette proportion est exactement la même qu'en 2024 (65,2% et 34,8%). Ce rapport est approximativement le même quelles que soient les tranches d'âge.

La répartition par tranches d'âge montre que le cœur de public cible (11-21 ans) se renforce nettement, atteignant 87% des jeunes rencontrés. On observe notamment une augmentation des 16-18 ans (35% contre 25,9% en 2024), tranche d'âge charnière où les risques de rupture scolaire, sociale ou familiale sont particulièrement présents. La part des 11-15 ans reste relativement stable (26% en 2025 et 27,7% en 2024), tandis que les 19-21 ans demeurent fortement représentés (34% contre 33,9% en 2024), confirmant la nécessité d'un accompagnement dans la transition vers l'autonomie. En revanche, la proportion des plus de 22 ans chute fortement, passant de 9,8% en 2024 à seulement 3% en 2025, en raison notamment des réorientations vers les dispositifs de droit commun, ce qui illustre la capacité du service à inscrire les jeunes dans des parcours de relais adaptés et à favoriser leur autonomisation.

65 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement éducatif, qu'il soit individuel ou collectif, soit 71% du public rencontré par l'équipe en 2025.

Sur la tranche d'âge des 11-18 ans, correspondant au public cible prioritaire, les accompagnements éducatifs se structurent autour de plusieurs axes révélateurs des besoins repérés sur le terrain :

L'accompagnement sur des thématiques liées à la **socialisation et au lien social** représente un quart des accompagnements globaux. Pour cette tranche d'âge, cela se traduit notamment par un travail d'orientation vers les centres sociaux, un soutien à l'apprentissage des codes sociaux et à la participation citoyenne. En prévention spécialisée, ce travail permet de favoriser l'intégration sociale et de renforcer les compétences relationnelles des jeunes.

Les accompagnements autour de **la santé** constituent 22,5% des suivis pour ce public, incluant des orientations vers le CMP (9), l'accès aux soins (7), ainsi qu'un soutien psycho-affectif (14). Cette mobilisation met en évidence les besoins importants des jeunes de 11 à 18 ans en matière de santé et la nécessité d'un accompagnement pour prévenir leur aggravation et soutenir leur développement global.

Les actions relatives aux **relations familiales et à la parentalité** représentent 14% des accompagnements, dont plus de la moitié concernent des médiations familiales (12). Ce travail est central, car il vise à apaiser les tensions, restaurer le dialogue et sécuriser l'environnement du jeune, conditions indispensables à son développement et à la prévention des ruptures familiales.

14% des accompagnements concernent les **besoins d'urgence tels que le logement et l'alimentation**, avec des orientations vers l'hébergement d'urgence (3 jeunes de 18 ans), l'aide alimentaire (7 jeunes ou familles) ou les dispositifs de droit commun (Maisons des solidarités et/ou CIAS : 11). Cette dimension met en évidence l'intérêt d'une orientation réactive vers les dispositifs adaptés, permettant de répondre rapidement aux situations de précarité afin de prévenir leur aggravation.

Les accompagnements vers **l'insertion professionnelle** représentent 13,5% des accompagnements et concernent principalement le public âgé de 16 à 18 ans. Ils incluent des orientations vers la Mission Locale (7), les CFA (3), ou encore un soutien aux démarches administratives (9).

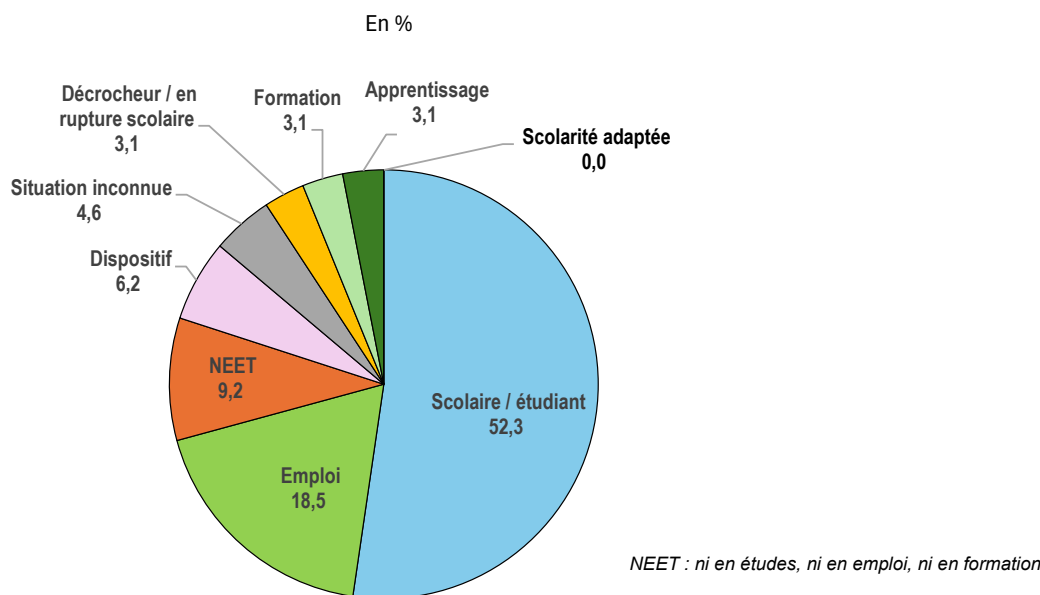
Enfin, pour les plus âgés, des accompagnements plus ciblés concernent la gestion budgétaire (4,5%) et la mobilité (5%), qui constituent des leviers importants d'autonomie. En permettant à ces jeunes de mieux gérer leurs ressources et leurs déplacements, nous contribuons, avec les partenaires, à leur insertion sociale et professionnelle.

Focus sur les jeunes âgés de 11 à 15 ans soumis à l'obligation scolaire : ils représentent 24 jeunes rencontrés au cours de l'année 2025. 42% de ces jeunes ont été rencontrés dans l'espace public ou au sein de leur lieu de vie. Un tiers de ce public est nouveau. L'accompagnement mené relève en grande partie d'un travail autour de la socialisation (30), des relations familiales (soutien à la parentalité et médiation familiale), de l'accès aux soins, ainsi que du soutien à la scolarisation. Parmi ce public, 3 jeunes étaient décrocheurs. 2 d'entre eux ont pu être rattrapés à un dispositif suite à un accompagnement par l'équipe auprès du CIO pour l'un et des démarches auprès de la MDPH pour l'autre.

34% des **jeunes accompagnés ont entre 19 et 21 ans**, dont 70% connaissent le service depuis plus d'un an. Les accompagnements réalisés pour cette tranche d'âge sont essentiellement tournés vers des problématiques d'insertion (41% d'entre eux), de socialisation (40% d'entre eux), et de forte précarité (aide sociale, urgence logement et alimentation pour 4 d'entre eux, soit 13%).

Sur la tranche d'âge des plus de 22 ans, 3% de ce public ont rencontrés l'équipe au cours de l'année 2025. Ils sont connus de l'équipe depuis plus de 5 ans. En pratique, certains sont parents d'enfant en bas âge. Leurs sollicitations sont ponctuelles, marquées par un besoin de soutien psycho-affectif, d'accompagnement dans des demandes d'aide sociale et/ou de soutien à l'insertion.

◆ Statut des jeunes



Au cours de l'année 2025, 65 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement, qu'il soit individuel et/ou collectif. À l'issue du premier trimestre, le statut de 62 d'entre eux est connu :

- ◆ 52% (soit 34) sont **scolarisés ou étudiants**. Cette proportion importante s'explique à la fois par les ateliers collectifs menés en début d'année 2025 dans le cadre de projets éducatifs avec des classes de CM2, ainsi que par les actions de travail de rue conduites également aux abords des établissements scolaires.
- ◆ 12 jeunes (18,5%) déclarent **être en emploi** ou engagés dans une démarche de recherche d'emploi. Nous vous présenterons ensuite l'évolution de ces jeunes au cours de l'année
- ◆ Les jeunes sans diplôme, sans formation et sans emploi (**NEET**) représentent 9% du public accompagné, soit 6 jeunes au premier trimestre.
- ◆ 4 jeunes (6,2%) sont inscrits dans **des dispositifs d'insertion** tels que la Mission Locale ou Propulse.
- ◆ 2 jeunes (3%) sont en situation de **décrochage ou de rupture scolaire**, bien qu'étant en âge d'être scolarisés, 2 autres (3%) sont actuellement engagés dans un parcours de formation, et 2 (3%) sont en apprentissage.

Etude de l'évolution du statut de NEET dans la prise en charge au terme de l'année 2025 :

Au cours de l'année 2025, 7 jeunes identifiés NEET ont fait l'objet d'un accompagnement par l'équipe éducative.

Parmi eux, 3 jeunes n'ont pas connu d'évolution favorable, malgré la mobilisation de divers leviers d'intervention : accès aux droits, accompagnement vers l'emploi, soutien psychoaffectif, accès aux soins ou encore actions de médiation familiale. Ces situations illustrent la complexité de certains parcours, marqués par des freins multiples et imbriqués, nécessitant des temporalités d'accompagnement longues et adaptées.

À l'inverse, 4 jeunes, de 18-21 ans, ont connu une évolution positive au cours de l'année. L'un d'entre eux a accédé à une mise en emploi, tandis que les 3 autres se sont engagés dans des dispositifs d'insertion ou de formation.

Ces évolutions favorables reposent sur un accompagnement global et renforcé, assuré par l'équipe, en articulation étroite avec les partenaires du territoire.

Les jeunes ont ainsi bénéficié d'un suivi coordonné incluant :

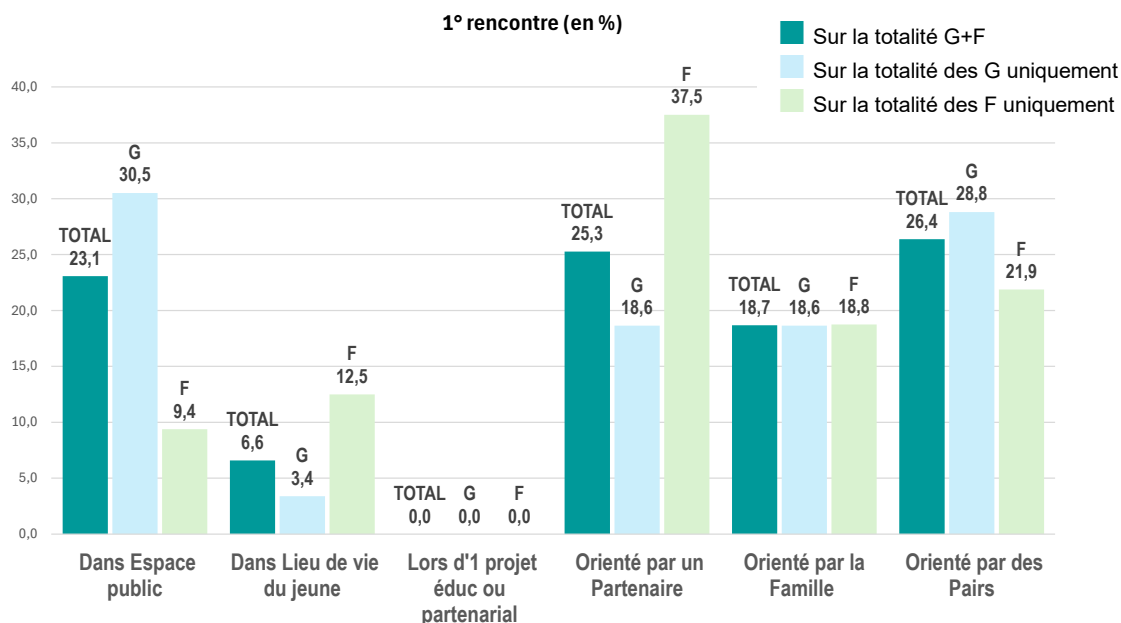
- un accompagnement vers la Mission Locale et d'autres dispositifs d'insertion professionnelle,
- un soutien à la mobilité,
- un accompagnement à l'accès aux soins, en interne et via des partenaires extérieurs,
- un accompagnement au logement,
- la mobilisation d'aides sociales, notamment via les services de type MDS ou CIAS,
- des actions de médiation familiale.

Cette dynamique met en évidence la plus-value de la prévention spécialisée, qui s'inscrit comme un acteur pivot dans l'accompagnement des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun.

Par sa présence éducative, sa capacité à instaurer une relation de confiance et à intervenir dans la durée, elle permet d'accrocher des publics souvent en rupture et de favoriser leur remobilisation progressive.

Son rôle ne se substitue pas à celui des partenaires, mais s'inscrit pleinement en complémentarité : elle facilite l'accès aux dispositifs existants, soutient l'engagement des jeunes dans leurs parcours et assure une continuité éducative essentielle. L'articulation avec les acteurs de l'insertion, du soin, du logement et du social constitue ainsi un levier déterminant pour sécuriser les parcours et favoriser des évolutions positives, comme en témoignent les situations observées cette année.

◆ Origine de la rencontre



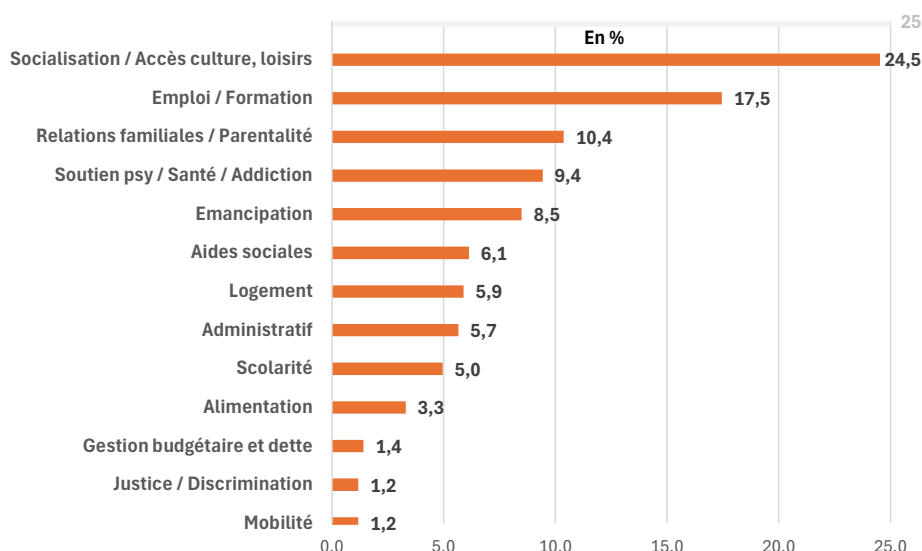
Les rencontres dans l'espace public et dans les lieux de vie des jeunes constituent le premier mode d'entrée en relation, avec un total cumulé de 29,7%. Cela correspond à 27 jeunes sur les 91 rencontrés au cours de l'année. Cette prédominance confirme l'importance du travail de rue et de la présence éducative au plus près des jeunes, notamment dans les espaces qu'ils fréquentent au quotidien. Les garçons y sont plus représentés que les filles en raison d'une occupation plus marquée de l'espace public.

Les orientations par les pairs et par la famille constituent la part la plus importante des premières rencontres, avec 45,1%. Elles regroupent notamment 24 jeunes orientés par un pair, premier mode d'entrée dans le service, et 17 jeunes orientés par leur famille. Cette proportion élevée témoigne d'une bonne identification du service par la population et d'un lien de confiance déjà installé avec les jeunes ainsi que leurs entourages.

Les orientations par un partenaire institutionnel représentent 25,3% des situations, soit 23 jeunes sur 91. Les filles y sont nettement plus représentées, ce qui peut indiquer un recours plus fréquent aux dispositifs institutionnels ou une orientation plus précoce par les acteurs du territoire.

Enfin, les rencontres **dans le cadre de projets éducatifs ou partenariaux** sont inexistantes sur la période observée.

◆ Demande des jeunes



Sur l'année 2025, 424 demandes ont été exprimées par les jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée.

Comme l'illustre le graphique, la première catégorie de demandes concerne **la socialisation et l'accès aux loisirs, à la culture ou au sport, avec 24,5%** des sollicitations, soit 104 demandes. Cette prédominance souligne l'importance des temps collectifs entre pairs pour des jeunes qui, pour beaucoup, ne sont pas inscrits dans des structures formelles telles que des clubs, associations ou dispositifs d'animation jeunesse municipaux.

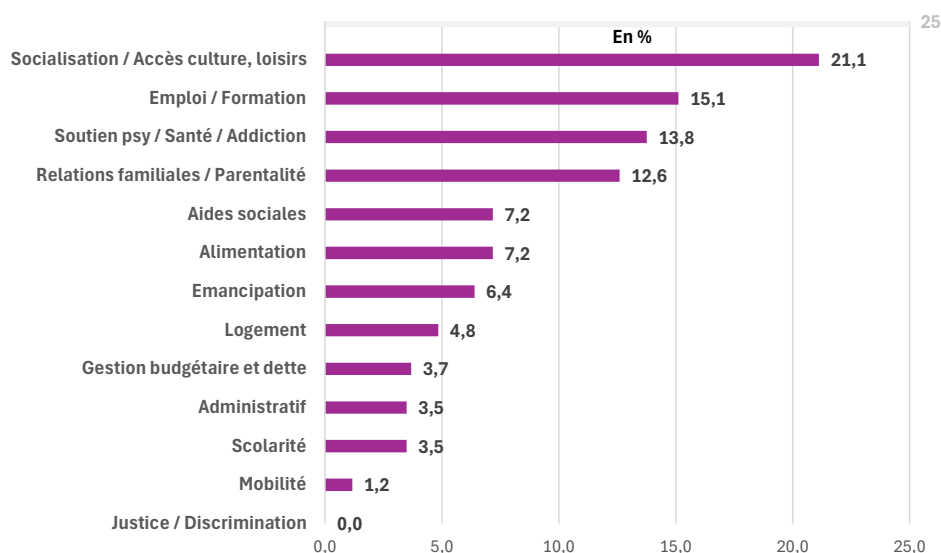
Les demandes liées à **l'emploi et à la formation** arrivent en deuxième position, représentant **17,5 %** des sollicitations, soit 74 demandes. Une partie importante des jeunes accompagnés, notamment ceux ayant quitté le système scolaire à la majorité, exprime le souhait d'accéder à l'emploi. L'accompagnement proposé s'appuie notamment sur des outils tels que les chantiers éducatifs, permettant de travailler la posture professionnelle et de lever les freins à l'insertion.

Les demandes relatives à la vie familiale, à la parentalité et aux relations de couple pour les jeunes majeurs représentent **10,4%** des sollicitations. Elles se traduisent principalement par des temps d'écoute, d'accompagnement et de médiation dans des contextes parfois marqués par des tensions. Ce travail éducatif permet également d'amener les jeunes à se questionner sur leur autonomie et leur trajectoire personnelle.

Dans cette continuité, les demandes liées à **l'émancipation représentent 8,5%** des sollicitations, confirmant l'importance de ces enjeux dans les parcours.

Par ailleurs, les **demandes en lien avec la santé** constituent une part significative de l'activité, avec **9,4%** des sollicitations, soit environ 40 demandes. Elles concernent notamment l'accompagnement dans les démarches administratives auprès de la CPAM, la prise de rendez-vous médicaux ou encore l'accompagnement physique lors des consultations. Le recours au soutien psychologique apparaît comme la demande de soin la plus fréquente sur l'année 2025.

◆ Problématiques travaillées



En 2025, les 65 jeunes accompagnés ont bénéficié de 516 actions d'accompagnement éducatif, qu'elles soient individuelles ou collectives. Cela représente en moyenne 8 actions par jeune sur l'année.

Ces actions recouvrent à la fois les interventions collectives (ateliers, chantiers éducatifs, sorties, séjours, dispositifs spécifiques) et les accompagnements individuels (orientation, inscriptions, démarches administratives, accompagnement physique, rendez-vous, suivi), organisés autour de 13 thématiques, telles que présentées dans le graphique.

La thématique la plus mobilisée est celle de **la socialisation, du vivre ensemble et de l'accès à la culture, aux loisirs et au sport, avec 21,1%** des actions, soit 109 actions d'accompagnement. Cette place centrale confirme l'importance du collectif et des espaces de socialisation dans les accompagnements proposés.

Les actions liées à **l'emploi et à la formation** arrivent en deuxième position, représentant **15,1 %** des actions, soit 78 interventions et traduisent un besoin important d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Les thématiques de **la santé physique et mentale**, incluant le soutien psychologique et les questions d'addiction, représentent **13,8%** des actions, soit 71 interventions.

Elles sont très proches des actions menées autour **des relations familiales et de la parentalité, qui comptent 12,6%**, soit 65 interventions. Ces deux axes témoignent de l'importance des dimensions personnelles, relationnelles et de santé dans les parcours des jeunes.

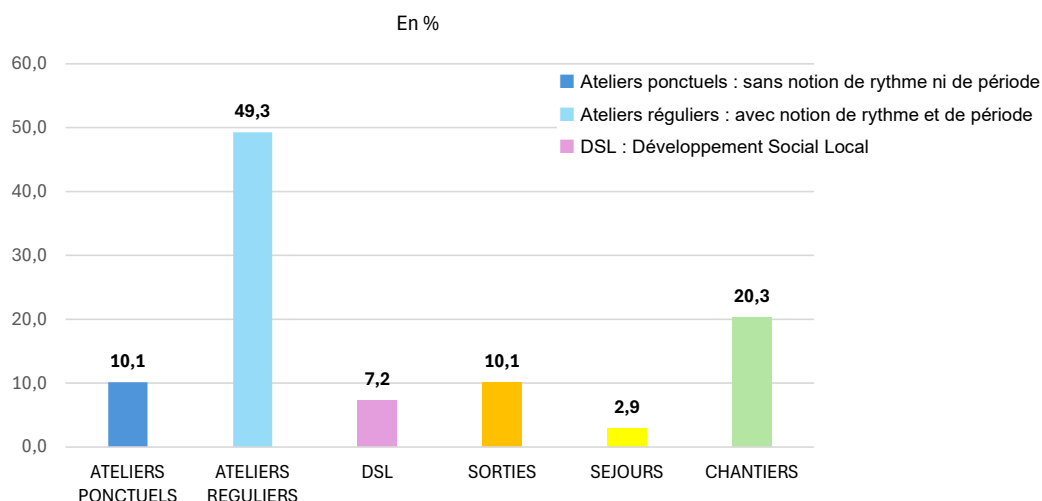
Les thématiques **des aides sociales et de l'alimentation représentent chacune 7,2%** des actions, soit 37 interventions respectivement. Elles ont illustré les besoins concrets rencontrés par certains jeunes majeurs en matière de conditions de vie.

Les actions liées à **l'émancipation** représentent 6,4% des interventions, mettant en évidence les enjeux d'autonomie progressive.

En conclusion, nous relevons que les quatre premières thématiques présentent une cohérence globale entre les demandes des jeunes et les actions menées. Si de légers écarts apparaissent entre la santé et les relations familiales, ceux-ci restent faibles et confirment l'adéquation entre les besoins exprimés et les réponses apportées par l'équipe éducative.

ACTIONS COLLECTIVES

◆ Répartition des actions collectives



En 2025, **69 actions collectives** ont été menées avec des groupes de jeunes. Ces actions ont été classées en différentes catégories.

Ce sont **les ateliers réguliers** qui représentent la plus grande part d'actions collectives menées sur l'année avec 49,3% des actions collectives, soit 34 ateliers et temps de rencontres réguliers en groupe. Ces ateliers réguliers sont menés avec des groupes de jeunes sur 4 projets différents (la fête du livre (2 filles entre 11 et 15 ans)), Graines de Lecteur (12 garçons et 13 filles de CM2), projet scolaire développement empathie pour 10 garçons et 15 filles de CM2, soutien à une création associative pour 4 garçons de 16 à 18 ans.

20% des actions collectives, soit 14 sur 69, sont des **chantiers éducatifs** réalisés en partenariat avec l'AVADE. Les chantiers éducatifs ont été menés avec 9 donneurs d'ordre différents, ces derniers étant issus du milieu associatif ou institutionnel (tels qu'Horizon Sahel, Chato'do, l'Oliv, les services de la Ville de Vendôme, l'USV Boxe).

Les bénéficiaires de ces chantiers sont 14 jeunes de 16 à 21 ans en grande majorité des garçons (10 garçons / 4 filles).

Ces chantiers éducatifs se sont déroulés sur 31 journées de travail.

Viennent ensuite **les ateliers ponctuels et les sorties éducatives**, qui représentent chacun 10% des actions collectives, avec à chaque fois 7 actions menées avec des groupes de jeunes différents.

Parmi les ateliers ponctuels nous retrouvons des ateliers créatifs autour du papier maché ou du potager, la formation PSC1, des ateliers cuisine et nutrition. Au total ce sont 18 garçons et 6 filles de 11 à 15 ans, ainsi que 7 garçons et 1 fille de 16 à 18ans, qui ont bénéficié des ateliers collectifs.

Pour ce qui est des 7 sorties éducatives, elles se sont faites autour d'activité sportive (piscine, futsal, tournoi de foot, laser time), de découverte culturelle (château de Chambord, spectacle au Minotaure et visite d'une ferme). 4 de ces sorties se sont faites avec des jeunes d'autres équipes du SPS de Blois ou avec le service d'animation de la DEJ (territoire Vendômois). Ce sont au total 25 garçons et 10 filles entre 12 et 17 ans qui ont participé à ces sorties éducatives.

Nous étions présents sur 5 actions **de DSL** en 2025, et pour 4 d'entre elles nous avons avec les acteurs du territoire, impliqué des groupes de jeunes de 11 à 15 ans (6 garçons / 7 filles) et des classes de CM2 (22 garçons et 28 filles). Les jeunes ont tenu des stands (de crêpes, de smoothies, une buvette) pour la « Soirées Entre elles » et la « Fête du jeu ». D'autres ont fait une représentation de leur projet autour de la lecture (Graines de lecteur).

Pour finir, deux des trois **séjours éducatifs** envisagés sur 2025 ont pu être menés. Les deux séjours ont pu se faire à Olonne-sur-Mer grâce à notre partenariat avec l'association OLIV41. L'un des deux s'est fait en mixité avec les équipes du SPS de Blois. Ce sont en tout 9 garçons et 1 fille de 11 à 15 ans qui ont pu partir en séjour éducatif avec les équipes du SPS.

◆ Exemples d'actions collectives

Retour d'expérience sur les formations PSC1 à Vendôme

Contexte et partenariats

Dans le cadre d'échanges avec la Direction enfance famille (DEJ) de Vendôme, une collaboration a été initiée entre les animateurs de la DEJ et les éducateurs du Service de Prévention Spécialisée de Vendôme. L'objectif était de proposer des actions citoyennes à destination des adolescents, notamment des formations PSC1 (Premiers Secours, Cycle 1).

Cette initiative s'inscrit dans une logique de mixité sociale et de rencontre entre jeunes de milieux différents, tout en renforçant les liens entre les services éducatifs et les institutions locales, comme le SDIS 41 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Objectifs éducatifs et sociaux

- Mixité sociale et rencontre inter-milieux

- Les groupes de formation étaient composés à 50% de jeunes accompagnés par la DEJ et à 50% de jeunes suivis par le SPS, permettant de briser les barrières sociales et de favoriser les échanges entre des adolescents aux parcours variés.

- Les temps informels, comme les repas partagés dans les locaux de l'animation jeunesse, ont renforcé cette dynamique de cohabitation et de compréhension mutuelle.

- Acquisition de compétences citoyennes

- La formation PSC1 offre aux jeunes des connaissances pratiques (gestes de premiers secours) et renforce leur confiance en soi en les rendant acteurs de leur environnement.

- Elle permet également de démystifier les métiers de la sécurité (pompiers) et de créer un lien de confiance avec les institutions.

- Ouverture sur le monde professionnel et institutionnel

- La formation dispensée par le SDIS 41 dans la caserne de Vendôme a permis aux jeunes de découvrir un univers professionnel (celui des pompiers) et d'échanger avec des professionnels en uniforme, souvent perçus comme des figures d'autorité.

- Cette immersion favorise une meilleure compréhension des métiers de la sécurité et peut susciter des vocations.

- Les jeunes bénéficient d'une attestation de formation permettant d'enrichir leur CV en vue d'une future insertion professionnelle

Financement, déroulé et impact de l'action

Le projet a été rendu possible grâce à des financements de l'État, via le Contrat de Ville de Vendôme, soulignant l'importance accordée à la prévention et à l'éducation citoyenne sur le territoire.

Les formations PSC1 ont permis de faire bénéficier à 24 jeunes vendômois âgés de 11 à 18 ans, divisés en deux groupes (11-15 ans et 15-18 ans) de bénéficier gratuitement d'une formation d'une journée.

La mixité des participants (garçons/filles, milieux sociaux variés) a été possible grâce à l'implication conjointe des animateurs de la DEJ et des éducateurs du SPS.

La formation avait lieu à la Caserne des pompiers de Vendôme, pendant les vacances de printemps 2025, et était dispensé par un pompier du SDIS41.

Ce projet éducatif collectif a permis de :

- Renforcer les liens entre les jeunes et les institutions (pompiers, services éducatifs).
- Sensibiliser à la citoyenneté et à l'entraide.
- Créer d'un espace de dialogue entre des jeunes qui ne se seraient pas rencontrés autrement.

Cette initiative illustre comment la prévention spécialisée et l'animation jeunesse peuvent se compléter pour offrir aux jeunes des expériences éducatives enrichissantes, tout en répondant à des enjeux de mixité sociale, de citoyenneté et d'insertion. Elle montre également l'importance des partenariats locaux et des financements publics pour concrétiser de tels projets.

« Développer l'empathie / Se respecter soi ainsi que les autres » Ateliers en école primaire (Vendôme, 2024-2025)

Contexte et cadre d'intervention

Pour la 3^{ème} année consécutive, une intervention a été menée au sein d'une école primaire des quartiers sud de Vendôme, en partenariat avec une institutrice spécialisée du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté). Ce partenariat est une intervention extérieure bienvenue par l'équipe enseignante puisque cette école présente une mixité sociale équivalente à 50% et qu'elle ne fait pas partie du quartier des politiques de la ville.

Cette année, nous avons choisi de travailler sur la notion de socialisation au travers du développement de l'empathie. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la méthode des ateliers psycho-Levin, des ateliers de réflexions sur les relations humaines. L'institutrice spécialisée du RASED formée a dirigé ce projet.

Notre objectif de service étant de créer du lien avec les acteurs pouvant repérer des situations de jeunes ayant besoin d'un accompagnement éducatif et être repéré par les jeunes des quartiers sud de Vendôme.

- Public cible : Élèves de CM2 (15 enfants par demi-groupe).
- Durée : 14 semaines (d'octobre 2024 à avril 2025), à raison d'une séance hebdomadaire.
- Encadrement : Institutrice spécialisée et éducateurs, garantissant une continuité pédagogique et une appropriation progressive par les enfants.

Objectifs pédagogiques et éducatifs

Les ateliers visaient à développer chez les enfants :

- La reconnaissance et l'expression de leurs émotions (les nommer, les décrire).
- La capacité à identifier les émotions chez autrui (lecture des signes corporels et faciaux).
- Le respect de soi et des autres (écoute, non-jugement, altérité).
- La coopération et l'affirmation de soi (autonomie dans la pensée et la parole).
- La mise en corps des émotions (prendre conscience des réactions physiques liées aux émotions).
- La décentration (se mettre à la place de l'autre, comprendre son point de vue).

Méthodologie et activités proposées

1. Mise en corps des émotions

- Jeu de saynètes « Derrière le rideau » :
 - Un groupe d'enfants mime une émotion tirée au sort (tristesse, joie, colère, peur).
 - Les autres doivent identifier l'émotion et repérer les indices corporels (posture, expressions faciales, gestes).

Objectif : Enrichir le vocabulaire émotionnel et affiner la perception des émotions chez autrui.

2. Tour de parole

- Thèmes abordés : « Qu'est-ce qui vous met en colère ? », « Qu'est-ce qui vous rend joyeux ? », etc.
- Les enfants s'expriment un à un, en cercle, avec des consignes de concision et de respect du tour de parole.

Objectif : Permettre aux élèves d'avoir un espace d'écoute et respecté, mais également d'avoir une prise de conscience de la diversité des réactions émotionnelles face à des situations similaires.

3. Atelier d'écriture « Phylo »

- Réflexion individuelle : Les enfants répondent par écrit à une question (ex. : « Que peut ressentir quelqu'un qui est seul dans la cour ? »).

- Anonymat : Les réponses sont lues à voix haute par l'institutrice, sans révéler l'auteur.

- Échanges collectifs : Discussion sur les réponses, découverte de la multiplicité des points de vue.

Objectif : développement de l'empathie (se mettre à la place de l'autre) et enrichissement de la pensée collective (diversité des réponses, nuances émotionnelles).

4. Débat « Le jeu de la ligne »

- Une corde sépare la classe en deux espaces (« d'accord » / « pas d'accord »). Des situations proposées : « Je voudrais pouvoir regarder des écrans tant que je veux », « Je voudrais lire dans les pensées des autres », etc.

- Les enfants se positionnent physiquement en fonction de leur avis.

- Débat argumenté : Possibilité de changer de côté après avoir entendu les arguments des autres.

Objectif : favoriser l'affirmation de soi (oser exprimer son avis) et permettre l'ouverture d'esprit (découverte des points de vue différents).

Bilan des ateliers

- Adhésion des enfants : les ateliers étaient attendus avec impatience, perçus comme un espace d'écoute et d'expression libre. Ils ont exprimé leur satisfaction et leur découverte de facettes inconnues chez leurs camarades.

- Progrès observés :

- Meilleure identification et verbalisation des émotions.

- Respect accru du tour de parole et de la parole de l'autre.

- Capacité à nuancer (ex. : une personne seule peut ressentir de la tristesse ou de la sérénité).

- Enrichissement des échanges grâce à la diversité des réponses.

Enjeux éducatifs et perspectives :

Pour les enfants

- Développement de l'intelligence émotionnelle : Mieux comprendre ses émotions et celles des autres pour améliorer les relations sociales.
- Renforcement de l'estime de soi : Oser s'exprimer, se sentir écouté et respecté.
- Apprentissage de la citoyenneté : Respect, écoute, coopération, et gestion pacifique des conflits.

Pour les enseignants et éducateurs

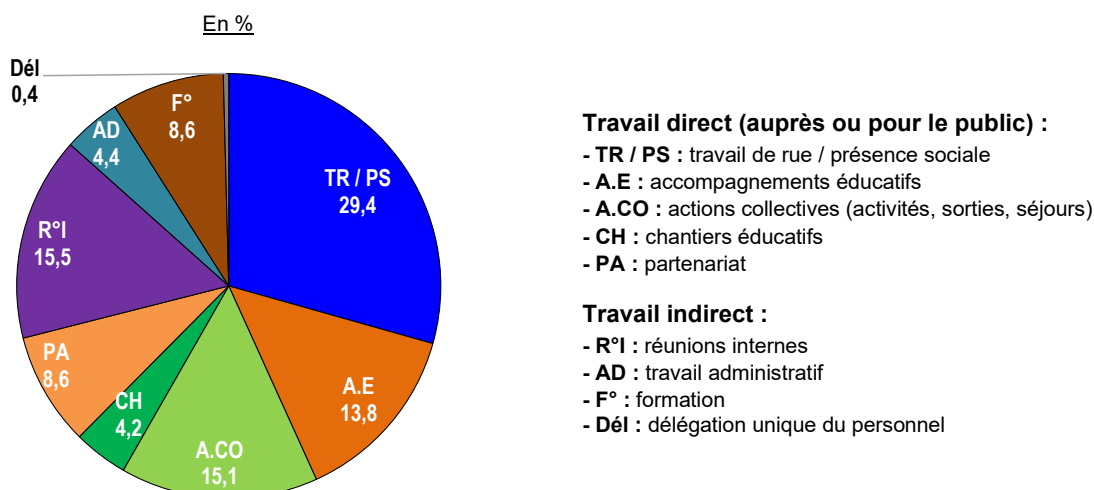
- Prévention des violences et du harcèlement : En apprenant aux enfants à reconnaître les émotions et à communiquer sans jugement, on réduit les risques de conflits non résolus.
- Cohésion sociale : Favoriser la mixité et la compréhension mutuelle dès le plus jeune âge.
- Apprendre à connaître ce public autrement et créer un lien de confiance avec eux pour qu'ils puissent plus facilement se livrer sur des difficultés rencontrées

Conclusion :

Ce projet illustre comment des ateliers structurés, centrés sur l'empathie et le respect, peuvent transformer le climat scolaire et enrichir les compétences sociales des enfants. Il montre également l'importance de la régularité, de la méthode active, et du partenariat éducatif pour ancrer ces apprentissages. À terme, de telles initiatives contribuent à former des citoyens responsables, capables de vivre ensemble dans le respect des différences.

ACTIVITE DE L'EQUIPE

◆ Répartition des heures travaillées par activité



Pour l'année 2025, c'est 3601 heures qui ont été réalisées. Ce chiffre est fortement inférieur à 2024 (5808,50h) du fait de nombreuses absences de personnel (arrêt maladie de deux collègues) et de la fin de formation de l'apprenti et du départ d'un collègue. Des remplacements ont pu en partie s'opérer afin de maintenir une activité de service.

Sur l'ensemble des heures travaillées, **le travail de rue et la présence sociale représente 29,4%** (presque 10 points de plus que la moyenne). Cela s'explique par le fait que sur le dernier trimestre de l'année, des éducateurs se sont retrouvés en arrêt simultanément et que les remplaçants ont dû passer du temps en travail de rue pour être en lien avec les jeunes en cours d'accompagnement et maintenir une veille sociale sur le territoire et auprès des partenaires.

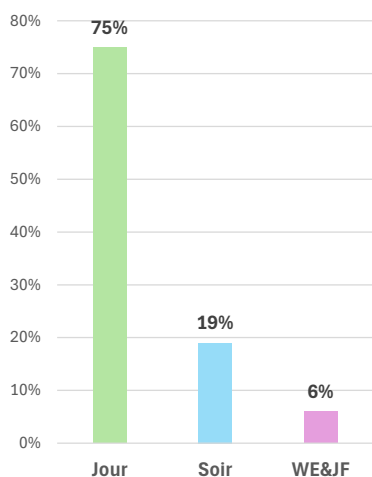
Lorsque l'on additionne le temps de travail **des chantiers éducatifs, des actions collectives et de l'accompagnement éducatif, on arrive à 33%** du temps de travail sur l'année. Cette part aurait pu être plus importante sans le manque d'effectif d'éducateur au cours de l'année sur le territoire. L'activité s'est maintenue sans pouvoir se développer vers d'autres projets éducatifs, tandis que certains projets ont dû être reportés.

Le temps de **réunion interne** a lui aussi une part importante du travail de l'équipe : 15,5%

Ce temps regroupe : les liaisons d'équipe pour s'organiser dans le travail du quotidien ; les réunions d'équipe pour croiser les regards, mener une réflexion sur l'activité du service et les accompagnements éducatifs menés ; les réunions de service pour croiser les pratiques entre équipes, faire émerger les besoins et l'évolution du service ; les réunions institutionnelles du pôle CEPI ou de l'ACESM permettant d'aborder des thématiques transversales aux services de l'ACESM

Mais également dans un contexte 2025 de ressources humaines de l'équipe éducative perturbée (avec le départ d'un éducateur et de l'apprenti, ainsi que les arrêts de travail des deux éducateurs spécialisés restants de l'équipe) faisant passer l'activité du SPS de Vendôme de 4 ETP en début d'année 2025, à 1 ETP en fin d'année 2025.

◆ Répartition temporelle des heures travaillées



La répartition du temps de travail entre horaire conventionnel et horaire décalé est important en prévention spécialisée.

Ainsi en 2025, 19% du temps de travail s'est mené sur des horaires de travail en dehors des ouvertures des institutions, soit après 17h.

Le travail mené le week-end et jours fériés représente 6% des heures de travail et a été mené sur 14 jours de l'année.

PARTENARIAT

Le travail partenarial constitue un axe essentiel de l'intervention en prévention spécialisée. Il permet de proposer aux jeunes un accompagnement global, en mobilisant les ressources du territoire et en s'appuyant sur les compétences spécifiques de chaque acteur. La co-intervention et l'orientation vers les dispositifs de droit commun sont au cœur des pratiques de la prévention spécialisée. Elles permettent de favoriser l'accès aux droits, de sécuriser les parcours et de soutenir l'insertion des jeunes.

Les données présentées ci-dessous illustrent concrètement cette dynamique partenariale, à travers le nombre d'accompagnements et d'orientations réalisés par l'équipe auprès des différents acteurs du territoire au cours de l'année 2025.

Ainsi, au total, **183 accompagnements et orientations ont été réalisés auprès des partenaires en 2025.**

Les partenaires relevant du champ social, de l'accès aux droits et des aides constituent la part la plus importante, avec 67 orientations. Cela comprend notamment les sollicitations vers la MDS (21), le CIAS (13), les associations caritatives (17), ainsi que les démarches auprès des institutions telles que la préfecture (6), les impôts (4) ou encore les établissements bancaires (6). Cette prédominance illustre l'importance des besoins liés aux conditions de vie et à l'accès aux droits des jeunes accompagnés.

Les orientations vers **les dispositifs d'insertion professionnelle et de formation** représentent également une part significative, avec 39 orientations, lesquels témoignent de l'enjeu majeur que constitue l'accès à l'emploi pour les jeunes accompagnés. La Mission Locale (26) occupe une place centrale, complétée par France Travail (4), les dispositifs tels que Propulse (3), ainsi que des démarches auprès d'entreprises (3), de l'intérim (1), du CIO (1) ou de CFA (1).

Les actions en lien avec les loisirs, la socialisation et la mobilité représentent 31 orientations, principalement vers les centres socio-culturels (27) et, dans une moindre mesure, vers des clubs sportifs (3) et un dispositif de mobilité (1). Ces orientations participent au renforcement du lien social et à l'ouverture des jeunes sur leur environnement.

Le champ de la santé et de l'accompagnement psychologique regroupe 24 orientations, notamment vers les CMP/CMPP (16), autres services psychologiques (5), les centres de soins (2) et les centres de planification (1).

Les orientations liées au logement et à l'hébergement représentent 15 accompagnements, avec des recours au 115 (8) et aux foyers de jeunes travailleurs (7), soulignant les difficultés rencontrées par certains jeunes en matière de stabilité résidentielle.

Dans la continuité des orientations réalisées vers les partenaires, les situations nécessitent souvent d'aller au-delà d'une simple mise en relation, en s'inscrivant dans une logique de co-accompagnement avec les acteurs du territoire.

En 2025, **plusieurs co-accompagnements ont ainsi été menés** avec les acteurs du territoire. Les coopérations les plus fréquentes concernent les services sociaux, avec notamment la MDS (20 co-accompagnements) et le CIAS (5), traduisant l'importance des problématiques sociales et administratives dans les parcours des jeunes.

Les partenariats avec les professionnels de l'insertion et de l'accompagnement éducatif sont également significatifs, avec des coopérations menées avec les conseillers en insertion professionnelle (9) et les référents de mesures éducatives (6). Ces collaborations permettent de sécuriser les parcours.

Enfin, des co-accompagnements ont été réalisés avec les établissements scolaires, à travers les CPE des collèges (5), ainsi qu'avec l'Aide sociale à l'enfance (5), renforçant la coordination autour des situations nécessitant un suivi éducatif renforcé.

Ces éléments illustrent la place importante du partenariat dans les pratiques de la prévention spécialisée, où la co-construction des accompagnements constitue un levier essentiel pour répondre à la complexité des situations rencontrées.

PERSPECTIVES 2026

→ Poursuivre la réadaptation des stratégies de rencontre du public

- ◆ Continuer le travail engagé les années précédentes visant à adapter nos modalités de rencontre avec le public.
- ◆ Renforcer le lien avec les plus jeunes, en particulier les moins de 13 ans, aujourd'hui peu présents dans l'espace public.
- ◆ Reprendre contact avec les jeunes rencontrés il y a deux ans dans le cadre des projets scolaires menés en CM2.

→ Développer le lien avec les jeunes des quartiers sud

- ◆ Créer du lien avec les jeunes des quartiers sud, dont la configuration limite les rencontres spontanées dans l'espace public.
- ◆ Développer des projets partenariaux avec les acteurs de la cohésion sociale et de l'animation jeunesse.
- ◆ Réorganiser le travail de rue et les actions "d'aller vers" :
 - Mettre en place une présence lors des sorties de deux établissements scolaires (avec un système de roulement).
 - Assurer une présence aux arrêts de bus fréquentés par les jeunes des quartiers sud (Le Temple et La Pierre Levée).

→ Réorganiser le travail d'équipe en fonction des contraintes actuelles

- ◆ Adapter l'organisation de l'équipe en tenant compte de sa configuration temporaire (poste vacant et temps thérapeutique).
- ◆ Construire un planning hebdomadaire définissant un roulement pour le travail de rue.
- ◆ Intégrer dans ce planning :
 - Les sorties des collègues Robert Lasneau et Jean Emond.
 - Des actions collectives simples à mettre en œuvre, permettant une intervention rapide auprès des groupes de jeunes.
 - Un accompagnement ciblé des jeunes identifiés comme ayant des besoins éducatifs spécifiques.
- ◆ Prévoir également une présence au quartier Gérard Yvon lors des interventions des animateurs du service jeunesse de la ville, dans le cadre du projet éducatif territorial, afin :
 - De soutenir l'animation de l'espace public.
 - D'identifier les besoins d'accompagnement du public cible.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS EDUCATIFS

Enjeux éducatifs du projet associatif « Coupe du Monde de Vendôme »

Le projet « Coupe du Monde de Vendôme » illustre comment un projet spontané de jeunes peut devenir un levier éducatif, à condition d'être accompagné. Il montre que la prévention spécialisée ne se limite pas à un suivi individuel, mais peut aussi soutenir des initiatives collectives, en y intégrant des apprentissages citoyens, administratifs et sociaux. À travers cette expérience, les jeunes ont gagné en apprentissage, en autonomie, et en capacité à agir sur leur environnement, tout en contribuant à la vie locale.

Contexte et origine du projet

À l'été 2024, un groupe de 4 amis âgés de 16 à 18 ans, suivis depuis plusieurs années par le SPS, organise de manière spontanée un tournoi de football gratuit et ouvert à tous. Leur objectif : réunir des jeunes de différents quartiers dans un esprit de loisir, de détente et de convivialité.

Cependant, inexpérimentés, ils n'ont pas anticipé les obligations légales (création d'une association, assurances, autorisations d'occupation de l'espace public et des complexes sportifs municipaux).

Ce projet a donc servi de point de départ à un accompagnement éducatif global, visant à la fois :

- La formalisation de leur initiative (cadre légal, administratif, organisationnel).
- Le travail sur leurs besoins individuels (orientation scolaire, insertion sociale et professionnelle).

Accompagnement éducatif : de l'idée à la réalisation

1. Sensibilisation aux règles et à la citoyenneté

- Vigilances et explications : les jeunes ont été informés des codes et règles à respecter pour organiser un événement public (autorisations, assurances, sécurité).
- Travail sur l'implication citoyenne : comprendre que toute action collective s'inscrit dans un cadre légal et nécessite une responsabilisation.

2. Soutien à la création de l'association « Activ'ville »

- Accompagnement administratif :
 - Soutien à la réflexion et à la rédaction des statuts et règlements associatifs.
 - Orientation vers Vend'Asso pour la création de l'association.
 - Aide à l'ouverture d'un compte bancaire et à la contractualisation d'une assurance.

Objectif : Autonomiser les jeunes dans la gestion de leur projet, tout en sécurisant leur démarche.

3. Médiation avec les services publics

- Accompagnement auprès des services municipaux (vie associative, manifestations sportives) :
 - Aide à la formulation des demandes (déclaration de l'événement, renseignements sur les législations, ressources disponibles).
 - Débriefing des réponses pour clarifier les attentes et les obligations.

Résultat : Les jeunes ont pu comprendre les enjeux administratifs et s'approprier les démarches.

4. Outillage et préparation

- Sortie pédagogique : participation à un tournoi de football (gratuit et ouvert à tous) pour observer les besoins logistiques et organisationnels.
- Formation PSC1 : orientation vers une formation aux premiers secours, renforçant leur autonomie et leur capacité à gérer des situations d'urgence.

Résultats de l'accompagnement :

Pour le groupe de jeunes

- ♦ Autonomie : Ils ont créé une association, géré un événement, et dialogué avec les institutions.
- ♦ Citoyenneté : Meilleure compréhension des règles collectives et de l'importance de les respecter.
- ♦ Ouverture sociale : Rencontres avec d'autres jeunes, mixité sociale, et création de liens.

Pour le SPS

- ♦ Renforcement du lien éducatif : Le projet a permis de maintenir et approfondir la relation avec ces jeunes, tout en travaillant sur des objectifs concrets.
- ♦ Prévention : En canalisant l'énergie des jeunes vers un projet constructif, on réduit les risques de décrochage ou de comportements à risque.

De l'accompagnement éducatif collectif, à l'accompagnement éducatif individuel :

Confiance en soi et estime de soi : Renforcer leur sentiment de compétence (autonomie et indépendance dans l'organisation et la planification concrète de leur action). En leur faisant confiance pour mener un projet par eux même, en valorisation de leurs initiatives.

Responsabilisation : Les amener à assumer leur rôle d'organiseurs. En les accompagnants dans la gestion administrative, respect des échéances, communication avec les partenaires.

Citoyenneté et vivre-ensemble : Comprendre les règles collectives et l'importance du cadre légal. En les amenant à travailler sur les autorisations, le respect des espaces publics, l'inclusion de tous les participants.

Scolarité et orientation : Soutenir leur parcours scolaire et professionnel. En les soutenant dans la recherche de stages, l'orientation vers des formations (ex. : BAFA pour l'un d'eux).

Accès à la formation : Développer leurs compétences pratiques et sociales. En leur donnant accès à la formation PSC1

Un couple de jeunes hommes Lilian et Manuel

Premier contact :

Le couple est rencontré en 2023 dans les locaux d'un partenaire du territoire où nous étions passés un moment lors de notre travail de rue. Lilian étant le frère d'un jeune accompagné dans le passé par le SPS, la discussion peut avoir lieu, et les jeunes se confient sur leurs difficultés du moment.

Nous menons des accompagnements ponctuels avec Lilian (recherche service civique, projet éducatif podcast). Manuel semble plus autonome (permis, voiture, petits boulots) et n'a pas demandé d'accompagnement de l'équipe et préfère rester à l'écart des institutions (il a eu un parcours ASE et IME dans son enfance).

En 2024, alors qu'ils étaient hébergés chez la famille de l'un d'eux, la cohabitation devient difficile, les relations familiales se tendent, nous les mettons alors en lien avec une assistante sociale pour l'ouverture de leur droit car ils souhaitent avoir un logement autonome.

Lilian n'est pas satisfait de son service civique et choisi d'y mettre fin. Il est en parallèle suivi par la Mission Locale mais s'en saisit peu. Nous lui proposons alors des chantiers éducatifs. Lilian n'est pas demandeur auprès du service et ne va pas vers les institutions, mais il accepte toujours les sollicitations et les propositions de chantier éducatif que lui fait l'équipe.

Manuel se retrouve sans travail, nous lui proposons alors des chantiers éducatifs à lui aussi qu'il accepte. Tous deux sont volontaires et ponctuels lors des chantiers éducatifs. Mais nous constatons toujours qu'il faut aller les chercher, et que, d'eux-mêmes, ils ne demandent rien à personne.

Accompagnement éducatif mené en 2025 :

Lors d'une discussion informelle, nous prenons conscience qu'ils dorment dans leur voiture depuis 3 jours et qu'ils n'ont informé personne de cet état. La situation familiale est devenue tellement complexe qu'ils se sont retrouvés à la rue. A ce moment un accompagnement dans l'urgence s'est mis en place pour leur trouver une solution de mise à l'abri pour le soir (accompagnement démarche auprès du 115, travailleurs sociaux du CIAS, etc.). Une place à l'abri de nuit leur est proposé pour quelques nuits, puis ils obtiennent une place en hébergement d'urgence.

Nous avons poursuivi l'accompagnement éducatif autour de l'insertion (lien avec Mission Locale, accès aux aides sociales par la mise en lien une assistante sociale de la MDS, participation à des chantiers éducatifs, soutien aux démarches administratives, orientation vers le dispositif Propulse). Nous apprenons à faire connaissance autour d'actions concrètes et en faisant ensemble. Les jeunes prennent volontiers nos propositions sans pour autant énoncer clairement de demande.

L'orientation vers les dispositifs de droit commun se fait, nous ne solliciterons pas les jeunes pendant plusieurs semaines.

Nous recroisons les jeunes lors de notre travail de rue et apprenons qu'ils dorment à nouveau dans leur véhicule alors qu'ils avaient obtenu une chambre en CHU. Ils sont en conflit avec le colocataire de leur lieu d'hébergement, et pour limiter les conflits, ils font le choix de se réfugier dans leur véhicule sans rien dire à personne.

Nous les accompagnons dans le lien avec le centre d'hébergement afin de rétablir la communication et permettre aux jeunes de réintégrer sereinement leur logement.

C'est à ce moment que nous apprenons que le couple ne se mobilise pas dans leur démarche d'insertion malgré le réseau d'acteurs du territoire qui les entourent (n'entretiennent pas le logement d'urgence et ne payent pas la participation financière, ne fournissent pas les documents nécessaires à l'élaboration des demandes d'aides sociales, absence de mobilisation dans les recherches de formation ou d'emploi).

Leurs vêtements et leur apparence générale sont peu soignés. Ils semblent n'avoir de goût à rien, c'est pourquoi nous les mettons en lien avec l'association Parenthèse pour prendre soin d'eux.

Des temps de rencontre inter acteurs pour coordonner l'accompagnement social et éducatif sont menés auprès du couple et en leur présence afin de les confronter à la nécessité de se mobiliser pour leur avenir (hébergement, travail, santé).

Nous mettons l'accent sur leur besoin de soin et de suivi de leurs démarches auprès des travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Nous les remobilisons dans des chantiers éducatifs afin de prendre du temps avec eux. Nous arrivons à proposer une chose à Lilian sans qu'il ait besoin de Manuel pour faire avec lui. A force de temps et de faire avec, il se confie sur leurs difficultés de couple, sur les violences qu'il a subi plus jeune et le mal être psychologique dans lequel il se trouve. Un travail sur l'accompagnement vers le soin s'amorce progressivement lui laissant le temps d'être acteur dans son passage aux soins psychologiques.

Spécificité de l'approche du SPS :

- **Intervention dans l'instant** : la prévention spécialisée agit sans délai, en s'adaptant aux besoins immédiats (ex. : nuit dans la voiture → accompagnement vers le 115 le jour même).
- **Médiation active** : rétablir la communication avec les acteurs sociaux et de l'insertion pour éviter la rupture et pérenniser les solutions.
- **Accompagnement "pas à pas"** : les éducateurs font avec les jeunes (ex. : remplir un dossier ensemble, se rendre physiquement à la CPAM).
- **Démystification des institutions** : expliquer les démarches, rassurer, et lever les craintes (peur du jugement, de l'échec).
- **Coordination des acteurs** : réunions inter-partenaires en présence des jeunes pour clarifier les rôles, les rendre acteurs et éviter les ruptures de parcours.
- **Temps long et patience** : la prévention spécialisée ne force pas la demande, mais propose et attend que le jeune soit prêt (ex. : plusieurs mois avant que Lilian n'évoque ses violences passées).
- **Approche non intrusive** : le lien se construit par l'action concrète (chantiers éducatifs, démarches administratives) avant d'aborder les dimensions plus intimes.
- **Individualisation progressive** : adapter l'accompagnement à chaque jeune en fonction de ses craintes et de son rythme (ex. : attendre avant de proposer une activité à Lilian sans Manuel pour favoriser sa parole).
- **Lien avec les acteurs de l'insertion** : orientation et lien avec la Mission Locale et le dispositif O2R Propulse.
- **Valorisation des compétences** : mettre en avant les savoir-faire et savoir-être des jeunes (ex, Chantier éducatif : félicitation pour leur implication, ponctualité et compréhension des tâches à mener).
- **Accompagnement dans la durée sans impératif de rythme ou d'échéance** : reprise de lien et d'accompagnement après une période sans mobilisation
- **Pédagogie de l'action** : les chantiers sont des supports concrets pour travailler la confiance en soi, la ponctualité, et la collaboration.
- **Mixité des publics** : rencontres avec d'autres jeunes accompagnés, brisant l'isolement et recréant du lien social.

Conclusion : La prévention spécialisée comme levier d'émancipation

L'accompagnement de Lilian et Manuel illustre comment la prévention spécialisée, par son approche sur mesure, non jugeante et globale, permet de :

- Sortir de l'urgence pour construire des solutions durables.
- Recréer du lien là où la méfiance et la rupture dominent.
- Rendre les jeunes acteurs de leur parcours, en respectant leur rythme et leurs choix.
- Coordonner les acteurs pour éviter la rupture de parcours

Ce travail démontre que l'efficacité de la prévention spécialisée réside dans sa capacité à allier :

- L'immédiat (réponse à l'urgence) et le long terme (construction de l'autonomie).
- L'individuel (soutien psycho-affectif) et le collectif (chantiers éducatifs).
- Le concret (démarches administratives) et le symbolique (reconstruction de l'estime de soi).

Hector

La première rencontre avec Hector, adolescent, élève en scolarité adaptée, s'est inscrite dans le cadre d'un projet éducatif avec une classe qui se poursuit sur deux années. L'action proposée avait pour objectif de soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire et leur orientation post-3ème, tout en construisant une relation éducative via une régularité de la rencontre, afin de tisser un lien de confiance permettant la continuité de l'accompagnement éducatif individuel, une fois l'action terminée.

Sur la 2ème année de l'action, Hector passe en conseil de discipline sur le dernier trimestre de l'année scolaire, statuant sur son exclusion du collège, une place en 3ème générale dans un autre établissement lui sera attribuée. Ce qui l'a mis en grande difficulté. C'est un élève désinvesti scolairement, au comportement inadapté.

Grâce au travail éducatif engagé en amont, le lien avec Hector a pu être maintenu lors du travail de rue. Les rencontres et les temps d'échanges réguliers se sont poursuivis hors du cadre scolaire, dans une logique de continuité éducative, témoignant de l'engagement de l'équipe à rester présente malgré la rupture avec l'institution.

Dans un premier temps, Hector se montrait fuyant et peu enclin à l'échange (il passe beaucoup de temps dehors). Toutefois, par une présence constante et adaptée lors de notre travail de rue, l'équipe éducative est parvenue à instaurer progressivement une relation de confiance lui permettant d'accepter l'accompagnement éducatif proposé.

À l'été 2024, nous accompagnons Hector dans les recherches et démarches d'inscription dans un établissement scolaire pour la rentrée suivante. Hector passe alors d'une scolarité adaptée à une classe de 2nde en lycée professionnel. La marche est haute, la première année a été marquée par de nombreuses difficultés, tant sur le plan scolaire que comportemental.

Nous le soutenons et l'accompagnons dans ses démarches afin d'accéder à un premier stage et restons en lien avec le lieu de stage et avec Hector le temps de celui-ci. Cette première expérience a révélé chez Hector un manque d'adaptation, une absence de codes sociaux adaptés au milieu professionnel et une posture professionnelle qui lui fait défaut. Une proximité s'est installée, permettant de reprendre les choses avec lui. Afin de le remobiliser, nous l'avons positionné sur plusieurs chantiers éducatifs, supports essentiels pour travailler le respect du cadre, l'engagement et la responsabilisation.

Les premières expériences de chantier éducatif ont nécessité pas mal de recadrage, d'échange et de fermeté. Mais la poursuite de l'accompagnement éducatif, de l'accueil inconditionnel, sans jugement et dans le respect de son rythme et de son adhésion nous a permis de favoriser une mise en mouvement positive d'Hector.

En 2025, le travail éducatif s'est appuyé sur une alternance de temps de travail et de loisirs, avec des moments formels et informels, en groupe et en individuel (recherche de stage, chantiers éducatifs, discussion sur les temps de transport, présence aux permanences éducatives, goûters éducatifs, sorties éducatives en collectif, DSL). Cela afin de favoriser une relation de proximité et un cadre sécurisant lui permettant d'expérimenter des lieux et des actions différentes, mais aussi de prendre confiance en lui et de se sentir valorisé.

Cette approche globale a permis à Hector de gagner progressivement en stabilité et en confiance, notamment lors de ses stages scolaires, où des évolutions nettes et positives ont été observées sur son comportement et sa posture.

Fin 2025, la relation de confiance est établie, permettant à Hector de solliciter spontanément les éducateurs lorsqu'il en ressent le besoin. Élève en bac professionnel, il apparaît plus autonome qu'en début d'accompagnement, avec une meilleure capacité à anticiper, à s'adapter aux exigences du cadre professionnel et à s'inscrire dans une dynamique de projet. Il continue par ailleurs à solliciter l'équipe pour participer à des chantiers éducatifs, témoignant de sa volonté de travailler pour son avenir.

Après trois années d'accompagnement, nous observons chez Hector une prise de maturité significative ainsi qu'un investissement plus important dans sa scolarité et son parcours. Cette évolution vient confirmer la pertinence d'un accompagnement éducatif de terrain, inscrit dans la durée et fondé sur la confiance.

Comme le souligne Fernand Deligny : « Il ne s'agit pas de vouloir redresser l'autre, mais de faire avec ce qu'il est, là où il en est. »

Bérénice

Bérénice est une jeune femme orientée au SPS à la fin d'une mesure éducative de l'ASE en 2024, alors qu'elle atteignait la majorité.

Nous avons pris le relais afin d'assurer une continuité éducative et de soutenir les difficultés de ses relations familiales. En effet, le parcours de Bérénice est marqué par de nombreuses ruptures, tant familiales qu'institutionnelles (famille d'accueil, hébergement chez un tiers de la famille, mesure AEMO). Les relations complexes avec ses parents ainsi que ses frères et sœurs ont un impact néfaste sur son équilibre émotionnel et sur sa capacité à s'investir. Bérénice est fragile et a besoin d'être soutenue pour acquérir de l'autonomie et s'émanciper.

La construction du lien éducatif s'est faite sur un temps long. Pendant près d'une année, plusieurs sollicitations ont été nécessaires avant que Bérénice n'accepte un accompagnement plus régulier et nous sollicite d'elle-même sans que nous ayons besoin de la relancer. Nous l'accompagnons dans des démarches d'insertion, notamment à l'école de la 2^{de} chance, mais ses difficultés l'empêchent de s'inscrire dans ce dispositif. Nous l'orientons alors vers la Mission locale pour travailler son insertion. Le travail du soin psychique est également engagé avec la psychologue du SPS.

Fin 2024, Bérénice traverse une longue période d'instabilité résidentielle, sans solution fixe d'hébergement. Elle enchaîne les courts séjours chez des amis ou de la famille. Cette période a été marquée par des échanges informels et des temps conviviaux, comme des repas partagés ou des goûters afin de favoriser la confiance et l'expression de la parole.

Dès 2025, cela a permis à Bérénice de s'inscrire progressivement dans une relation éducative et de verbaliser ses difficultés. Elle nous montre une tendance à se désengager ou à éviter les démarches lorsque celles-ci devenaient plus structurantes ou engageantes (absence à des rendez-vous importants en lien avec le soin psychique ou l'insertion, ne tient pas les engagements en lien avec un dispositif CEJ de la Mission locale). Nous menons plusieurs chantiers éducatifs avec elle à partir de cette période pour mesurer ses capacités à tenir une tâche, observer ses compétences, son rapport au cadre et sa capacité à s'inscrire dans une dynamique collective. Au fil de l'accompagnement, il est apparu que les difficultés d'insertion étaient liées à une souffrance psychique importante, qui entrave sa capacité à se projeter dans l'avenir et à s'inscrire dans une stabilité.

À l'automne 2025, ces solutions précaires d'hébergement prennent fin et elle se retrouve dans l'obligation de passer plusieurs nuits à la rue, les appels quotidiens au 115 restant sans solution de prise en charge. Le manque de domicile a constitué un facteur aggravant et a renforcé sa vulnérabilité et son épuisement psychique. Notre accompagnement éducatif est alors principalement axé sur le soutien psychoaffectif.

Le travail en lien avec la Mission locale afin de coordonner l'accompagnement socioprofessionnel de Bérénice permet d'instruire un dossier SIAO et de mobiliser des solutions adaptées à sa situation. La nécessité d'un accompagnement psychologique a également été mise en avant afin de répondre à la souffrance psychique repérée. Elle accepte alors les rendez-vous médicaux permettant une ordonnance dans le cadre d'un soutien psy.

Début 2026, Bérénice obtient un hébergement d'urgence et un accompagnement par les services de l'ASLD. Le lien se fait entre éducateurs des deux services afin de coordonner l'accompagnement de Bérénice. L'ASLD va l'accompagner dans ses démarches d'insertion et de soins.

Le SPS restera un lieu ressource où Bérénice peut être accueillie et écoutée sans condition. Nous allons désormais axer notre accompagnement sur des questions de gestion budgétaire via son alimentation et l'apprentissage de recettes simples afin qu'elle gagne en autonomie.

Yvan

Yvan, élève en 3^{ème}, a été orienté vers la prévention spécialisée par la CPE de son collège dans un contexte de risque de décrochage scolaire avec de nombreuses absences et des difficultés à respecter le cadre du système scolaire.

Dès les premiers échanges, en janvier 2024, la CPE a souligné le potentiel important du jeune qui malgré son manque d'investissement dans sa scolarité obtient des résultats corrects.

Yvan est l'aîné d'une famille nombreuse avec mère isolée, il peut facilement se laisser embarquer dans les travers du quartier dans lequel il réside. Yvan évolue dans un quartier identifié comme fragilisant, marqué par une forte présence de conduites à risque et de phénomènes de délinquance. Très présent dans l'espace public, il est sollicité en permanence par ses pairs et les dynamiques du quartier desquelles il n'arrive pas à se tenir à distance.

Nous intervenons de manière régulière sur des temps de travail de rue, permettant de le rencontrer, et d'échanger de manière informelle avec lui pour créer du lien. Notre travail éducatif commence par des échanges sur ses comportements à risque et un accompagnement dans la régulation de ces derniers.

Une inscription progressive du jeune dans des actions éducatives a pu lui être proposée. Nous nous sommes appuyés sur le lien partenarial avec le collège pour initier la relation éducative, tout en laissant le temps de l'adhésion au jeune.

C'est principalement à travers des actions concrètes (chantier éducatifs, implication dans le vide balcon) et le soutien apporté auprès de sa mère dans ses démarches administratives que nous avons réussi à créer un lien de confiance.

Nous avons accompagné le maintien de la scolarité et l'orientation scolaire d'Yvan, en lien avec la CPE de l'établissement et sa mère. Le soutien dans des recherches de stages (pour la préparation comme pour l'accompagnement physique), fut un support à la relation éducative. De plus cela a permis de mener un accompagnement éducatif autour de l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement dans des démarches concrètes.

Un travail a été mené pour convaincre la mère et le fils d'axer les recherches de lycée professionnel en dehors de Blois afin de favoriser un éloignement du jeune homme des influences négatives du quartier sur les temps scolaires. En effet, Yvan s'est fait rattraper par la justice pour des faits de petites délinquances.

L'équipe du SPS assure un travail partenarial actif et régulier avec l'ensemble des acteurs concernés par la situation d'Yvan, notamment la CPE, la mère et l'éducatrice PJJ. Ces échanges permettent de partager des observations, d'ajuster les accompagnements et de garantir une cohérence des interventions éducatives, offrant à Yvan et à sa mère un cadre lisible et sécurisant malgré la diversité des institutions qui les entourent.

Dans la continuité, nous avons poursuivi cet accompagnement de proximité à son passage en lycée professionnel. En soutien à la parentalité, nous avons accompagné la mère du jeune homme, dans les démarches pour assurer la rentrée au lycée et à l'internat dans des bonnes conditions. Nous avons accompagné Yvan le 1^{er} jour de rentrée dans cet établissement loin de chez lui. Nous avons pu nous mettre en lien avec le nouvel établissement scolaire pour le suivi de sa scolarité.

En parallèle, Yvan a été concerné par des affaires judiciaires ayant nécessité un accompagnement physique au tribunal. En lien avec l'éducateur PJJ, nous avons pu soutenir Yvan lors de ses audiences, notamment lors du second jugement, marqué par l'absence de sa mère.

Le SPS a alors occupé un rôle de référent stable, assurant à Yvan un repère sécurisant dans n'importe quel contexte, y compris judiciaire vécu comme anxiogène pour ce jeune homme.

Une coordination étroite entre l'équipe de prévention spécialisée et l'éducatrice PJJ a permis de garantir une continuité et une cohérence dans son accompagnement. La magistrate a souligné une évolution significative dans le comportement d'Yvan, évoquant un « avant » et un « après », qu'elle a directement relié au travail éducatif mené conjointement par la PJJ et le SPS.

Lucia

Les rencontres fondatrices ne se font pas toujours dans des cadres attendus. La rencontre avec Lucia, élève de 3^{ème} dans le collège de secteur, a eu lieu un vendredi soir, en mai 2025, dans un espace habituellement dédié au calme et à la culture, mais qui est devenu, ce jour-là, le théâtre de cris et de violence.

Deux jeunes filles du même âge, scolarisées dans le même collège, se sont retrouvées à la Médiathèque pour en découdre. S'en est suivie rapidement d'une forte altercation physique entre les deux élèves. Nous étions alors présents dans le cadre du travail de rue et avons été témoins directs de cette scène.

Cette première rencontre avec Lucia s'est faite dans l'urgence, la tension et la nécessité de contenir la violence. Avec l'animatrice de la bibliothèque, nous avons dû intervenir pour un retour au calme en séparant physiquement les jeunes filles, calmer la situation et éloigner la vingtaine de collégiens qui gravitaient autour d'elles. À plusieurs reprises, nous avons dû esquiver les coups de Lucia qui submergée par la colère, ne voyait plus qui était devant elle. À cet instant, il ne s'agissait pas de réprimander, mais de protéger, contenir et faire retomber la pression.

Une fois les deux jeunes séparées, nous avons pris le temps d'apaiser Lucia en lui laissant l'opportunité de décharger et d'exprimer sa colère en discutant avec nous. À l'issue, nous lui avons donné nos coordonnées et proposé de passer au local le lendemain afin d'en discuter plus sereinement, sans aucune certitude qu'elle honorerait ce rendez-vous.

Le lendemain, Lucia était à l'heure au rendez-vous. Rien ne laissait présager qu'un lien éducatif puisse émerger de ce moment chaotique. Et pourtant, c'est précisément dans cette situation atypique que quelque chose s'est joué.

Au-delà du conflit, Lucia est une jeune fille en grande souffrance, dépassée par ses émotions, cherchant maladroitement de la reconnaissance et une place.

Ce premier rendez-vous, posé dès le lendemain, a permis l'amorce d'une relation de confiance rassurante pour Lucia qui se livre facilement à nous.

Lucia parle fort et de manière vulgaire, elle affiche une assurance certaine, prend de l'espace et se montre menaçante et prête à en découdre avec toute personne qui, selon elle, lui manque de respect. La colère l'envahit régulièrement, ce qui lui vaut des difficultés au collège et des problèmes de discipline. Un soutien à la scolarité est alors mis en place en concertation avec le collège.

Elle viendra régulièrement au local éducatif sur les temps de permanence. Nous ne parvenons pas tout de suite à être en lien avec les parents, ce qui empêche Lucia de participer à des sorties éducatives.

À la rentrée de septembre, elle nous sollicite pour l'accompagner dans la recherche d'un établissement scolaire. Elle a été affectée dans un lycée à 40km, mais son père s'oppose à une scolarisation en dehors de leur ville.

Nous l'avons accompagné au CIO pour qu'elle bénéficie d'un accompagnement dans les démarches des recherches pour un établissement scolaire proche de son domicile au vu de la décision intransigeante de son père. Lucia obtiendra une affectation dans un établissement privé.

Pour Lucia, poursuivre des études est primordial, elle se confie alors sur la situation de sa sœur qui n'ayant pas de projet d'étude a été mariée à l'âge de 15 ans et a dû quitter le domicile familial peu après, pour celui de son époux. Lucia exprime clairement son refus de vivre le même destin. L'école représente pour elle une issue, une possibilité de choix, bien qu'elle ne parle pas pour autant de s'émanciper de sa famille. Le poids de la tradition familiale et religieuse (catholique rigoriste) agit par emprise sur elle.

Peu à peu nous comprenons que la violence fait partie du quotidien de Lucia. Fin 2025, après s'être enfuie de son domicile pour échapper à des violences familiales, Lucia passera 72h prise en charge par l'ASE et confiée à un établissement pour une évaluation de la situation. À l'issue elle retournera à son domicile et mettra quelque temps à nous confier ce qu'il s'est passé.

Notre accompagnement se traduit principalement par un soutien psychoaffectif et un maintien de la scolarité. Nous visons à établir un lien éducatif avec les parents de Lucia afin de mener un accompagnement éducatif à la parentalité, en prenant là aussi le temps de l'adhésion de tous.

Adam

Nous avons rencontré Adam au Service jeunesse O'cotydien lors d'un travail de rue. Il avait 14 ans. En milieu d'année scolaire, la CPE du collège Rabelais nous a contacté en présence de la mère d'Adam pour solliciter notre soutien. Adam est en classe de 3^{ème}, ses résultats sont passables mais il s'est fait sanctionner à plusieurs reprises à propos de son comportement. Inquiète, la CPE a demandé à rencontrer sa mère. Durant l'échange, madame évoque qu'il est difficile de poser des limites à son fils. Elle élève seule ses 6 enfants et travaille. Adam nous est décrit comme fuyant et peu enclin à l'échange avec sa mère et avec les adultes du collège.

Dans cette situation, en équipe, nous questionnons la pertinence à rencontrer Adam dans ce cadre : problème de comportement au collège et conflit à la maison. En prévention spécialisée, l'accroche choisie pour entrer en lien avec un jeune peut être déterminante pour la suite de la relation. La libre adhésion prend ici tout son sens. Provoquer la rencontre avec Adam sur ses agissements au collège ou à la maison aurait pu nous discréditer auprès de lui, causant sa fuite à notre égard. Cette science est loin d'être exacte mais par expérience, si un jeune ne veut pas nous croiser, il trouvera les moyens de nous éviter. Il est alors bien plus difficile de l'approcher pour lui proposer notre soutien.

Nous convenons donc de rencontrer Adam rapidement mais par un autre biais. Nous le connaissons déjà grâce à notre travail de rue régulier. Il fréquente la structure O'cotydien plusieurs fois par semaine et ses liens avec les animateurs sont bien installés. C'est ici que nous choisissons d'investir le lien avec lui. Nos passages à O'cotydien sont alors plus réguliers. Il nous reste à attendre les bons moments et trouver les bons mots pour l'aborder. Nous repérons qu'Adam a une bande d'amis. L'entrée par le groupe de pairs a été la solution à notre rencontre. En partenariat avec les animateurs, nous élaborons une sortie à la journée avec ce groupe. Pour faciliter l'organisation, nous créons un groupe Snapchat avec l'ensemble des jeunes. Nous venons alors d'entrer dans sa liste de contacts. Après 2 réunions, les jeunes choisissent une session de paintball suivie d'un kebab. En attendant cette sortie nous recroisons Adam plusieurs fois dans la rue. Il vient nous saluer. Nous échangeons quelques mots. Le jour de l'activité nous ciblons quelques temps privilégiés avec lui. La relation est établie. Il s'est écoulé trois mois entre l'appel de la CPE et ce jour. Ce temps a été nécessaire pour créer la relation avec Adam.

Aujourd'hui, Adam a 18 ans. Nous sommes dans un lien constant avec lui. Nous l'avons soutenu sur des demandes individuelles et collectives. Il vient à notre local, avec ou sans rendez-vous, seul ou accompagné. Il nous contacte sur Snap dès qu'il a besoin. Adam a confiance et a trouvé un repère. A nous de maintenir la stabilité du lien et être disponible quand il nous demande de l'aide.

En 2025, Adam a passé sa majorité avec son lot de préoccupations. Il est inquiet à propos de sa situation administrative. Sa carte de circulation de mineur sera bientôt obsolète. Il nous demande de l'aider afin de se régulariser auprès de la préfecture. Nous le soutenons dans la constitution de son dossier de demande de titre de séjour. Dans ce cadre, nous rencontrons sa mère à plusieurs reprises pour faire ensemble le dossier. Nous accompagnons physiquement Adam à la préfecture pour le déposer. La mère d'Adam nous sollicite ensuite pour aider Alice, sa fille de 16 ans, dans les mêmes démarches, ainsi que pour s'inscrire en auto-école.

En parallèle, Adam vient à notre local seul vers 19h un soir en pleine semaine. A son attitude inhabituelle nous ressentons un mal être. Il se pose. Nous lui proposons un sirop. Il ne tarde pas à nous expliquer qu'il a eu un appel de l'Officier de Police Judiciaire aujourd'hui au lycée. Il est impliqué dans la rixe entre les jeunes de Blois et de Vendôme qui a fait grand bruit dans le département. Il est convoqué en interrogatoire au commissariat de Vendôme la semaine prochaine. Adam nous demande conseil « il se passe quoi si je n'y vais pas ? ». Après notre réponse qui l'encourage fortement à s'y rendre il enchaîne « Ok ! Mais je suis convoqué à 15h. Je ne sais pas comment y aller et revenir ... ». Nous avons à peine terminé de lui demander s'il en avait parlé avec sa mère qu'il nous répond : « Tu es fou ! Ma mère ne doit pas être au courant. Elle va flipper ». Nous l'encourageons vivement à en parler avec elle pour qu'elle ne l'apprenne pas d'une autre manière. Nous lui proposons, sous réserve de l'accord de notre cheffe de service, de l'accompagner. Il accepte. Le jour J, Adam est présent. Il nous raconte sa version des faits en voiture tout en cherchant à savoir ce que l'on en pense. Nous l'encourageons à parler avec sa mère de cet incident. Quelques jours après, il nous informe lors d'un travail de rue qu'il en a échangé avec elle et que ça s'est relativement bien passé.

Dans cette situation, Adam est venu chercher auprès de nous : compréhensions, solutions et réassurance. Notre positionnement a été déterminant dans sa prise de décision. Adam a compris que son absence à cette convocation aurait pu aggraver les faits. La qualité du lien tissé ajouté à notre devoir de secret professionnel a encouragé Adam à nous demander de l'aide pour s'éviter davantage de problème.

Malone

Il s'agit d'un jeune majeur pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance dès la petite enfance, ayant connu plusieurs lieux d'accueil (établissements, foyers, familles d'accueil).

L'équipe de prévention spécialisée est entrée en lien avec lui à l'adolescence, dans le cadre du travail de rue. Il s'est saisi de l'accompagnement avec un éducateur, dans le respect des principes de la prévention spécialisée : libre adhésion, absence de contrainte et anonymat. Ces éléments ont permis l'instauration et le maintien du lien.

Le jeune est resté en lien exclusif avec cet éducateur dans un premier temps, refusant le cadre du local et privilégiant des rencontres à l'extérieur. L'accompagnement a porté sur des chantiers éducatifs, un soutien aux démarches administratives et une recherche de solutions d'hébergement à la fin de sa prise en charge institutionnelle.

À la suite d'une incarcération, le lien s'est maintenu avec l'éducateur, à travers des rencontres régulières adaptées à sa situation. Un relais temporaire avec une autre professionnelle a permis une ouverture progressive vers l'ensemble de l'équipe et un investissement du local, favorisant l'expression de ses besoins et un appui éducatif plus large.

À sa sortie, le jeune était sans logement stable et sans ressource. L'équipe l'a accompagné dans ses démarches d'accès aux droits (identité, santé, domiciliation), son inscription dans des dispositifs d'insertion et ses recherches de logement.

L'accompagnement s'est inscrit dans la durée, en tenant compte de sa temporalité, marquée par des ruptures de contact régulières, notamment après des rendez-vous manqués. Progressivement, le local a été identifié comme un espace sécurisant, lui permettant de venir échanger, d'être soutenu et de maintenir le lien, même de manière indirecte.

Le jeune exprimait un sentiment de répétition et de blocage dans ses démarches. L'équipe a travaillé avec lui à partir de ses propres mots afin de l'aider à analyser sa situation et à avancer à son rythme.

Dans un contexte de suivi judiciaire, des craintes importantes ont freiné ses démarches.

Un travail partenarial avec les services concernés et son avocate a permis de clarifier le cadre et de soutenir une reprise progressive de contact avec les institutions.

Des temps d'échange ont également permis au jeune de revenir sur ses actes et d'engager une réflexion sans minimisation. Malgré des périodes de rupture de lien, il a continué à solliciter ponctuellement l'éducateur, notamment dans des moments de fragilité liés à son histoire et à ses relations.

Dans la continuité, une nouvelle incarcération est intervenue. Dès ce moment, il a pris contact avec l'éducateur, témoignant de la qualité du lien construit au fil de l'accompagnement, dans un contexte de nouvelle période de fragilité.

Mourad

Nous avons rencontré ce jeune fin 2024 par orientation d'un pair anciennement pris en charge par un dispositif de protection de l'enfance. Il est en recours auprès du juge des enfants dans le cadre d'une reconnaissance de minorité.

Il n'est de fait reconnu ni mineur, ni majeur durant la durée de son recours, ce qui l'empêche d'accéder aux principaux dispositifs de droit commun. Tout est donc à construire.

L'équipe éducative se met alors en lien avec les partenaires du territoire et les acteurs solidaires afin de pouvoir travailler en commun autour de sa situation, afin d'une part de répondre à ses besoins et d'autre part de pouvoir s'appuyer sur les compétences et possibilités de chacun.

Concernant l'hébergement, qui est la première demande du jeune, étant sans solution à la suite de son jugement de minorité, l'équipe éducative a pu faire appel à un collectif soutenant les jeunes en recours afin qu'il puisse bénéficier d'un hébergement solidaire.

Le jeune a ensuite pu être mis en lien avec une personne bénévole qui l'a soutenu, en lien avec l'équipe éducative, dans ses démarches de recherche d'établissement scolaire, ce qui lui a permis d'accéder à une scolarité début 2025. Il a pu se mettre en lien avec des associations de soutien à l'acquisition du français afin de pouvoir développer ses compétences, déjà présentes. Cette même personne, disposant de compétences en droit des étrangers, a pu le soutenir dans ses démarches auprès du juge des enfants.

Le jeune a également été mis en contact avec une association de défense des droits afin de pouvoir bénéficier d'un soutien dans ses démarches de régularisation administrative concernant son recours, mais également en vue de sa majorité.

Le jeune a parallèlement pu être mis en lien avec des associations présentes sur le territoire afin de pouvoir bénéficier d'une aide alimentaire, d'un accès à l'hygiène et à l'habillement. Il a également pu bénéficier de la restauration scolaire et d'une aide aux transports, grâce au travail effectué par le service social de son établissement scolaire, avec qui l'équipe éducative travaille en partenariat.

Concernant les démarches de santé, l'accompagnement de l'équipe éducative a été renforcé (accès aux droits, organisation et accompagnement aux rendez-vous) afin de le rassurer lors de ses examens et de lui apporter une cohérence dans le suivi de sa prise en charge par les équipes médicales. En effet, le jeune présente plusieurs problématiques de santé nécessitant un suivi régulier.

Concernant les loisirs, la vie sociale et l'accès à la culture, l'équipe éducative a pu s'appuyer sur des dispositifs associatifs proposant des activités durant les périodes de vacances scolaires ainsi que sur d'autres partenaires culturels. Des temps collectifs sont également organisés ponctuellement avec d'autres jeunes accompagnés par le service. Le jeune s'inscrit facilement dans les relations sociales et dispose d'un réseau amical sur le territoire. Il pratique également une activité sportive au sein d'un club, initiative prise de manière autonome.

Le rôle de l'équipe éducative s'est articulé principalement autour de deux grands axes :

- D'une part, un rôle de coordination des différents acteurs intervenant dans la situation du jeune. L'équipe maintient un lien régulier avec lui ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et associatifs, permettant de centraliser les informations et d'orienter les accompagnements dans une dynamique d'évolution (scolarité, accès aux droits, régularisation, etc.).

- D'autre part, à l'approche de sa majorité, un travail éducatif est engagé afin de favoriser son autonomisation. Cela passe par un accompagnement à l'organisation du quotidien (rendez-vous, scolarité), ainsi que par un travail de soutien, de réassurance et d'écoute. Malgré la mobilisation de partenaires, le jeune demeure dans une situation fragile nécessitant des repères et une stabilité afin de pouvoir envisager l'avenir plus sereinement.

Jennifer

Un enseignant du premier degré nous a alertés sur la situation d'une jeune mineure, alors scolarisée en classe de CM2. Il exprimait des inquiétudes face à des comportements régressifs ainsi qu'à un manque d'hygiène important.

Nous avons alors engagé une première approche en lui proposant des activités de loisirs au sein d'un petit groupe de jeunes de son âge, afin de créer un lien de confiance et d'identifier ses éventuelles difficultés.

Au cours de l'année suivante, la jeune scolarisée en classe de 6^{ème} a participé ponctuellement aux activités proposées durant les périodes de vacances scolaires (sorties collectives).

Nous nous sommes rendus à son domicile pour faire signer l'autorisation parentale. Nous avons alors rencontré un parent, présentant une fragilité psychique marquée et des difficultés à s'exprimer. Il est apparu qu'un événement de santé grave était survenu récemment au sein du foyer, ayant nécessité l'intervention des secours.

Depuis cet événement, la jeune était hébergée temporairement au domicile d'un membre de sa famille.

Nous avons organisé une rencontre avec ce proche aidant et la jeune afin de mieux comprendre la situation et d'envisager des modalités d'accompagnement adaptées.

Dans un premier temps, un accompagnement individuel a été proposé à la jeune, sous forme d'ateliers réguliers, visant à favoriser l'expression de ses ressentis et à la soutenir dans cette phase de transition.

En parallèle, nous avons travaillé et accompagné une orientation du parent vers les dispositifs de droit commun (services de santé, accompagnement social, dispositifs d'accès aux droits, structures de soutien), compte tenu de son isolement et de ses difficultés à gérer le quotidien. Ce parent ne sortait que rarement seul du domicile et bénéficiait d'un soutien ponctuel de l'entourage familial.

Un accompagnement du proche, hébergeant Jennifer a également été mis en place, afin de soutenir cette situation d'accueil temporaire et d'envisager des perspectives d'évolution. Des éléments préoccupants concernant la situation personnelle de ce proche et des informations en lien avec l'exposition de la jeune aux réseaux sociaux ont été évoqués lors d'un entretien.

En lien avec les partenaires institutionnels (établissement scolaire, MDS), les accompagnements ont été poursuivis. Toutefois, la situation du proche s'étant dégradée, celui-ci n'a plus été en mesure d'assurer l'accueil de Jennifer. Elle a alors été confiée à un autre membre de la famille et s'est progressivement éloignée de notre dispositif.

Au regard de ces éléments, une information préoccupante a été transmise aux autorités compétentes, en complément d'un signalement déjà effectué. À ce jour, un lien ponctuel est maintenu avec la famille ainsi qu'avec les partenaires impliqués dans le suivi de la situation.

Janet

Janet est une jeune fille âgée de 12 ans, récemment arrivée sur le quartier avec sa famille. Une mère du quartier, déjà accompagnée par l'équipe, nous l'a orientée et l'a accompagnée lors du premier rendez-vous.

Lors de cet entretien, les parents nous présentent leur situation. Il s'agit d'une famille nombreuse bénéficiant d'une protection subsidiaire, précédemment installée dans une autre commune, et récemment arrivée sur le territoire dans l'objectif de faciliter leur insertion professionnelle.

Leur première demande concerne l'accompagnement pour l'inscription de Janet dans un établissement scolaire.

Lors d'un second rendez-vous, consacré à la poursuite des démarches d'affectation scolaire, nos échanges ont fait émerger d'autres besoins : découverte de l'environnement local, inscription de Janet à l'espace jeunes, accompagnement d'un jeune majeur du foyer dans sa recherche d'emploi, appui aux démarches administratives pour un membre de la famille, ainsi qu'une orientation vers un professionnel de santé pour un enfant présentant une fragilité médicale.

Nous les avons reçus à plusieurs reprises, parfois individuellement, afin de les accompagner dans l'ensemble de ces démarches. De nouvelles demandes ont également été formulées par le parent référent, notamment un soutien dans sa propre recherche d'emploi et une mise en relation avec une assistante sociale.

Dans ce cadre, nous lui avons proposé de participer à une activité collective centrée sur le bien-être et le soutien à la parentalité, organisée par une structure locale de la ville, se déroulant de manière hebdomadaire. Cette action vise à favoriser à la fois les échanges entre parents, le relâchement des tensions et le ressourcement.

Ces accompagnements ont permis à la famille de s'inscrire progressivement sur le territoire, d'identifier les dispositifs de droit commun, de reprendre des démarches d'insertion sociale et professionnelle, et d'accéder plus facilement à ses droits.

VIE DU SERVICE

PERSONNEL

■ Personnel CDI

- ♦ 1 Directeur (0,48 etp)
- ♦ 1 Cheffe de service éducatif
- ♦ 1 Psychologue F (0,40 etp)
- ♦ 1 Secrétaire F
- ♦ 11 Éducateurs à Blois (4H+7F)
- ♦ 3 Éducateurs à Vendôme (1H+2F)

■ Personnel CDD

- ♦ 1 Éducatrice sur Vendôme, du 22/09/2025 au 10/01/2026
- ♦ 1 Apprentie éducateur spécialisé à Blois, jusqu'au 15/07/2025
- ♦ 1 Apprenti éducateur spécialisé à Blois, du 22/09/2025 au 21/07/2028
- ♦ 1 Apprenti éducateur spécialisé à Vendôme, jusqu'au 15/07/2025

■ Stagiaires éducateurs

- ♦ 1 Stage 1^{ère} année Educateur spécialisé (voie directe) / ITS Tours, du 03/03 au 17/05/2025 (8 sem) à Blois
- ♦ 1 Stage d'immersion, du 10/09 au 19/09/2025 à Vendôme

FORMATION / PERFECTIONNEMENT

■ Plan de Formation 2025

Intitulé / Organisme	Lieu	Dates	Nb pers
Approche de la Transidentité / INFIPP	Blois	06/03+07/03	2
SST initial / Chubb	Blois	13/03+14/03	1
Prostitution chez les mineurs / Mouvement du Nid	Blois	16/10+17/10	4
Les enfants, ados, victimes et/ou auteurs d'agressions sexuelles / Epsilon Media	Blois	06/11+07/11	2

■ Perfectionnement

Intitulé / Organisme	Lieu	Dates	Nb pers
Repérer et agir face aux violences sexistes et sexuelles / Planning Familial 41	Blois	03+04/03	1
Forum parentalité / PRE	Blois	22/03	4
Violences dans les institutions / ITS Tours	Tours	29/04	2
Jeunes et travail social dans les quartiers prioritaires : évolution, clés de compréhension et d'actions	Orléans	27/05	9
Journée départementale de la parentalité / CAF	Blois	05/06	5
Journée Troubles DYS et neuro-atypiques / REDAJ 41	Blois	30/09	4
Jeunes et travail social dans les quartiers prioritaires : évolution, clés de compréhension et d'actions	Blois	15/10	5
Colloque CNAPE : Et si demain tout disparaissait ? La prévention spécialisée entre réalité et fiction	Paris	26+27/11	4

■ Journées à l'initiative du SPS et de l'ACESM

Coordination régionale des équipes de prévention spécialisée – Région centre / SPS de l'ACESM	Blois	25/09	14
Forum de l'ACESM	Blois	14/10	15

INTERVENTION DE LA PSYCHOLOGUE

L'intervention de la psychologue en prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre spécifique, caractérisé par la libre adhésion des jeunes, l'absence de mandat et la primauté du lien. La rencontre ne relève pas d'une demande de soin formalisée, mais s'élabore progressivement dans des espaces informels, souvent en lien avec le travail de rue. Dans ce contexte, la fonction de la psychologue ne s'apparente pas à celle d'un suivi thérapeutique, mais consiste à proposer une lecture clinique des situations et à soutenir les processus d'élaboration au sein de l'équipe.

L'un des axes centraux de son intervention concerne le travail d'étayage auprès des professionnels.

Les équipes éducatives sont régulièrement confrontées à des situations complexes, mobilisant des affects et pouvant générer des impasses dans l'accompagnement. L'intervention de la psychologue vise alors à favoriser un travail de mise à distance et de décentrement, en soutenant une élaboration clinique des situations. Il s'agit de permettre une meilleure compréhension des mouvements psychiques à l'œuvre chez les jeunes, mais également d'interroger les résonances transférentielles et contre-transférentielles engagées dans la relation éducative.

La participation aux réunions cliniques constitue un espace central de l'intervention de la psychologue. Celle-ci rencontre les 4 équipes à raison d'une demi-journée tous les quinze jours pour chacune. Ces temps réguliers offrent un cadre contenant et structurant, dédié à l'élaboration collective des situations rencontrées. Au sein de ces réunions, les professionnels peuvent déposer leurs questionnements et les éventuelles impasses rencontrées dans l'accompagnement. L'intervention de la psychologue vise à soutenir un travail de mise en sens des manifestations observées, en distinguant les registres psychiques, relationnels et contextuels, et en formulant des hypothèses de compréhension. Ces espaces participent à l'ajustement des postures professionnelles pour chaque situation, au maintien d'une cohérence d'équipe et à la préservation d'un cadre de pensée partagé.

Par ailleurs, la psychologue peut être amenée à rencontrer certains jeunes dans le cadre d'entretiens individuels, sur la base du volontariat. Ces rencontres s'inscrivent dans une fonction d'accueil de la parole, sans visée thérapeutique engagée, et se construisent le plus souvent à partir du lien établi avec les éducateurs. Elles permettent au jeune de disposer d'un espace de dépôt et de mise en mots de son vécu.

En 2025, 18 jeunes ont ainsi été reçus dans le cadre d'entretiens cliniques formalisés. D'autres rencontres ont également eu lieu dans des cadres plus informels, au fil des interventions, participant à soutenir l'expression et l'amorce d'une élaboration psychique. Lorsque les éléments cliniques le nécessitent, une orientation vers un dispositif de soin peut être envisagée, dans le respect du rythme et de l'adhésion du jeune. Dans certaines situations où l'accès à un suivi extérieur n'est pas immédiatement possible, ces temps peuvent constituer un premier espace d'élaboration.

Enfin, la psychologue participe au travail de lien avec les partenaires du territoire, en particulier les acteurs du soin. Elle contribue à la réflexion autour des orientations, à la coordination des interventions et à la circulation d'informations, dans le respect du cadre éthique. Ce travail partenarial vise à soutenir la continuité des parcours et à inscrire l'accompagnement dans une dynamique de réseau.

Ainsi, l'intervention de la psychologue en prévention spécialisée participe au maintien d'un espace de pensée au sein des équipes, dans un environnement marqué la complexité des situations vécues. Elle soutient les processus d'élaboration clinique, favorise le décentrement et contribue à une meilleure compréhension des situations, au service de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes. Elle propose par ailleurs un étayage formel ou informel directement auprès des jeunes volontaires.

ACTIVITES TRANSVERSALES

Séjour éducatif inter-équipes Retour d'expérience sur la prévention des violences et la promotion du vivre-ensemble

Ce retour d'expérience retrace la mise en œuvre d'un séjour éducatif inter-équipes, conçu comme un véritable levier de prévention des violences et de promotion du vivre-ensemble. Ce projet s'inscrit dans une réponse concrète à des problématiques repérées sur plusieurs territoires d'intervention, où les tensions entre jeunes et certaines situations individuelles nécessitaient une action éducative adaptée.

Contexte et origines du projet :

Contexte 1 : Accompagnement de deux frères en difficulté

Tout commence par l'interpellation des animateurs jeunesse autour de deux frères, régulièrement impliqués dans des incidents, tant au sein de l'établissement que dans l'espace public. Ces jeunes ne nous sont pas inconnus : nos interventions de rue nous avaient déjà permis de créer du lien avec eux.

Au fil des mois précédents, leur participation à certaines actions collectives avait ouvert un espace de dialogue, notamment avec leur père. Ce travail de proximité a permis d'initier une mise en relation entre ce dernier et les animateurs, amorçant ainsi une alliance éducative.

Dans la continuité de cet accompagnement, l'idée d'un séjour éducatif s'est imposée. Il s'agissait de proposer un cadre différent pour travailler les relations sociales — entre les deux frères, mais aussi avec leurs pairs — et de questionner les notions de règles, de cadre et de dialogue, en dehors des logiques de rivalité qui structuraient jusque-là leurs interactions.

Contexte 2 : Tensions inter-quartiers et banalisation de la violence

Parallèlement, un constat préoccupant s'imposait sur le territoire : les tensions entre jeunes issus de quartiers différents se multipliaient, parfois jusqu'à des débordements violents. Peu à peu, la violence semblait devenir un mode de relation banalisé.

Face à cela, une conviction s'est renforcée : il devenait nécessaire de créer des espaces de rencontre sécurisés, permettant aux jeunes de se découvrir autrement, en dehors des logiques d'affrontement.

Opportunité partenariale :

C'est dans ce contexte qu'un partenariat avec l'OLIV41 a ouvert une opportunité précieuse : l'accès à un site en Vendée, habituellement dédié aux colonies de vacances. Ce cadre, à la fois dépaysant et structurant, offrait des conditions idéales pour organiser un séjour éducatif à la hauteur des enjeux identifiés.

Cadre théorique :

Ce projet s'inscrit pleinement dans les principes de la prévention spécialisée, qui s'adresse à des jeunes en situation de vulnérabilité, de rupture ou de marginalité.

L'action éducative repose ici sur plusieurs piliers :

- **L'alliance éducative**, en construisant un lien de confiance avec les jeunes, mais aussi avec leur entourage (famille, pairs, institutions).
- **Une approche globale**, prenant en compte l'ensemble des dimensions de leur situation : individuelle, familiale, sociale et territoriale.
- **La médiation**, visant à apaiser les tensions et à recréer du lien entre les jeunes et leur environnement.

Le séjour répond ainsi à plusieurs enjeux : lutter contre le repli sur soi, recréer du lien social à travers l'expérience collective, développer les compétences psychosociales, restaurer la confiance envers les adultes et accompagner les jeunes vers plus d'autonomie et de citoyenneté (émancipation).

Objectifs du séjour éducatif

Ce séjour a été pensé autour d'objectifs éducatifs complémentaires. Il s'agissait d'abord de favoriser la socialisation et le vivre-ensemble, en permettant aux jeunes d'apprendre à coexister malgré leurs différences.

L'apprentissage de la vie en collectivité occupait également une place centrale, avec l'appropriation de règles communes et le respect d'un cadre partagé. Le projet visait aussi à encourager le respect et la tolérance, en dépassant les préjugés et les oppositions.

À travers des activités variées, les jeunes ont pu bénéficier d'une ouverture culturelle et sortir de leur quotidien. Le séjour constituait aussi un outil de prévention des rixes, en misant sur la rencontre et le dialogue.

Enfin, une attention particulière a été portée à l'implication des jeunes dans le projet, à leur responsabilisation, ainsi qu'au repérage de leurs besoins individuels, dans une perspective d'accompagnement éducatif à plus long terme.

Public et organisation :

Le séjour a réuni 16 jeunes âgés de 12 à 16 ans, issus de trois secteurs du Loir-et-Cher, dont quatre jeunes vendômois. Cette diversité territoriale a été pensée comme une richesse, permettant des rencontres peu habituelles.

L'encadrement était assuré par trois équipes du SPS, mobilisant cinq éducateurs spécialisés. Ce ratio a permis d'assurer à la fois un accompagnement individualisé et une dynamique de groupe.

La mixité sociale, culturelle, de genre et de niveau scolaire a constitué un élément central du projet, favorisant la confrontation des points de vue et le dépassement des clivages.

Déroulement du séjour

Au quotidien, une large place a été laissée à l'autonomie. Chaque groupe, composé de jeunes et d'éducateurs, organisait ses activités de journée, favorisant ainsi la prise d'initiative et la responsabilisation.

Les temps collectifs, notamment les repas et les veillées, ont constitué des moments privilégiés pour échanger, apprendre à se connaître et tisser des liens. La cuisine collective, où chaque groupe préparait un repas pour les autres, a renforcé les dynamiques de coopération et de solidarité.

Des activités de découverte ont permis d'ouvrir les jeunes à de nouveaux horizons culturels, tandis que les sorties à la plage ont offert des moments de détente et de partage, dans un cadre radicalement différent de leur environnement habituel.

Bilan et impacts

- **Temps d'observation nécessaire** : les premiers jours ont été marqués par une méfiance et des distances entre les groupes, nécessitant de prendre le temps de faire connaissance.

- **Dynamique relationnelle positive** : malgré les différences, une cohésion s'est installée, avec des échanges spontanés et une entraide entre jeunes.

- **Responsabilisation** : les jeunes ont pris en charge des tâches collectives (cuisine, organisation), et ont respecté les différences de chacun.

- **Renforcement du lien éducatif** : le séjour a permis de mieux connaître les jeunes, leurs besoins, et leurs potentialités.

- **Repérage des besoins individuels** : certains jeunes ont pu être orientés vers des accompagnements personnalisés (scolarité, insertion, suivi social).

- **Positionnement comme adulte ressource** : les éducateurs ont été reconnus comme des figures de confiance, capables d'écoute et de soutien. Ce lien a pu se faire aussi bien entre les jeunes et les éducateurs de leur territoire de vie, qu'avec les éducateurs des autres secteurs.

- **Prévention des violences** : le séjour a démontré que la rencontre encadrée peut réduire les tensions et favoriser le dialogue.

Conclusion

Ce séjour éducatif illustre concrètement la capacité de la rencontre, du cadre bienveillant et des expériences partagées à transformer les relations entre jeunes, y compris lorsqu'elles sont initialement marquées par des tensions.

Il a permis de travailler en profondeur les notions de vivre-ensemble, de tolérance et de respect, tout en offrant aux jeunes une expérience valorisante et responsabilisante.

À travers cette action, le SPS réaffirme son rôle de ressource éducative et sa capacité à accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie, de citoyenneté et de confiance en eux et dans les autres.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

Suite à l'évaluation externe de 2023, la démarche d'amélioration continue du service s'est pleinement engagée avec la révision du Plan d'Amélioration Continue (PAC), aujourd'hui en cours de déploiement sur les différents services de l'ACESM. Aligné sur les exigences du Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, ce plan structurant vise à garantir une mise en œuvre cohérente, partagée et durable de la qualité, articulée autour de deux volets complémentaires : la qualité des accompagnements et la gestion des risques.

Le PAC, inscrit dans une dynamique pluriannuelle, est régulièrement actualisé et suivi afin d'assurer une amélioration continue effective des pratiques. À ce titre, la démarche se poursuit activement dans le cadre de la mise en œuvre des actions planifiées.

Les tableaux ci-dessous présentent, d'une part, un retour sur les réalisations engagées au regard des projections établies l'année précédente, et, d'autre part, les actions d'amélioration programmées pour l'année 2026.

Point sur la réalisation des perspectives 2025

Thématique	Actions d'amélioration	Echéance	Etat	Commentaires
Démarche qualité et gestion des risques	Sensibiliser l'équipe à la procédure plaintes et réclamations.	2025	Fait	Modification du process début 2026 (cr réunion de service du 10/02/26).
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Créer un fichier partagé et commun à toutes les équipes du SPS pour déposer les fiches actions qui ont été réalisées et jugées innovantes.	2025	En cours	L'architecture du Cloud va être modifier pour permettre à chaque équipe de partager des fichiers
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Communiqué sur les actions et spécificités des accompagnements que le SPS met en œuvre : projet vidéo.	2025	Fait	Video de présentation du service réalisé et diffusé lors de l'AG, en juin 2025
Démarche qualité et gestion des risques	Mettre en place le PAQ dans le service	2025	Fait	Annonce lancement des actions du PAQ et présentation des actions : Cr réunion de service du 24/06/25.
Co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Formalisez les comptes-rendus des réunions d'équipe	2025	Fait	Compte rendu hebdomadaire de chaque équipe enregistrer dans les fichiers Cloud de l'équipe correspondante.
Démarche qualité et gestion des risques	Définir les critères de recueil et de suivi qui serviront à alimenter les indicateurs de valorisation de l'activité du service	2025	Fait	Expérimentation de ces critères pour l'activité 2025, (cf tableau AE 2025)
Construction co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Créer une rubrique actions innovantes de l'année dans le rapport d'activité	2025	A faire	Reporté sur 2026

Les perspectives 2026

Thématique	Actions d'amélioration	Echéance	Etat
Accompagnement à l'autonomie Démarche qualité et gestion des risques Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Dans le cadre de la réactualisation du projet de service indiquer : - Les actions de préservation de l'autonomie de prévention du risque d'isolement. - L'élaboration du processus de prévention des risques de maltraitance du service. - Les réflexions de l'équipe et processus du service concernant l'optimisation des achats et le développement durable. - Une rubrique innovation dans le projet de service : renseigner l'utilisation des fiches actions et des fiches innovantes.	2026 - 2027	A faire
Démarche qualité et gestion des risques	Réfléchir en équipe sur un outil numérique de collecte des informations des plaintes et réclamations : QR code.	2026	En cours
Continuité et fluidité des parcours	Réfléchir en équipe à la mise en place d'outils commun concernant la transmission des informations nécessaires à la continuité de l'accompagnement de la personne aux professionnels qui prennent le relais et à l'entourage.	2026	A faire
Démarche qualité et gestion des risques	Mettre en place le plan de gestion des risques de maltraitance et de violence au sein du service.	2026	A faire
Démarche qualité et gestion des risques	Formaliser les situations à risque identifier dans le service dans le pack gestion des risques	2026	A faire
Démarche qualité et gestion des risques	Analyser l'existant du PAC au niveau institutionnel et du service	2026	A faire
Co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Créer une rubrique action innovante de l'année dans le RA	2026	
Démarche qualité et gestion des risques	Mettre en place l'ensemble des actions nécessaires pour assurer la conformité du service au RGPD.	2026	En cours
Co construction et participation et personnalisation du projet d'accompagnement	Construire des outils d'échange d'informations et de transmission communs aux 4 équipes du SPS.	2026	En cours
Construction, co construction et personnalisation du projet d'accompagnement	Créer une rubrique actions innovantes de l'année dans le rapport d'activité	2025	A faire

CONCLUSION / PERSPECTIVES 2026

La prévention spécialisée occupe une place essentielle au sein des politiques publiques de protection de l'enfance. En intervenant au plus près des jeunes et de leurs réalités quotidiennes, elle constitue un levier majeur de prévention des ruptures et des parcours de fragilisation. Par son approche fondée sur l'aller vers et l'immersion dans les territoires, elle se distingue des autres dispositifs par sa capacité à entrer en relation avec des publics souvent éloignés des institutions. Cette présence éducative dans les espaces de vie, inscrite dans le temps long et dans une posture de non-jugement, permet de repérer précocement les situations de vulnérabilité et d'agir en amont. Ainsi, la prévention spécialisée contribue pleinement à la protection de l'enfance en luttant contre le décrochage scolaire, social et familial, en soutenant les dynamiques d'insertion et en limitant les risques de marginalisation pouvant conduire à des situations de délinquance ou de violence. Elle participe à maintenir des parcours d'inclusion et à éviter, lorsque cela est possible, des ruptures plus lourdes telles que les placements ou l'éloignement durable des dispositifs de droit commun.

Ce rapport d'activité 2025 rend compte de la richesse et de la diversité des actions menées, tout en soulignant la complexité à objectiver pleinement les effets de notre intervention. Conscients de cet enjeu, le service s'inscrit dans une démarche constante d'amélioration de la lisibilité et de la pertinence de son action. La volonté de mieux rendre compte de ce que nous faisons, de comment nous le faisons et de l'impact produit sur les publics accompagnés a guidé les évolutions engagées notamment cette année à travers les outils de suivi expérimentés. Si la mesure de l'impact demeure parfois difficile, en particulier lorsque l'on agit sur des processus d'évitement ou de prévention, notre ambition reste d'affiner cette lecture dans le temps. Dans cette logique, nous souhaitons poursuivre en 2026 et les années suivantes les critères d'analyse et les focus développés dans ce rapport, afin de permettre une lecture comparative et d'identifier plus finement les évolutions et transformations des situations accompagnées.

Au-delà de ces éléments, les perspectives du service s'inscrivent dans une dynamique globale visant à renforcer notre présence éducative, à consolider les partenariats et à adapter en permanence nos modalités d'intervention aux réalités des territoires. Il s'agit de poursuivre le développement du travail de rue et de l'aller-vers, de renforcer le repérage des publics les plus éloignés, de soutenir les parcours d'insertion et de prévenir les ruptures, notamment scolaires et sociales. La prévention spécialisée continuera à s'inscrire dans une logique d'action coordonnée avec les acteurs locaux, en valorisant les complémentarités et en participant activement aux dynamiques territoriales. L'enjeu reste de maintenir une action souple, réactive et ancrée dans le quotidien, capable de s'ajuster aux évolutions des besoins et aux transformations des contextes d'intervention.

Enfin, nous tenons à adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des équipes du SPS pour leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur investissement sans relâche auprès des jeunes et de leurs familles les plus vulnérables.

Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires, dont la collaboration est indispensable : sans ce travail en réseau, la prévention spécialisée, en tant qu'acteur de lien, de médiation et de passage, ne pourrait pleinement remplir sa mission. À l'image d'une équipe de football, la prévention spécialisée ne cherche pas à marquer des buts, mais elle a vocation à réaliser de nombreuses passes décisives qui permettent à d'autres services de concrétiser les parcours.

Enfin, nous remercions les collectivités pour leur confiance et leur soutien, dans un objectif partagé de lutte contre les inégalités, de soutien à la jeunesse et de promotion de l'égalité des chances.